Volume 10, numéro 3
Printemps-Été 2004

BULLETIN

APHCQ

Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

L'APHCQ a dix ans!

pages 5 à 16

Le congrès 2004 à Saint-Jean-sur-le-Richelieu

pages 22 à 29

Le concours de l'ACNU

pages 17 à 21

Déjà dix ans !

Le ministère de l'Éducation tient à féliciter chaleureusement l'Association des professeurs et professeures d'histoire des collèges du Québec (APHCQ) pour son dynamisme et sa contribution soutenue au développement de l'enseignement de l'histoire au Québec.

Très active auprès des professeures et des professeurs d'histoire des collèges québécois, l'APHCQ a su développer un espace de réflexion, de ressourcement et de perfectionnement fort apprécié de ses membres. Leur nombre grandissant et la diversité toujours plus grande de leur provenance en témoignent d'ailleurs éloquemment.

Le Ministère est confiant que l'APHCQ continuera d'être un acteur de premier plan dans le développement de notre système éducatif pour les années à venir.

Longue vie à l'Association !

Décroche tes rêves

Éducation Québec

APHCQ

Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

L'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges (**APHCQ**) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'**APHCQ** regroupe depuis 1994 les professeures et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'**APHCQ** même si on n'enseigne pas dans un collège.

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institutions s'il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 35 $ à l'ordre de l'**APHCQ**, à Jean-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière, 115, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4J8; courriel: jlvallee@cec.montmagny.qc.ca

Pour rejoindre l'association, prière d'adresser toute correspondance à Jean-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière, 115, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4J8; courriel: jlvallee@cec.montmagny.qc.ca

Adresse courriel du site de l'**APHCQ**: **aphcq@videotron.ca**
Adresse électronique du site web: **http://www.cvm.qc.ca/aphcq**

Pour faire paraître un article, envoyer la documentation à Martine Dumais, Cégep Limoilou, 8e avenue, Québec (Québec) G1S 2P2; téléphone: (418) 647-6600, poste 6509; télécopieur: 647-6695; courriel: mdumais@climoilou.qc.ca

EXÉCUTIF 2004-2005 DE L'APHCQ:
Président: Jean-Louis Vallée *(Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière)*
Directrice, responsable du bulletin: Martine Dumais *(Cégep Limoilou)*
Directrice: Julie Gravel-Richard *(Collège François-Xavier-Garneau)*
Directeur: Marco Macchabée *(Collège Bois-de-Boulogne)*
Directeur: Bernard Olivier *(Collège Jean-de-Brébeuf)*

En couverture: *L'entrée au Fort Lennox à l'Île-aux-noix* (Christian Gagnon) • *Les anciens présidents* (Martine Dumais) • *Jean-Louis Vallée* (Christian Gagnon)

Sommaire

Vie associative 2
Des nouvelles de notre monde 3
Dossier I: Le 10e anniversaire de l'APHCQ
- Rencontre avec... M. Bernard Dionne, premier président de l'APHCQ 5
- Bilan de la présidence 1996-1998 8
- Souvenirs, souvenirs... 10
- Le défi de la durée 12
- L'APHCQ et moi 13
- La présidence 2002-2004: de la tranquillité au tumulte 15
- APHCQ... 10 ans d'histoire 16

Dossier II: Le congrès de l'APHCQ et l'ACNU 2004
- Bilan de l'édition 2003-2004 du Concours *l'ONU ET VOUS* 17
- Dissertation gagnante du Concours ACNU 2004 18
- Congrès 2004 – Je me souviens... d'un congrès à Saint-Jean-sur-le-Richelieu 22
- Les concepts de la guerre froide de 1947 à 1990. Principes, lignes de force et ruptures 24

Dans les classes et ailleurs
- Une nouvelle formule pour le voyage d'études en histoire au Collège Montmorency. L'Odyssée méditérranéenne 2004 30
- Interjeunes 32
- Océanie 34
- Comment approcher la foi médiévale? 35
- La classe à l'Âge des empires 36

BULLETIN APHCQ
Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

Comité de rédaction
Sylvain Bélanger *(membre-associé)*
Marie-Jeanne Carrière *(Collège Mérici)*
Nicolas-Hugo Chebin *(Cégep Gérald-Godin)*
Jean-Pierre Desbiens *(Collège François-Xavier-Garneau)*
Denis Dickner *(Cégep Limoilou)*
Andrée Dufour *(Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)*
Martine Dumais, coordonnatrice *(Cégep Limoilou)*
Linda Frève *(Cégep Limoilou, Collège F.-X. Garneau)*
Christian Gagnon *(Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)*
Hélène Laforce *(Cégep Limoilou)*
Mario Lussier *(Cégep Lévis-Lauzon)*
Jean-Louis Vallée *(Cégep de La Pocatière, Centre d'études collégiales de Montmagny)*

Collaborateurs spéciaux
Michel Brûlé *(ACNU)*
Pierre Corbeil *(Cégep de Drummondville)*
Ève Duchesne *(Historica)*
Viviane Gauthier *(Cégep Montmorency)*
Lorne Huston *(Cégep Édouard-Montpetit)*
Marie-France Lapointe *(étudiante, Université Laval)*
Ariane Leduc *(étudiante, Cégep André-Laurendeau)*
Danielle Nepveu *(Cégep Gérald-Godin)*
Chantal Paquette *(Cégep André-Laurendeau)*
Jacques Pincince *(Cégep de Rosemont)*
Michael Rutherford *(Cégep Gérald-Godin)*
André Ségal *(professeur retraité, Université Laval)*

Coordination technique
Denis Dickner *(Cégep Limoilou)*

Conception et infographie
Sylvie Lacroix *(Ocelot communication)*

Impression
Les Copies de la Capitale

Publicité
Martine Dumais
tél. 418-647-6600, poste 6509
mdumais@climoilou.qc.ca

Format des textes à être publiés.
- Fichier (MAC ou IBM PC) en Word ou Word Perfect, sauvegardé en format Word ou RTF.
- Le texte doit être saisi à double interligne, en caractères Times 12 points, à raison de 25 lignes par page, avec le moins de travail de mise en page possible.
- Une version imprimée ou un PDF correspondant à la version finale du fichier, doit obligatoirement accompagner tout texte fourni sur disquette ou par courriel.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Si vous avez des illustrations à proposer, faites-nous les parvenir ou faites-nous des suggestions appropriées.

ISSN 1203-6110

Dépôt légal: Bibliothèque du Québec et Bibliothèque nationale du Canada

Prochaine publication: automne 2004
Date de tombée pour les articles et les publicités: 15 octobre 2004

Mot du président

Le bulletin que vous recevez cet été et que vous lisez actuellement est le dernier pour l'année 2003-2004. Ce bulletin est pour nous très important puisqu'il marque une étape importante dans notre vie associative. Nous avons maintenant 10 ans et avons réussi à faire notre marque, tant auprès de notre centaine de membres qu'auprès d'organismes associés.

BILAN ET PERSPECTIVE POUR 2004

L'année 2004 semble se dérouler sur le mode questionnement. À la fin de l'hiver et au début du printemps, nous avons fait des consultations afin d'envoyer au ministère de l'Éducation du Québec un mémoire sur notre vision de l'avenir des cégeps, sur notre perception du programme de sciences humaines. Le mémoire que nous avons envoyé a été reçu par le ministère mais nous ne pouvons en rester là. Déjà, il est prévu qu'un comité de trois personnes [Julie Gravel-Richard (Collège F.-X. Garneau), Jean-Pierre Desbiens (Collège F.X. Garneau) et Sylvain Guilmain (Cégep André-Laurendeau)] se penchera sur une lettre à envoyer aux journaux. Cette lettre se veut un rappel des éléments que l'APHCQ juge important, tant pour l'avenir des sciences humaines que celui des collèges.

À la clôture du forum sur l'avenir des cégeps, le ministre Pierre Reid a mentionné que les débats du mois de juin devraient déboucher sur une nouvelle législation, mais aussi sur une probable commission parlementaire. Une fois encore, il nous faudra être présents et très actifs. Déjà, les changements annoncés laissent entrevoir qu'il nous faudra nous positionner dans le choix de cours. Avec une formation générale à géométrie (ou «géographie») et à fonctionnement variables, il pourrait y avoir sans doute une place pour un nouveau cours d'histoire. Par exemple, pour plusieurs programmes, un cours sur l'histoire du temps présent pourrait devenir un atout. Et que dire d'un cours sur l'histoire des sciences et technologies? L'année 2004-2005 sera donc pour nous une année cruciale. Être actifs dans ce qui s'annonce pourra nous permettre de mieux progresser, de faire connaître notre expertise.

Un autre élément important qui a été mentionné dans le discours de clôture du ministre est l'arrimage entre le collégial et les ordres d'enseignement qui le précèdent et le suivent. Le ministre trouve important de couper les chevauchements, mais aussi de mettre des liens entre les cours. Ce que nous avons réussi à faire à l'intérieur des cours de notre discipline, entre les disciplines du programme de sciences humaines, nous devrons le faire entre le secondaire, le collégial et l'université. Pour pouvoir bien passer cette étape de changement, il sera donc important cette année, que nous prenions les devants, que nous soyons plus actifs dans ce dossier.

UN CONGRÈS TRÈS RÉUSSI

Cette année, l'équipe du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu organisait le congrès annuel de l'APHCQ. Dans les locaux du cégep, les 3 et 4 juin derniers, une cinquantaine de participants ont pu bénéficier d'un accueil chaleureux et de conférences de grande qualité. En fait, la rencontre annuelle a débuté une journée plus tôt avec la visite du Fort Lennox à l'Île-aux-noix. Petit voyage en autobus scolaire entre le cégep et le lieu historique, «croisière» vers l'Île-aux-noix et visite guidée du fort militaire. Tout avait été organisé avec professionnalisme et avec soin. Même le petit cocktail de la fin avait obtenu la collaboration du Cégep.

Le «vrai» congrès a été à la hauteur de son pré-congrès. Tout était planifié de façon précise et méthodique. Accueil, conférences, pauses, activités nous ont démontré que cette équipe pouvait faire un travail remarquable. Seule l'indiscipline occasionnelle des professeures et des professeurs inscrits a réussi à déranger légèrement un horaire où tout était planifié à merveille. Les conférences furent très intéressantes et portaient sur des sujets variés. Vraiment, les gens de Saint-Jean-sur-Richelieu ont réussi à faire un travail formidable. Merci et bravo à Mesdames Andrée Dufour, Isabelle Tanguay, à Messieurs Daniel Massicotte, Christian Gagnon et Patrice Charron pour ce congrès formidable. Et comme c'est maintenant la tradition, il a fait beau mais nous avons eu des orages mémorables, tout comme à Mérici et à Rosemont les dernières années. L'année prochaine, les professeurs du Collège Bois-de-Boulogne nous recevront. Ils seront aidés par ceux du Cégep Gérald-Godin. Bonne chance à celles et à ceux qui prennent la relève.

CHANGEMENTS À L'EXÉCUTIF

C'est lors du congrès 2004 que certains membres de l'exécutif ont annoncé qu'ils ne solliciteraient pas un nouveau mandat. C'est ainsi que Chantal Paquette (Cégep André-Laurendeau), Nicolas-Hugo Chebin (Cégep Gérald-Godin), Luc Lefebvre (Cégep du Vieux-Montréal) et Jean-Pierre Desbiens (Collège François-Xavier-Garneau) ont annoncé qu'ils préféraient se consacrer à d'autres défis, mais que nous pourrons toujours compter sur eux pour nous aider. À part Nicolas-Hugo pour qui c'était la première année, tous avaient donné de nombreuses années à l'APHCQ par le biais de l'exécutif. Si vous regardez les photos des premières années, vous devriez rencontrer l'un ou l'autre de ces visages. J'ai travaillé deux années avec ces personnes. Ce furent deux belles années. J'ai toujours pu compter sur leur soutien et leur travail constant. Pour ces deux belles années, je les remercie. Par ailleurs, l'assemblée a décidé de renouveler le mandat de Martine Dumais. Elle restera donc responsable du Bulletin de l'APHCQ. Les membres ont aussi décidé que je pourrais être à la tête de l'APHCQ une année encore. C'est tout un honneur qui m'est fait de me donner une dernière chance de laisser une marque, aussi petite soit-elle.

L'assemblée a donc dû élire de nouveaux représentants au sein de l'exécutif. Les personnes qui ont été élues pour un premier mandat sont: Madame Julie Gravel-Richard (Cégep François-Xavier-Garneau), Messieurs Christian Gagnon (Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu), Marco Machabée (Cégeps du Vieux-Montréal et Bois-de-Boulogne) et Bernard Olivier (Collège Jean-de Brébeuf). Beaucoup de travail les attend, mais les tâches seront divisées lors de la première rencontre de l'exécutif à la fin du mois d'août.

LE BULLETIN D'ÉTÉ

Le bulletin que vous recevez fait une place spéciale aux 10 ans de l'APHCQ. Afin de souligner l'événement, lors du banquet du congrès, nous avions demandé à chaque personne ayant occupé la présidence pendant ces 10 ans d'improviser un petit discours anecdotique sur sa présidence. Les prochaines pages ne transcrivent pas cette improvisation, mais plutôt cherchent à démontrer ce que furent les dossiers marquants de ces années où cinq personnes ont occupé

la présidence. Vous y verrez une entrevue avec Bernard Dionne, fondateur et premier président de l'APHCQ, Danielle Nepveu, Lorne Houston, Jean-Pierre Desbiens et moi essaieront de vous transmettre ce que nous retenons de nos années de présidence. Vous y apprendrez des choses surprenantes et vous souviendrez de moments importants.

L'autre partie importante de ce Bulletin de l'APHCQ portera sur le congrès que nous venons de laisser derrière nous. Vous y verrez des photographies, pourrez lire une conférence fort intéressante qui a été prononcée lors de cet événement. De plus, vous pourrez lire le travail de recherche qui a permis à une étudiante du Cégep André-Laurendeau de remporter le premier prix du premier Concours de l'ACNU, «l'ONU et vous». Il s'agit d'un travail très intéressant que je vous conseille de lire. L'année prochaine, l'APHCQ s'est de nouveau associée avec l'ACNU afin de reprendre ce concours. Maintenant que vous le connaissez, il vous sera plus facile de l'inscrire dans vos plans de cours et aussi de favoriser la participation de vos élèves.

REMERCIEMENTS

Pour ce dernier numéro, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont pendant l'année 2003-2004 participé à l'élaboration de ces Bulletins de l'APHCQ. Même si je ne veux nommer personne, il m'est impossible de ne pas mentionner Martine Dumais, membre de l'exécutif qui mène et coordonne l'équipe. Sans elle, et sa patience, notre organe de liaison ne serait pas ce qu'il est. Je voudrais aussi remercier ceux et celles qui travaillent dans cette équipe formidable, capable de réaliser des idées folles (par exemple, l'entrevue avec son Excellence la Gouverneure générale, Adrienne Clarkson), de publier des dossiers intéressants.

Il faut aussi remercier les dizaines de collaborateurs et collaboratrices qui écrivent régulièrement ou ponctuellement des articles diversifiés et de qualité. Ceci nous a permis d'avoir des commentaires plus que positifs, frisant l'éloge, en provenance de Rideau Hall. Il faut espérer que l'année qui vient sera aussi fructueuse. Soyez assurés que, encore une fois, nous tenterons d'avoir une entrevue avec notre ministre de l'Éducation, en espérant qu'enfin nous aurons une réponse positive à notre requête. Enfin, je veux vous remercier, vous les lecteurs, lectrices et membres pour l'appui et les commentaires que vous apportez à l'équipe de rédaction. Nous ne pouvons souhaiter que deux choses : que le Bulletin de l'APHCQ continue d'être de qualité et qu'il soit lu par un nombre encore plus grand de personnes. Pendant l'été, que je vous souhaite beau et bon, essayez de penser à ce que vous pourriez faire pour nous faire connaître aux autres professeures et professeurs d'histoire du collégial. Et puisse qu'août est déjà là, bon retour prochain en classe.◆

Jean-Louis Vallée
C.E.C. de Montmagny

Hommages

Bravo à nos collègues Lorne Huston et Louis Lafrenière, tous deux enseignants au Cégep Édouard-Monpetit, qui ont reçu le Prix du ministre (catégorie multimédias) au printemps dernier pour leur logiciel Chronos, œuvre résultant de plusieurs années de labeur qui vient d'être reconnue pour la qualité novatrice de la conception de cette réalisation pédagogique.

Pierre Reid, Lorne Huston et Louis Lafrenière

UNE RETRAITE

Au Cégep Limoilou, Sylvain Cayer, qui a été professeur pendant de nombreuses années en histoire, et qui s'est impliqué dans l'ancienne Coordination provinciale ainsi que dans la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ), a pris sa retraite en juin dernier.

En souvenir de S. Lorraine Boivin (CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP)

Dans le dernier bulletin, nous vous mentionnons le décès de S. Lorraine Boivin au début de l'année 2004. Voici le témoignage d'une de ses anciennes étudiantes.

«Peut-il exister plus noble réalisation pour une enseignante que de transmettre sa passion pour la matière qu'elle enseigne? C'est ce qu'a accompli avec moi Madame Lorraine Boivin, qui m'a enseigné l'Histoire de la civilisation occidentale au Cégep de Rivière-du-Loup en 1995. Je me souviens encore de sa voix lorsqu'elle évoquait le royaume des Séleucides ou encore les nombreux héritages de l'Empire romain. Enseignante rigoureuse et méthodique, elle n'en exigeait pas moins de ses élèves. Cette manière de faire m'a très tôt appris que ces deux qualités sont indispensables à la profession historienne. Par ses interventions constructives et ses commentaires pertinents, Madame Boivin savait tirer le meilleur de ses étudiants et étudiantes. Elle croyait en mon potentiel et m'a soutenue lorsque j'ai eu à faire appel à elle. Je garde d'elle le souvenir d'une enseignante respectueuse de l'histoire et de la profession historienne, d'une femme passionnée autant par l'histoire que par le désir de nous faire partager cet engouement pour le passé qui, d'une certaine façon, façonne ce que nous sommes aujourd'hui. Merci, Madame Boivin, pour ces heures dans le passé qui ont contribué à dessiner mon avenir.»◆

Marie-France Lapointe,
finissante à la maîtrise en histoire,
Université Laval

DES ÉLÈVES SE DISTINGUENT.

- Bravo à Ariane Leduc, une étudiante de Chantal Paquette (Cégep André-Laurendeau), qui a reçu le 1er prix au Concours 2003-2004 de l'ACNU (Association canadienne pour les Nations-Unies). Vous pourrez lire son travail que nous publions dans le présent bulletin.
- Félicitations à Jean-Philippe Fournier, Stéphanie Houde et Ariane Royer du Cégep de Sainte-Foy qui ont obtenu le 3e prix de l'ARC (Association de la Recherche collégiale) pour leur travail de recherche sur la mafia russe.

DES COMMUNICATIONS ET DES PUBLICATIONS

- Yves De Grandmaison et Robert Pascal, «Histoire du Temps présent», à venir au CCFD
- Andrée Dufour (Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu), compte rendu de Mélanie Lanouette. *Faire vivre ou faire connaître. Les défis de l'enseignement religieux en contexte de renouveau pédagogique, 1936-1946*, coll. «Religions, cultures et sociétés», Les Presses de l'Université Laval, 2002, xvii-174 p. dans *Études d'histoire religieuses*, vol. 69 (2003): 129-132.
- Martine Dumais (Cégep Limoilou), «De l'égyptomanie à l'égyptologie: la redécouverte moderne de l'Égypte ancienne», Conférences de l'Université du Troisième Age, Université Laval (mars 2004)
- Martine Dumais (Cégep Limoilou), «Le christianisme et l'Empire romain: le tournant de la période constantinienne», émission *Visions d'histoire*, Radio-Galilée (printemps 2004)
- Lucie Piché (Cégep de Sainte-Foy), «La Jeunesse ouvrière catholique féminine», émission *Visions d'histoire*, Radio-Galilée (mars 2004)
- Jacques Pincince (Cégep de Rosemont), «L'enseignement de l'histoire au collégial», Journée-carrière de l'Université de Sherbrooke (automne 2003)
- Jacques Pincince (Cégep de Rosemont), communication «Les concepts de la Guerre froide» au Congrès 2004 de l'APHCQ. (Cette communications est disponible en ligne et est publiée dans le présent Bulletin).
- À VENIR PROCHAINEMENT: l'ouvrage de Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal) sur les Patriotes....◆

DES INVITÉS VIENNENT PARLER D'HISTOIRE... SOUS TOUTES SES FACETTES...

Le Cégep de Sainte-Foy a invité cette année:

- Pietro Boglioni pour une conférence sur «Saint François d'Assise: l'autre Moyen Age» (M. Boglioni avait un des conférenciers invités lors du congrès 2000 de l'APHCQ)
- Robert Turcotte pour témoigner de son expérience en Irak en 2003 (M. Turcotte a fait le conférence de fermeture du Congrès 2003 de l'APHCQ)
- Philippe Gélinas pour un spectacle de musique médiévale.◆

DES PROGRAMMES DE SCIENCES HUMAINES BIEN VIVANTS

- Au Collège Jean-de-Brébeuf, deux journées thématiques sur le Chine et la culture chinoise (octobre 2003): conférences sur l'histoire et la culture chinoise, ateliers sur les différents aspects de cette culture animés par des spécialiste (la peinture, l'acupuncture et la médecine, la musique, les arts martiaux), visite du Quartier chinois, Festival des lanternes chinoises au Jardin Botanique, cuisine chinoise....
- Pour l'automne 2004, le même concept sera appliqué pour la culture et l'histoire russes, en collaboration avec la communauté russe de Montréal.
- Au Collège François-Xavier-Garneau, il y a eu ce printemps une demi-journée «élèves-professeurs» afin de mieux connaître la perception et l'appréciation que les élèves ont du nouveau programme de sciences humaines. La discussion s'est faite autour des profils, des cours multidisciplinaires et de l'épreuve-synthèse de programme.
- Au Cégep de Sainte-Foy, semaine des religions sur le bouddhisme.
- Au Cégep du Vieux-Montréal, IIe Semaine de la citoyenneté en mars dernier.
- Il y a eu tout au long de l'année 2003-2004 des semaines des sciences humaines dans différents collèges. Citons par exemple: le Cégep de Rosemont, le Cégep Limoilou (notamment témoignage de Robert Turcotte sur son expérience en Irak en 2003)....◆

DES EXPOSITIONS

- Au Cégep Ahuntsic, il y a inauguration d'une exposition soulignant le 400e anniversaire de la présence francophone en Amérique. On a dévoilé un affiche géante sur ce thème (cette affiche pourrait être prêtée à d'autres institutions du réseau collégial.)
- Toujours au Cégep Ahuntsic, on a réalisé aussi une exposition d'affiches sur l'engagement et la détermination. Une quinzaine de photos et de textes présentent des parcours d'engagement communautaires de personnes issues du Moyen-Orient et de l'Asie, de l'Afrique, du Maghreb et du monde arabe, de l'Europe de l'Est et centrale, ainsi que de l'Amérique latine (cette exposition pourrait aussi circuler dans le réseau. Si vous êtes intéressé, contactez Paule Maufette au Cégep Ahuntsic).◆

LES VISITES ET LES VOYAGES CONTINUENT DE FORMER LA JEUNESSE...

- Au Cégep de Sainte-Foy, des groupes d'élèves ont visité l'exposition «Gratia Dei» au Musée de la Civilisation, d'autres ont parcouru la ville de Québec avec les circuits thématiques de la Compagnie des Six-Associés («Luxure et ivrognerie», «Docteurs, guérisseurs et fossoyeurs», et «Crimes et châtiments»)
- Collaboration entre le Collège Bois-de-Boulogne et le Cégep de Rosemont pour un voyage en Italie en juin.
- Collaboration entre le Collège Mérici et le Cégep Limoilou pour un voyage étudiant en France (mai-juin 2004).
- Au Cégep de Limoilou, voyage en Chine pour une quinzaine d'élèves accompagnés de professeurs (histoire, anthropologie et anglais)
- Mario Lussier (Cégep Lévis-Lauzon) se rendra à Ramallah en Palestine en octobre prochain (2004) avec la FNEEQ-CSN pour y participer à un congrès international sur l'éducation.◆

... ET BIEN D'AUTRES PROJETS ET ACTIVITÉS POUR LES ENSEIGNANTS D'HISTOIRE...

- L'équipe du Cégep de Saint-Jean-sur-le-Richelieu (Andrée Dufour, Daniel Massicotte, Christian Gagnon, Isabelle Tanguay et Patrice Charron) a préparé le très beau 10e congrès de l'APHCQ en juin dernier.
- Gilles Laporte a collaboré une fois de plus aux activités de la Fête Nationale des Patriotes en mai dernier (soulignons notamment sa collaboration au cahier spécial du *Devoir* sur ce sujet et son entrevue à Radio-Galilée à Québec...)
- Plusieurs enseignants d'histoire ont préparé et encadré des équipes pour le Tournoi «Jeunes Démocrates» 2004 de l'Assemblée Nationale du Québec: Luc Lefebvre (Cégep du Vieux-Montréal), Mario Lussier (Cégep Lévis-Lauzon), Pierre Ross (Cégep Limoilou), Michael Rutherford (Cégep Gérald-Godin)
- Jean-Pierre Desbiens (Collège François-Xavier-Garneau) a été co-animateur à quelques reprises à l'émission *Visions d'histoire* à Radio-Galilée pendant l'hiver et le printemps 2004.◆

Informations colligées par Martine Dumais (Cégep Limoilou)

Rencontre avec… M. Bernard Dionne, premier président de l'APHCQ

Christian Gagnon

Bernard Dionne lors du banquet du congrès 2004.

Bernard Dionne est historien de formation. Diplômé de l'UQAM, il est spécialiste des mouvements ouvriers et des partis politiques de gauche au Canada et au Québec. Il a enseigné l'histoire pendant 25 ans au Collège Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse ainsi qu'à l'UQAM et à l'Université de Montréal. Il a un moment occupé les fonctions de conseiller pédagogique au Collège Bois-de-Boulogne. Aujourd'hui responsable de la bibliothèque et du Service des programmes, de la recherche et du développement pédagogique au Collège Lionel-Groulx, Bernard Dionne est aussi connu comme auteur. En plus d'avoir publié un manuel en histoire de la civilisation occidentale, il a aussi publié un ouvrage chez Boréal sur le syndicalisme ainsi qu'un ouvrage sur l'histoire des communistes au Québec de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille qu'il a co-dirigé avec Robert Comeau. Il ne faudrait pas oublier de mentionner le populaire manuel de méthodologie intitulé **Pour réussir** ***dont il vient de terminer la rédaction de la quatrième édition.***

En ce dixième anniversaire de l'APHCQ nous avons voulu rencontrer celui qui fut le premier président de l'Association. Précisons que Mme Danielle Nepveu, professeure d'histoire au Collège Gérald-Godin, était présente le 23 mai dernier lors de cette rencontre et qu'elle a été invitée à intervenir au cours de l'entrevue.

APHCQ. Avant même de se pencher sur les origines de l'Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec, est-ce que vous pouvez nous dire ce que représente l'APHCQ pour vous aujourd'hui?

Bernard Dionne. Un anachronisme et une continuité. Un anachronisme, parce qu'à l'époque dans laquelle on est, celle de l'approche par compétence, où le sens de l'enseignement disciplinaire tend non pas à disparaître mais plus ou moins à être déconsidéré, le fait qu'une association comme celle-là perdure témoigne de la permanence du besoin et du désir de parler de contenu, de parler de ce qu'on fait, de parler de ce qui nous passionne, c'est-à-dire l'enseignement de l'histoire et non pas l'enseignement tout court. Alors c'est un peu anachronique dans le contexte actuel. Mais on peut à la fois être partisan, je pense, d'une approche où les compétences et l'approche-programme font en sorte que tous les spécialistes concourent ensemble à ce que les élèves apprennent et les élèves développent des compétences, tout en disant que c'est important que comme facteur identitaire on se retrouve en association des professeurs d'histoire et qu'on discute de ce qui fait que nous sommes des professeurs d'histoire. Donc pour moi ce n'est pas une contradiction, c'est un «anachronisme», mais pas une contradiction. Et par ailleurs, pour avoir participé de plus que très près à la fondation de l'APHCQ, c'est pour moi une source de fierté que de voir que dix ans plus tard l'Association est là, le bulletin est plus beau que jamais, il y a un congrès annuel, il y a une permanence! Et ça, c'est la plus belle récompense.

APHCQ. Vous parlez des spécificités de l'APHCQ, mais vous n'évoquez pas le caractère formateur du fait de se réunir entre professeurs qui enseignent la même discipline.

BD. Ça c'était dans les discussions qui ont prévalu au point de départ. Il y avait cette idée-là de faire en sorte que le flambeau se passe des plus anciens aux plus jeunes. Que nous ayons un lieu d'échange à la fois à la frontière de ce que j'appelle le contenu disciplinaire et la didactique de l'enseignement de l'histoire. Donc qu'on puisse avoir des échanges là-dessus et que chaque année il puisse y avoir un ressourcement et qu'on fasse appel aux compétences des universités, des organismes pour mettre nos membres à jour. Car c'est facile, on finit nos maîtrises, on s'en va enseigner et dix ans plus tard on ne lit plus le dernier bulletin de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française. Tandis que là on a un moyen de se mettre à jour.

APHCQ. Justement vous mentionnez une des raisons d'être de l'APHCQ au départ, mais ce n'est sûrement pas la seule raison. Quelle a été l'origine, la genèse de l'Association? Comment est née cette idée-là?

BD. Le facteur déclencheur a été le colloque que nous avons tenu en juin 1992 au Collège Édouard-Montpetit qui s'appelait «Clio au cégep» et dont nous avions décidé la tenue en mai ou juin 1991. Pourquoi? Parce qu'arrivait le nouveau cours obligatoire, qui s'appelait le cours d'histoire de la civilisation occidentale. Quelques collèges le donnaient, quelques profs l'avaient donné, mais nous étions tous plus ou moins dépourvus face à ce nouveau cours-là que le ministre Ryan avait décidé de rendre obligatoire en Sciences humaines. Alors on a eu beaucoup de réunions de la Coordination provinciale et finalement nous avons pris acte qu'il s'agissait d'un cours obligatoire, donc on s'est demandé ce qu'on faisait face à ça. Et nous avons décidé de la tenue d'un colloque. Cent vingt-et-un professeurs sont venus au colloque en 1992. C'est la Coordination provinciale qui avait organisé le colloque. Il y avait trois organisateurs. C'était moi, Danielle Nepveu du Collège Édouard-Montpetit et Louise Lacour, une «vétéran» de l'enseignement de l'histoire qui nous accueillait gracieusement à Édouard-Montpetit. Il y avait aussi Paul Gareau du Collège Jean-de-Brébeuf qui s'était impliqué au départ. Bref il y avait un comité et nous avions obtenu une subvention de quelques milliers de dollars de la Direction générale de l'enseignement collégial pour tenir ce colloque, puisque nous avions réussi à l'inscrire dans une approche-programme. J'avais même obtenu une libération pour coordonner l'organisation du colloque. Nous avions invité Claude Corbo, recteur de l'UQAM, qui était venu livrer une communication substantielle. Il y avait Michel Hébert (Univ. Montréal), Pierre Senay (UQTR), des gens d'un peu partout, des grandes organisations historiennes de l'époque qui avaient délégué des gens au colloque. Nous étions pas loin de cent cinquante personnes au colloque. Tout le monde s'est donc vu à ce moment-là. Tous se sont rencontrés, se sont identifiés. Et là on s'est demandé ce qu'on faisait désormais. Parallèlement à cela Québec faisait la réforme de l'enseignement collégial, la réforme Robillard. Et on mettait fin aux Coordinations provinciales. On savait que

la fin des Coordinations s'en venait. On mettait l'accent sur les programmes et sur l'embauche de comités d'experts. Donc c'était la mort de notre réunion annuelle. La Coordination provinciale était une réunion annuelle, financée par Québec, à raison d'un délégué par collège, qui prenait des décisions et qui servait aussi d'instrument d'information mutuelle entre les membres. Sauf que elle n'existerait plus à partir de 1993. «Que faire?», comme disait Lénine en 1903! (rires)

Alors c'est là qu'on a tenu le colloque. Puis, à l'automne 1993, il y a une réunion de la Coordination provinciale dans le cadre du colloque de la SPHQ (la Société des professeurs d'histoire du Québec). La SPHQ accepte que nous ayons une salle à ce moment et nous avons été une quarantaine à nous réunir. Je dois dire que j'ai proposé (rires) la création d'un comité *ad hoc* qui verrait à sonder les reins et les cœurs des professeurs du collégial en histoire pour savoir «que veulent-ils faire?», car il y en avait parmi nous qui souhaitaient qu'on s'incorpore purement et simplement à la SPHQ. C'était une option. D'autres disaient qu'on devrait peut-être former une association distincte. Alors nous étions mandaté pour faire ça. Il y avait Danielle Nepveu, Yves Tessier (Collège F.-X. Garneau) et moi, ainsi que trois autres professeurs. Il nous fallait donc négocier une éventuelle adhésion à la SPHQ et faire rapport. Alors on rencontre la SPHQ, mais c'est extrêmement complexe, car c'est le conseil d'administration qui nous rencontre. Il nous offre deux pages dans le bulletin *Traces* et il nous offre une journée dans le cadre de leur congrès qui se déroule toujours en octobre de chaque année. Il faut savoir que les professeurs du secondaire eux sont dégagés pour aller au congrès de la SPHQ. Et c'est un congrès qui coûte cher à l'époque, soit près de 300 $ sans compter les frais de déplacement. Alors on se dit que ce n'est pas possible. Les professeurs du collégial ne sont pas libérés et ne sont pas remplacés si ils se libèrent. Les coûts du congrès sont prohibitifs et la place qu'ils nous accordent dans la revue *Traces* est trop petite. On pense que parmi les professeurs du collégial il y a beaucoup de belles plumes et qu'ils ont le goût d'écrire et qu'ils vont déborder les deux petites pages. Et on leur dit que tout ça n'a pas d'allure, mais ça ne change rien à la position de la SPHQ. Parrallèlement donc à ça on entame une procédure de consultation. On fait un sondage auprès de tous les professeurs du collégial. Et dans le fond il y a là l'embryon de l'organisation, parce qu'en faisant ça on recense les noms de tous les profs, y compris chez les anglophones. Le comité a travaillé très fort pour trouver les noms de tous les professeurs, rédiger le sondage dans lequel toutes les options étaient là. Il y avait un texte des partisans de la SPHQ et un texte des partisans de l'organisation autonome. Et finalement 80% des professeurs qui se sont prononcés ont voté pour une organisation autonome. C'était assez clair! Si le résultat avait été plus mitigé, nous aurions poursuivi les négociations avec la SPHQ. Mais face à un tel résultat nous avons décidé d'aller de l'avant.

APHCQ. C'est donc la fondation de l'APHCQ?

BD. Non, pas tout de suite. On s'est rencontré par la suite en juin 1994 au Collège André-Laurendeau pour une assemblée constituante. Nous avons pris quatre décisions: créer l'Association, la doter de statuts, tenir un congrès en 1995 au Collège Lionel-Groulx et lancer un bulletin qui servirait de liaison entre les membres. Dans le fond il y avait-là les prémices d'une association: un bulletin, un congrès, des statuts.

Danielle Nepveu. Mais il faut dire aussi que nous avions rencontré auparavant France Hubert, qui était présidente de l'Association des professeurs de sociologie. Donc c'était un modèle qui existait déjà. Nous n'avons rien inventé. Ça existait en sociologie, mais nous étions plus nombreux que les professeurs de sociologie car nous avions un cours obligatoire, ce qu'ils n'avaient pas. Avec l'ajout du cours de civilisation occidentale, nous allions devenir de plus en plus nombreux au fil des années. Donc nous l'avons rencontré et nous avons pu constater qu'une association disciplinaire de professeurs du collégial était viable. Ils nous ont alors prêté leurs statuts et règlements à partir desquels nous avons rédigé les nôtres.

On était évidemment pour le maintien des collèges, mais on recommandait une commission nationale sur l'enseignement de l'histoire dans le système scolaire québécois.

BD. On met alors sur pied un exécutif provisoire dont je suis président, Louis Lafrenière (Cégep Édouard-Monpetit) en est trésorier, Francine Gélinas (Collège Montmorency) est directrice du bulletin, Danielle Nepveu est responsable d'organiser le premier congrès et Nathalie Battershield est secrétaire de l'Association. Donc on a un exécutif. Il y a Paul Dauphinais (Collège Montmorency) qui va collaborer avec Nathalie pour la rédaction des statuts et réglements, sans oublier Chantal Paquette (Cégep André-Laurendeau) qui va collaborer à l'organisation du premier congrès auquel quatre-vingt-quatre enseignants vont prendre part.

APHCQ. Donc dès le départ c'est un succès!

BD. Absolument. On s'est même dit dès le départ qu'il nous fallait des sous pour le fonctionnement, ne serait-ce que pour poster des lettres. Et dès l'automne 1994, soixante-douze enseignants nous font parvenir un chèque de 15 $. Donc le besoin était là, les gens le sentaient confusément, mais le besoin était là. La preuve en est que nous avons tenu le premier congrès en 1995 avec quatre-vingt-quatre professeurs.

APHCQ. Le besoin de se réunir annuellement est donc apparu dès le départ.

BD. Tout à fait, et à partir de ce premier congrès nous avons atteint un sommet de cent quarante membres, dont quelques anglophones. Il faut dire qu'on a relancé les anglophones, qu'on a envoyé des lettres aux coordonnateurs de département des cégeps anglophones, mais la récolte n'a pas été très grande. Il y a quelques anglophones qui se sont joints. Mais c'est important de dire qu'on a tout fait, qu'on ne les a pas négligés.

APHCQ. J'allais justement vous demander quels avaient été les principaux dossiers menés par l'Association au moment où vous en étiez président. Ça, c'en était un?

B.D. Oui. C'est-à-dire que la première bataille fut celle du membership. On doit recruter notre monde. Et ce fut laborieux, parce qu'il fallait créer des banques de données, relancer tout le monde.

Je dois dire qu'il y avait une période d'effervescence incroyable pour l'histoire à ce moment-là. Je dirais qu'il y a eu trois moments forts pour l'APHCQ. Il y a eu la Commission des états généraux sur l'éducation, où on sentait qu'il y avait une remise en question des cégeps. C'est rien de nouveau. Les cégeps ont toujours été remis en question ou questionnés. Comme association on ne pouvait pas passer à côté, il fallait faire un mémoire. Alors on a fait un mémoire au cours de l'été 1995 et au mois d'août on a comparu. Alors je suis allé défendre le mémoire de l'Association. On était évidemment pour le maintien des collèges, mais on recommandait une commission nationale sur l'enseignement de l'histoire dans le système scolaire québécois. Et c'est ce que j'appelle le deuxième

moment fort. La commission a été mise sur pied : la Commission Lacoursière ou plutôt le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire. La deuxième recommandation était qu'un cours d'histoire obligatoire soit ajouté à la formation générale des élèves de niveau collégial. Ça m'a d'ailleurs valu quelques inimitiés chez mes amis de la formation générale dans mon collège ! Ensuite on recommandait que le nombre d'heures de prestation du cours obligatoire d'histoire de la civilisation occidentale soit immédiatement allongé car on voyait bien qu'en quarante-cinq heures, et c'est le drame que tout le monde connaît, on ne pouvait pas aller plus loin. Alors on avait des recommandations de ce type-là.

80 % des professeurs qui se sont prononcés ont voté pour une organisation autonome. C'était assez clair !

APHCQ. Donc le deuxième temps fort de votre présidence est le Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire.

B.D. Oui. Jacques Lacoursière est nommé par le ministre Jean Garon, comme président du Groupe de travail. Au sein du Groupe de travail il y avait aussi Christian Laville de l'Université Laval, des professeurs du secondaire ainsi que Danielle Nepveu qui est à l'exécutif de l'Association et qui, pressentie, accepte de devenir membre du Groupe de travail. Ils ont tenu plusieurs rencontres, mais elle est sûrement mieux placée que moi pour en parler. Toujours est-il qu'on présente un mémoire là aussi. Au fond on souhaitait qu'il y ait une meilleure préparation des élèves au secondaire. On souhaitait encore une fois qu'il y ait un cours d'histoire obligatoire, que l'histoire soit une discipline de formation générale au collégial. Dans le fond quand on parle d'un bagage culturel commun, l'histoire me semble indispensable et je le pense encore aujourd'hui sincèrement. Sans vouloir enlever aux autres et sans prétendre que nous sommes les seuls qui peuvent expliquer et faire comprendre, je pense que nous avons une contribution spécifique à la formation générale qui aurait dû être reconnue dès le début, et c'est une erreur de ne pas l'avoir reconnue. On recommandait aussi des choses plus pointues, comme le cours d'histoire de la civilisation occidentale en 60h, ou encore des liens entre société québécoise et civilisation occidentale. Donc on travaillait très fort, car à travers tout ça on fondait l'Association.

Et alors il y a un troisième moment fort qui est la création d'une Coalition pour la promotion de l'histoire au Québec à l'été 1995. Donc tout ça se passe au même moment. La Coalition c'est tout ce qui bouge au Québec et qui est intéressé par l'histoire : la Société Saint-Jean-Baptiste, les professeurs d'universités, les gens de la SPHQ, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, les gens de la généalogie qui comptent à peu près trente mille membres au Québec. C'est tout ce monde-là qui composent la Coalition et pas seulement la SSJB. Mais au deuxième congrès de l'Association cela a entrainé un débat car notre participation à la Coalition a été vue comme une adhésion ou un endossement des positions de la SSJB alors que ce n'était pas ça du tout. C'était strictement de prendre le train qui nous était offert pour faire valoir l'histoire, mais pas seulement l'histoire nationale. C'est important l'histoire nationale, mais c'est aussi important l'histoire de la civilisation occidentale, des Etats-Unis, du tiers-monde. Et donc on faisait valoir cette position mais, malheureusement, certains membres ont mal compris ce qu'on faisait à la Coalition. Ils ont pensé qu'on prenait une position nationaliste trop exacerbée et ils se sont retirés.

On a donc perdu quelques membres. C'était au congrès au Collège F.-X.-Garneau au mois de juin 1996. C'est malheureux et bien dommage car au fond ce qu'on avait voulu faire c'était de mettre les professeurs d'histoire du collégial sur la carte. On a pu développer à travers la Coalition plein de contacts. Si jamais l'histoire était menacée au collégial, on s'est fait des amis. On a développé des liens qui peuvent nous servir dans le cadre des congrès. On a des gens qui publient des articles dans le bulletin, des historiens. Alors tout ça nous a mis sur la carte. Cette période-là a donc été une période d'effervescence inouie et je ne pense pas qu'on en revoie de si tôt. Malheureusement pour nous, mais heureusement pour la société québécoise, on a retenu la plupart des recommandations du rapport Lacoursière en mettant davantage d'histoire au secondaire. Mais on n'a pas retenu nos recommandations pour le collégial.

APHCQ. C'est un regret pour vous ?

B.D. Oui, oui. Malgré tous nos effort on ne l'a pas reconnu, mais on était conscient que l'édifice collégial est difficile à faire bouger. Alors c'est un peu normal qu'avec nos petites forces on ne pouvait pas faire bouger tout ça, mais je l'aurais tout de même souhaité. Par contre, sur le plan associatif, cela a été bon pour nous.

Ensuite, au moment où je quitte la présidence, c'est pour me consacrer au bulletin. Car pour moi l'organe essentiel d'une association, c'est un bulletin ou une revue et je voulais qu'il paraisse quatre fois par année, qu'il soit le reflet des préoccupations des membres, des intérêts de ceux-ci, et qu'il présente les publications récentes. On avait des nouvelles de partout, on disait ce que les gens font et ainsi de suite. Pour moi c'était bien important. Et je voulais aussi qu'on n'associe pas l'Association à une seule personne. Danielle Nepveu était prête à prendre la relève, alors j'ai passé le flambeau. Donc au terme des deux premières années je dirais que l'essentiel fut de créer l'Association, de créer le bulletin. Bref d'avoir une association viable, un congrès annuel et un bulletin qui reflète les intérêts des membres. Je pense que c'était ça l'essentiel de mon mandat.

APHCQ. Relativement à la place de l'histoire au collégial dont vous déplorez la faible présence, on parle justement beaucoup en ce moment de l'avenir des cégeps. On parle de la formation pré-universitaire qui serait appelée à changer. La place de l'histoire est donc en ce sens encore une fois remise en question. En dehors de vos fonctions actuelles, comment envisagez-vous l'avenir de la place de l'histoire au collégial ?

Pour moi l'organe essentiel d'une association, c'est un bulletin ou une revue.

BD. Je n'ai pas de boule de cristal (rires), mais je suis inquiet. Je suis inquiet parce qu'il y a une remise en cause de la place du pré-universitaire. La Fédération des commissions scolaires est très agressive à ce sujet. Le rapport Bédard réclame la sixième année secondaire et on sait que la CREPUQ voudrait bien avoir les étudiants de la deuxième année. Donc je pense qu'il faut défendre le pré-universitaire et l'histoire est bien placée pour ça. Le pré-universitaire sert de transition vers l'université. Imaginez que les jeunes paient des frais de scolarité quand ils cherchent des programmes qui leurs conviennent, alors que nous les aidons à faire ça en plus de jeter les bases intellectuelles de la carrière d'étudiant universitaire. Sur le plan méthodologique, on

a «revampé» le programme de sciences humaines, on a «revampé» le programme de sciences de la nature, on a des programmes d'arts et lettres qui sont beaucoup plus sérieux qu'il y a une quinzaine d'année. Et regardez en Arts et lettres, il devrait y avoir de l'histoire. Il y a des professeurs en art d'interprétation qui se servaient de mon manuel en histoire de la civilisation occidentale pour faire connaître à des élèves qui vont jouer une pièce de Molière le contexte historique, ou même pour du théâtre grec. Et je ne parle pas des cours de littérature. J'ai donné combien de conférences dans des cours de littérature, ne serait-ce que pour expliquer la Révolution française?

En tout cas on fait parti des troupes qui vont défendre le pré-universitaire. La place du pré-universitaire est très importante, même dans les programmes techniques. On oublie souvent de faire valoir cet argument-là, mais il y a des cours de psychologie, des professeurs de sociologie qui donnent des cours en travail social et d'histoire qui donnent des cours en théâtre. Perdre ce lien-là, si jamais on perdait le pré-universitaire au collégial et que les collèges devenaient des cégeps purement techniques, je trouve qu'il y aurait une perte immense sans compter la formation générale qui serait remise en question. Mais je ne pense pas qu'on s'en aille vers des scénarios catastrophiques comme celui-là. Je pense plutôt qu'on s'en va vers une adaptation de la formation générale et qu'on va retravailler la place des cours complémentaires. Ça peut affecter les professeurs d'histoire, de façon positive ou négative, je ne sais pas encore mais ça va dépendre de la façon dont les gens vont réussir à se positionner. Mais ça peut être dangereux. Et aussi je dirais peut être qu'il faut développer des liens accrus avec les universités. C'est là et aussi du côté de l'arrimage avec le secondaire, qui n'est pas fort non plus, qu'il faut travailler. On ne sait pas ce qu'ils font au secondaire et on le méprise parfois peut-être un peu trop facilement. Eux non plus ne savent pas ce qu'on fait. On sait ce que font nos collègues à l'université mais eux ne savent pas ce qu'on fait. On avait vérifié il y a deux ans. On était allé à une rencontre à l'UQAM et on s'est vraiment rendu compte qu'ils ne savent pas ce qu'on fait. Alors il faut qu'on dise davantage aux gens ce qu'on fait. Peut être que l'Association pourrait organiser un colloque avec les gens des universités et du secondaire.

Peut être que l'Association pourrait organiser un colloque avec les gens des universités et du secondaire.

APHCQ. Nous allions justement vous demander, au-delà de la révision possible du cursus collégial, qu'est-ce que l'APHCQ peut envisager comme avenir? Quelles sont les perspectives pour l'Association?

BD. Dans l'hypothèse du maintien du pré-universitaire, je pense que les bases sont là quand on existe depuis dix ans. On peut échanger des informations, faire le point sur la discipline, faire le point sur l'enseignement, faire le point sur la place dans le programme et dans les autres programmes, ouvrir des perspectives, faire le lien avec les autres regroupements d'historiens du Québec. Je pense que sur le plan professionnel c'est intéressant de faire partie d'une grande famille, de s'affirmer comme professeurs du collégial avec une approche pédagogique unique. On n'est pas des professeurs du secondaire, mais on n'est pas des professeurs d'université non plus. On a une perspective beaucoup plus pédagogique mais en même temps une perspective historienne. On est un bassin d'experts. Combien de professeurs d'histoire ont participé aux histoires régionales, ou combien de professeurs d'histoire s'expriment à la télévision, à la radio? On est des communicateurs aussi. Et je pense qu'on a une force qu'on devrait faire connaître davantage dans le public. Donc il y a plein de chantiers magnifiques qui attendent l'Association.

APHCQ. Merci.

Propos recueillis et transcrits par
Nicolas-Hugo Chebin
Collège Gérald-Godin

N.d.l.r.: Une fois l'entrevue terminée, Bernard Dionne tient à rappeler l'apport exceptionnel de Louis Lafrenière et de Danielle Nepveu dans le travail de mise sur pied de l'APHCQ.

Dossier

Bilan de la présidence 1996-1998

Je dois avouer que, dans un premier temps, il m'a semblé ardu de faire un bilan de mon passage à la présidence de l'APHCQ. Étant donné que j'ai siégé pendant cinq ans à l'exécutif, tous les événements marquants s'enchevêtraient dans mon esprit et j'éprouvais certaines difficultés à traiter uniquement de la période où j'ai assumé la présidence. Un retour aux archives (en bonne historienne) m'a permis de me replonger dans cette expérience qui a été pour moi fort enrichissante.

Il faut préciser que plusieurs dossiers ont été développés par un des présidents puis repris par le suivant, ce qui fait qu'il est difficile d'isoler chacun des mandats. Je m'efforcerai de mettre en évidence les événements marquants de la période 1996-1998, mais vous me permettrez parfois de déborder quelque peu le cadre de ces deux années.

J'ai participé, à partir de 1993, à la création de l'APHCQ et j'ai occupé, de 1994 à 1996, le poste de vice-présidente. Je laisse le soin à Bernard Dionne de relater les événements entourant la naissance de l'APHCQ. Cependant, il me serait difficile de passer sous silence un des faits importants de l'année 1996 auquel j'ai participé. La mise sur pied du groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire (appelé groupe Lacoursière) par le ministre de l'éducation de l'époque a en effet permis aux professeurs d'histoire du collégial de faire entendre leur voix concernant la place de l'histoire dans le système d'éducation au Québec. J'ai eu l'honneur d'être désignée par l'exécutif de l'APHCQ afin de siéger sur

Christian Gagnon

Danielle Nepveu au banquet du congrès 2004.

le groupe de travail en compagnie d'une de nos collègues du collège Mariannapolis (Susan Anastasopoulos) afin de représenter le niveau collégial. Les travaux du comité qui se sont déroulés pendant près d'une année nous ont permis, à l'époque, de faire connaître les préoccupations des professeurs d'histoire du collégial. Le rapport Lacoursière a finalement recommandé l'instauration d'un cours d'histoire obligatoire pour tous au collégial et certaines modifications du contenu des cours

d'histoire pour les élèves de sciences humaines. Nous étions alors fort optimistes quant à la suite des événements.

Mon mandat comme présidente s'est inscrit dans la foulée de ce rapport. En effet, les deux années qui ont suivi ont été consacrées en grande partie à des activités de promotion de l'histoire et aux suites à donner au rapport Lacoursière. Dès 1996, Bernard Dionne avait participé à la création d'une coalition pour la promotion de l'histoire au Québec. Cette coalition, sous la présidence de Jean-Claude Germain, regroupait divers groupes préoccupés par la place de l'histoire au Québec tels que la Fédération des sociétés d'histoire, la Société des professeurs d'histoire du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Union des écrivains et l'Association d'histoire politique. Après mon élection à la présidence, j'ai siégé à l'exécutif de la coalition qui a organisé quelques événements de promotion de l'histoire (conférences de presse, émissions radiophoniques au Salon du livre de Montréal). Cependant, malgré le fait que tous les participants poursuivaient un but commun, celui de donner une plus grande place à l'histoire, les intérêts des différents groupes devinrent rapidement difficiles à concilier. L'APHCQ souhaitait que la coalition s'exprime davantage sur l'enseignement de l'histoire, tandis que d'autres poursuivaient des objectifs assez variés (protection du patrimoine, intérêts politiques, etc.) L'exécutif de l'APHCQ a donc décidé, au cours de l'hiver 1997, de se retirer de la coalition.

Nous fêtions peu après le premier anniversaire du dépôt du rapport Lacoursière et aucune suite n'avait été donnée à nos recommandations quant à la place de l'histoire au niveau collégial. Le gouvernement du Québec avait choisi de mettre en place les États généraux sur l'éducation et le rapport Lacoursière devenait un des documents qui pouvaient inspirer leurs travaux. Par contre, le mandat des États généraux ne concernait que le primaire et le secondaire et non le collégial. C'est pourquoi, en mai 1997, des collègues du milieu universitaire et moi-même avons décidé de reprendre le flambeau. Je me suis donc jointe à René Durocher (Université de Montréal), Christian Laville (Université Laval), Brian Young et Desmond Morton (Université McGill) et José Igartua (UQAM). Première étape: une lettre aux journaux parue le 8 juillet 1997 sous le titre *L'enseignement de l'histoire: une réforme à poursuivre,* puis l'organisation d'un forum pour la réforme de l'enseignement de l'histoire qui a eu lieu le 21 août 1997 à l'Université de Montréal. Ce forum, animé par le journaliste Pierre Maisonneuve, regroupait à la fois des historiens du milieu universitaire, des professeurs du réseau collégial et du secondaire et des passionnés d'histoire tout simplement. Nous avons eu la chance de recevoir notamment Paul Inchauspé, président des États généraux, qui accepta de nous livrer le fruit de ses réflexions quant à l'avenir de l'enseignement de l'histoire. Mais, faut-il le préciser encore une fois, l'enseignement de l'histoire au collégial ne semblait pas faire partie des plans du Ministère de l'éducation qui se dirigeait tranquillement vers une réforme du programme de sciences humaines sans manifester l'intention de faire une place plus grande à notre discipline.

Mon mandat comme présidente s'est inscrit dans la foulée du rapport Lacoursière.

Mon passage à la présidence fut également marqué par une collaboration étroite avec la Fédération des sociétés d'histoire. Deux événements nous ont rapprochés. D'abord, l'organisation du concours François-Xavier-Garneau, entamée sous la présidence de Bernard Dionne; ce concours s'adressait exclusivement aux étudiants du collégial qui devaient déposer un travail de recherche sur un thème en histoire du Québec. La compagnie Domtar, en tant que commanditaire, offrait trois bourses aux gagnants d'une valeur respective de 1500 $, 1000 $ et 500 $ ce qui était loin d'être négligeable. La première année du concours, en 1997, le comité organisateur, dont nous faisions partie, avait retenu le thème des événements de 1837. L'année suivante, c'est *Maurice Duplessis et la grande noirceur: mythe ou réalité* qui constitua le thème sur lequel les étudiants devaient produire un travail de dix à quinze pages. Un jury, formé de professeurs d'histoire du milieu collégial et de représentants de la Fédération des sociétés d'histoire, se chargeait de désigner les gagnants. Ce concours connut une certaine popularité et il est intéressant de voir, dans les archives, les photos des gagnants et de reconnaître parmi eux des gens maintenant très engagés dans leur milieu. Cependant, au cours de l'année 1998, nous avons dû nous retirer du concours. Nous n'avions aucun contrôle sur la publicité ainsi que sur les aspects administratifs du dossier et les délais que nous avions rencontrés entraînaient de sérieuses difficultés, notamment lorsqu'il s'agissait d'informer les professeurs dans les collèges. L'exécutif de l'APHCQ, après avoir tenté en vain de régler ces problèmes, a dû se résigner à abandonner l'organisation du concours.

L'autre dossier en collaboration avec la Fédération des sociétés d'histoire fut celui de la publication d'un bottin des ressources en histoire. Bernard Dionne et Luc Lefebvre (Cégep du Vieux-Montréal) ont accompli un travail exceptionnel afin de réunir, en un seul bottin, toutes les ressources existantes en histoire au Québec (centres d'archives, bibliothèques, musées, sociétés d'histoire, sites internet, associations d'historiens, ministères, institutions d'enseignement, etc.). Le projet reçut une subvention du gouvernement fédéral, ce qui a permis d'embaucher pendant l'été 1997 une étudiante responsable de compiler les données, sous la supervision de Bernard Dionne. Ce bottin fut distribué gratuitement aux membres de l'APHCQ, tandis que la Fédération de sociétés d'histoire supervisait la diffusion du document.

Évidemment, on ne saurait passer sous silence les congrès de 1997 et 1998 et les multiples réunions de l'exécutif, mais tout cela fait partie de la vie quotidienne de l'APHCQ, peu importe la présidence. À la lecture des archives et de mes notes personnelles, le bilan que je peux tenter d'ébaucher est le suivant: il est frappant de constater l'extraordinaire vitalité d'une association qui ne compte pourtant pas des centaines de membres. Cela a nécessité et nécessite encore une grande implication et beaucoup d'enthousiasme de la part, non seulement de l'exécutif, mais de tous les membres. En même temps, on ne peut que constater les réelles difficultés pour une association telle que la nôtre de se faire entendre par le Ministère de l'éducation, particulièrement dans un contexte où la dimension programme a nettement supplanté l'aspect disciplinaire. Il n'en reste pas moins que lorsqu'on examine tout ce qui a été fait à l'APHCQ depuis dix ans on ne peut que se réjouir. Peu d'associations peuvent se vanter d'avoir un membership aussi constant, un bulletin d'une aussi grande qualité et un congrès annuel dont l'intérêt ne se dément jamais. J'espère de tout cœur que nous pourrons continuer ce travail dans les prochaines années dans les collèges tels que nous souhaitons les conserver.◆

Danielle Nepveu
Collège Gérald-Godin
Présidente de l'APHCQ, 1996-1998

Souvenirs, souvenirs…

Au fil des ans, les congrès de l'APHCQ ont été:

Des congressistes prolongeant la discussion avec Gérard Bouchard.

Rencontrer des collègues.

Participer à un atelier.

Gérard Bouchard (UQAC), un conférencier.

Un auditoire attentif.

La Parole à l'exécutif.

Un lancement.

Des gagnants au concours F.-X. Garneau.

Des membres des anciens exécutifs fidèles à l'APHCQ: Gérard Turcotte, Louis Lafrenière, Danielle Nepveu, Luc Lefebvre et Bernard Dionne.

Une discussion animée.

Pierre Godin et Micheline Lachance, écrivain et conférencier.

Une table ronde autour des communautés culturelles et de l'histoire.

Un cocktail au Salon des exposants.

Des sourires de satisfaction.

Micheline Dumont (Université de Sherbrooke), conférencière.

Une gagnante au concours F.-X. Garneau

Gilles Laporte, responsable du site internet.

La chance de s'exprimer.

Danielle Nepveu, présidente.

Patrice Regimbald, responsable du bulletin.

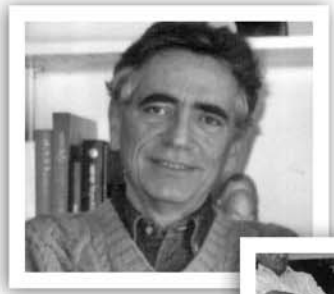

Christian Laville (Université Laval), conférencier.

Des conférences intéressantes.

Un congressiste au Salon des exposants.

Le défi de la durée

Christian Gagnon

Lorne Huston au banquet du congrès 2004.

Lors de la préparation de ce petit mot sur l'histoire de l'APHCQ entre 1998 et 2000, j'ai parcouru les numéros de notre Bulletin pendant cette période. Outre l'admiration renouvelée que j'éprouvais devant ce travail magnifique réalisé par les comités de rédaction sous la direction de Bernard Dionne et Patrice Regimbald, j'ai bien souri au titre de mon premier *Mot du président*: «Le défi de la durée» (vol 5, nº 1 p.4). Avec le recul, je vois encore plus clairement comment ces années étaient dominées par ce défi. Après un départ fulgurant sous les présidences de Bernard Dionne et Danielle Nepveu, l'Association allait connaître, sous mes mandats, une difficile période d'apprentissage des limites de son action. Si elle n'a pu que constater son impuissance en tant que groupe de pression, elle a néanmoins réussi à maintenir, voire à développer, la vie associative des professeurs d'histoire.

LA RÉFORME DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES: DUR RAPPEL DES LIMITES DE NOTRE ACTION

Je le dis sans détour, l'Association a frappé un mur en 1998-1999 lorsqu'elle a pris la pleine mesure de son impuissance à peser sur le processus de révision du programme de sciences humaines. On sait que l'une des raisons d'être de la création de notre association était de remplir le vide laissé par l'abolition de l'ancienne coordination provinciale, instance de consultation du ministère d'éducation d'avant la Réforme Robillard. Or, le refus du ministère d'accorder quelque reconnaissance que ce soit aux regroupements de professeurs sur une base disciplinaire était une grande déception et remettait en cause l'une des principales motivations que nous pouvions avoir de nous regrouper.

Par ailleurs, force m'est d'admettre que la visibilité qu'avait acquise l'APHCQ dans ses relations avec des partenaires s'étiolait. Certaines actions entreprises auparavant étaient ponctuelles (participation au comité Lacoursière sur l'enseignement de l'histoire) et n'ont pas eu de suite. D'autres, comme la coopération avec la Fédération des sociétés d'histoire du Québec dans le dossier du *Prix François-Xavier-Garneau* et le *Bottin de l'histoire*, se sont avérées trop lourdes et peu profitables. Bref, l'association a connu une douloureuse période d'apprentissage de ses limites à cette époque qui l'obligeait à recentrer ces actions. Je remercie encore les deux premiers présidents, Bernard Dionne et Danielle Nepveu, qui ont accepté de continuer à faire partie de l'exécutif de l'association à l'expiration de leurs mandats à la présidence. Sans leur concours à travers cette période de transition, le sort de l'association aurait été encore plus incertain.

L'Association a frappé un mur en 1998-1999 lorsqu'elle a pris la pleine mesure de son impuissance à peser sur le processus de révision du programme de sciences humaines.

Heureusement, notre association n'a pas été créée uniquement en tant que groupe de pression. Elle avait, comme elle a encore, la mission de favoriser les échanges entres les membres, tant en ce qui concerne des questions de fond en histoire que sur des questions pédagogiques. Sur ce plan de la vie associative, si je peux dire, les résultats ont été beaucoup plus fructueux. Il y aurait beaucoup à dire à ce chapitre mais si je retiens ce qui m'a le plus touché pendant cette période, je signalerai deux grands souvenirs:

1. *L'essor de la participation des professeurs de la région de Québec*

Le congrès en 1999 était au Collège Sainte-Foy et Lucie de Bellefeuille assurait la liaison entre l'équipe du collège et l'exécutif. L'occasion était tout donnée pour tenter de renforcer les activités de l'association dans la région de Québec. Deux réunions de l'exécutif cette année-là auront lieu à Québec (une première dans l'histoire de l'association). Mais les profs de la région n'avaient nul besoin de ce signal de l'exécutif. Ils ont mis en place leur propre réseau et ont organisé à l'automne 1999 leur premier «brunch-conférence». Ce regroupement régional allait s'avérer tout à fait remarquable par la capacité dont il faisait preuve, avec le temps, à susciter la participation des professeurs des collèges tant privés que publics, voire même de disciplines connexes à l'histoire. Jean-Pierre Desbiens (Collège François-Xavier-Garneau), notamment, a joué un rôle clef dans l'accouchement de cette pratique qui fait désormais partie des traditions dans la région de Québec. Loin de constituer un élément de division dans l'association, ces initiatives ont toujours constitué un exemple pour d'autres régions et, en fin de compte, ont renforcé la vie associative à un moment où elle était bien fragile. À mes yeux, c'est une réalité qui, encore aujourd'hui, constitue l'une des belles réussites de l'Association.

2. *Le congrès 2000 sur le christianisme*

Premier (et seul) congrès à être organisé par l'exécutif de l'association (par opposition à une équipe du collège hôte), ce projet était une vraie œuvre collective. Quel plaisir d'y travailler avec Joceline Chabot, Jean-Pierre Desbiens, Patrice Regimbald et Géraud Turcotte! Sur le plan financier toutefois, ce congrès a tourné au désastre, je dois l'avouer. Nous avions mal choisi les dates (24-25 mai). Il reste qu'à mon humble avis, le VIe congrès était un des grands congrès sur le plan du contenu et, somme toute, il a constitué un dossier dont je conserve de souvenirs particulièrement heureux et chaleureux.

Bref, au moment où Jean-Pierre Desbiens m'a succédé à la présidence de l'APHCQ, le bilan de notre action était loin d'être glorieux mais le défi de la durée était un peu mieux assuré. Je crois que nous avons contribué à maintenir vivant ce rêve des fondateurs: un espace commun pour réfléchir certes, mais aussi tout simplement pour nous retrouver comme nous sommes: passionnés d'histoire et du désir de partager cette passion avec nos élèves. Dans une vie professionnelle de plus en plus marquée par les procédures bureaucratiques, cet espace me semble d'une nécessité toujours aussi urgente.◆

Par Lorne Huston
Cégep Édouard-Montpetit
Président de l'APHCQ, 1998-2000

L'APHCQ et moi

Quand je me présentai au congrès de 1992 au Cégep Édouard-Montpetit, jamais je ne pouvais m'imaginer où cela allait me mener. Timide et à mes premières armes en enseignement, je rencontrai plusieurs «bonzes» maintenant à la retraite et quelques jeunes loups avec qui je partage maintenant une quinzaine d'années d'expérience.

Deux ans plus tard, en pleine réunion départementale au Collège François-Xavier-Garneau, Yves Tessier nous annonce la naissance d'une association, s'adressant spécifiquement aux professeurs d'histoire du collégial. Me souvenant du plaisir que j'avais eu à Édouard-Montpetit en 1992, j'adhérai rapidement à cette jeune association dont le premier président, Bernard Dionne (Cégep Lionel-Groulx) était l'auteur du volume que je conseillais à mes élèves pour corriger quelques lacunes méthodologiques.

C'est au cours de la quatrième année d'existence de l'association que mon intérêt réel pour le fonctionnement de l'APHCQ est né. En effet, je trouvais excellente l'idée qu'avait eue l'exécutif de mandater un membre afin de s'occuper des communications avec les professeurs d'une dizaine de cégeps. C'est Lucie Piché, alors au Cégep André-Laurendeau, qui avait en charge les communications avec les professeurs des cégeps de la région de Québec. Au congrès de 1998 au Cégep Édouard-Montpetit, je glissai à l'oreille de Bernard Dionne qu'il serait bien que ce soit quelqu'un de Québec qui soit la courroie de transmission de l'information pour la région 03. Ce dont je ne me doutais pas, c'est que c'est moi qui serait appelé à jouer ce rôle. L'année suivante, c'est Lorne Huston (Cégep Édouard-Montpetit) qui m'approchait au Congrès du Cégep de Ste-Foy pour que j'accepte un rôle de directeur au sein de l'exécutif de l'APHCQ, offre que j'acceptai d'emblée. Je devenais le premier membre élu de la région de Québec à siéger à l'exécutif.[2]

Cette première année, très appréciée, en fut une de découvertes, mais étant le seul membre de Québec je me sentais loin de l'action et je crois ne pas avoir pu m'impliquer au maximum de mes possibilités. J'ai dû voyager énormément en 1999-2000 pour nos réunions que nous tenions à Montréal en fin d'après-midi sur semaine et parfois j'avais cours à 8h00 le lendemain matin. Ce fut donc une année d'initiation, mais où j'aurais pu faire encore plus. De plus, comme aucun cégep ne s'était manifesté au congrès de 1999 tenu à Ste-Foy pour recevoir le congrès 2000, c'est à l'exécutif qu'est revenu la tâche d'organiser le seul congrès à s'être tenu hors des murs d'un de nos collèges: le congrès de l'Île-Perrot. C'est lors de ce congrès que devaient également être modifiés mes plans et ma place au sein de l'exécutif.

En effet, en cet avant-midi de mai 2000, bien assis sur un banc de parc situé sur le site du congrès de l'Île-Perrot, relaxant quelques minutes avant d'entrer à l'assemblée générale, je vois Lorne Huston et Patrice Régimbald (Cégep du Vieux-Montréal) se placer devant moi, solennels. Que me voulaient-ils? Je savais qu'ils quittaient les postes clés de l'exécutif, mais je ne me doutais nullement qu'ils avaient une telle nouvelle à m'annoncer. Devenant le plus ancien membre de l'exécutif (outre Lorne qui acceptait de demeurer à titre de directeur responsable de la trésorerie), c'est à moi qu'incombait le devoir de prendre charge de l'association. Avais-je le choix? Une seule certitude: ce n'était pas prévu dans mon plan de carrière. En une seconde je voyais les dossiers d'importance me frapper en plein visage. Une nouvelle réforme était en marche, nous nous devions de remplacer Patrice comme responsable du Bulletin, le membership de l'association au sortir du congrès de l'Île-Perrot n'avait jamais été aussi bas et les finances allaient dans ce même sens et, enfin, j'avais senti à ce congrès un changement dans les effectifs de l'association.

L'association rajeunissait, plusieurs membres fondateurs étaient maintenant à la retraite et quelques jeunes membres, précaires il va de soit, adhéraient à l'APHCQ.

Celle-ci rajeunissait, plusieurs membres fondateurs étaient maintenant à la retraite et quelques jeunes membres, précaires il va de soit, adhéraient à l'APHCQ. Comment les rejoindre, les intéresser à notre association? Bref, ce fut une des secondes les plus longues de ma vie. À l'assemblée générale, je fus élu sans opposition au titre de président. Pour me seconder, Lorne s'acquitta des finances à titre de trésorier, Chantal Paquette (Cégep André-Laurendeau) et Hermel Cyr (Cégep de l'Outaouais) à titre de directrice et de directeur, et enfin Martine Dumais (Cégep Limoilou) relevait le défi de responsable du Bulletin.

MA PRÉSIDENCE

Ma première année à la présidence en fut une de découvertes, je me suis cherché beaucoup. Je devais personnaliser ma présidence. Bien sûr je m'acquittais des tâches courantes, mais c'est souvent à coup d'essais et erreurs que j'y arrivais, laissant place, parfois, à quelques moments d'incertitude et de frustration. Cependant plusieurs dossiers furent menés à terme avec fierté.

D'abord, je vois ma présence à la présidence comme un changement de garde important. Je devenais le premier président provenant de la «province». J'avais de très grandes pointures à chausser. Succéder à Bernard Dionne, Danielle Nepveu et Lorne Huston comportait un stress majeur pour moi. Le défi était de taille. De plus je ne possédais ni la personnalité du battant prêt à me lancer tel un Don Quichotte à la charge du MEQ, ni l'âme d'un syndicaliste prêt au combat. Donc je ne voyais pas non plus l'APHCQ comme un organe de combat, ni comme un acteur décisionnel du programme d'histoire auprès du Ministère. Plusieurs le croyaient et j'ai même senti de la nostalgie chez certains membres ayant connu les «coordinations provinciales». L'APHCQ n'était pas cela et la façon de faire du MEQ lors de la réforme nous a «confinés» à d'autres rôles.

Lors d'une réunion tenue au Cégep André-Laurendeau à l'automne 2000, j'ai tenté quelques représentations au nom de l'Association devant les instances du MEQ, rien n'y faisait. Le chemin semblait tout tracé et le concept «discipline-histoire» était noyé par le concept «programme». L'APHCQ avait peu de poids dans ce contexte et nos demandes restèrent lettres mortes. Je me souviendrai toujours de la mine déconfite de Bernard Dionne lors de cette réunion, constatant comme moi que

1. Le congrès de 1992 n'est pas le congrès fondateur de l'APHCQ. Il était prévu uniquement pour discuter du nouveau cours d'histoire de la civilisation occidentale, cours né un an plus tôt d'une xième réforme. Cependant, c'est là qu'a germé l'idée de l'association.
2. Yves Tessier (1995-1996) et Lucie de Bellefeuille (1998-1999) avaient été membres de l'exécutif, mais à titre de responsables du Congrès à venir et ils s'y retrouvaient donc d'office.

tout était réglé et que seul le programme primait. L'APHCQ n'était pas reconnue. À preuve, nous ne pouvions même plus bénéficier de la subvention de 1000 $ que nous recevions dans les premières années de l'Association afin d'organiser nos congrès.

Je m'attardai donc à ce qui fonctionnait déjà très bien, à tout le moins dans la région de Québec, c'est-à-dire créer des liens entre les professeurs des cégeps afin de briser l'isolement de certains provenant des petits collèges. Déjà à l'automne 1999, à ma première année à l'exécutif, j'avais organisé le «fameux» brunch-conférence, tradition qui perdure depuis[3]. Nous avons organisé également dans la région de Québec des visites commentées de quelques expositions majeures du Musée de la civilisation. Ce fut le cas notamment de l'exposition «Syrie» où plus de 20 professeurs de la région étaient présents. A une autre occasion, nous avons assisté à la pièce de théâtre «Les justes» d'Albert Camus à la Bordée et nous avons rencontré les comédiens.

Depuis 5 ans, en effet, c'est une toute nouvelle dynamique qui s'est développée dans la région de Québec. Ces rencontres sociales permettent à nos membres de demeurer à jour dans plusieurs champs d'intérêts relatifs à nos cours, mais leur permettent également d'obtenir toute l'information voulue sur la tâche dans les différents cégeps de la région. L'information circulant, jamais avions nous vu autant de jeunes professeurs précaires avoir la chance de faire leur nid dans plus d'un collège à la fois. Situation peu enviable sans doute sur le plan humain, mais sur le plan purement professionnel et économique, ces contacts furent, je l'espère, des plus appréciés. N'est-il pas préférable d'avoir 3 options qu'une seule?

Puis il y eu le transfert de responsabilité du bulletin de la Métropole vers la Capitale. Patrice Régimbald accomplissait un travail colossal, possédait des contacts auprès des maisons d'éditions bien souvent sises à Montréal, ou auprès d'un imprimeur qui nous offrait de bas prix nous permettant d'offrir à nos membres un bulletin à un prix plus que raisonnable. Au départ, plusieurs craignaient que la tâche soit ardue, voire impossible, mais sans le travail exceptionnel de Martine Dumais que serait-il advenu de notre Bulletin? Elle profita certes de l'expertise de Patrice.... Je dois dire que plusieurs membres de la «gang» de Québec l'ont épaulée depuis 4 ans. Aujourd'hui nous ne pouvons que constater l'ampleur et la qualité du travail de Martine et de son équipe, faisant du bulletin un outil de qualité envié dans de nombreux milieux. N'oublions pas que le bulletin est réalisé par des bénévoles et ce, avec des moyens relativement limités.

C'est au moment de l'assemblée générale de 2001 au Cégep Limoilou, alors que je questionnais l'assemblée sur ce que devrait être le rôle de l'association que j'ai mieux défini ma présidence. **Formation et information**. Nous réalisions déjà assez bien le premier volet des ces deux objectifs (brunch et visites muséales). Restait à mieux informer nos membres des moult activités ou sujets qui pouvaient intéresser l'ensemble de nos membres. C'est ainsi qu'est né le cyber-Bulletin et, dans cette même veine, le Forum que l'on retrouve directement sur le nouveau site de l'APHCQ. Mine de rien, de nombreuses demandes de renseignements convergeaient vers la présidence via le cyber-bulletin. De plus, nous avons favorisé la circulation de l'information lors de la conception des fameux plans cadres. Plusieurs professeurs membres et même quelques professeurs non membres ont pu sortir de leur isolement en demande de l'aide des pairs grâce à ce nouvel organe d'information. J'ai vu plusieurs plans-cadres, de plusieurs collèges transiter afin de répondre aux demandes de collègues en quête d'inspiration.

Les deux années où j'ai assumé la présidence de l'APHCQ nous ont donné droit à deux très beaux congrès (Limoilou et Rosemont). Ramenant le taux de participation à ces deux congrès à près de 70 membres, nous avons pu ainsi stabiliser les finances de l'association et flirter avec le chiffre magique de 100 membres, objectif que je n'aurai pu atteindre en tant que président, mais qui fut atteint en 2004 à ma dernière année au sein de l'exécutif. Je crois que l'association a su trouver un créneau qui satisfasse la majorité des membres par ces deux objectifs que sont la formation et l'information. Enfin, nous avons su insuffler une vitalité nouvelle, d'abord à Québec d'où j'étais issu mais aussi à l'ensemble de l'association par un renouveau du membership. En effet depuis septembre 2000, plusieurs nouveaux jeunes membres ont joint les rangs de l'APHCQ, ce qui me porte à croire que notre mandat d'information fut atteint.

SUR LE PLAN PERSONNEL.

10 ans d'histoire au sein de l'APHCQ ne pouvaient que me marquer. Sur le plan strictement professionnel, j'ai su, comme plusieurs sans doute, profiter de l'enseignement de mes pairs par de nombreuses discussions pédagogiques, ou par les quelques dizaines d'ateliers auxquels j'ai assisté depuis 10 ans. Sur le plan personnel, ces 10 années ont également fait leur œuvre et je tiens à remercier quelques collègues et amis, amies pour ces 10 années à l'APHCQ dont 5 à l'exécutif et 2 à la présidence: Lorne Huston, Patrice Régimbald, Chantal Paquette, Luc Lefebvre, Jean-Louis Vallée et Martine Dumais. Merci aussi à tous ceux avec qui j'ai œuvré à l'exécutif et à ma gang de Québec. Longue vie à l'APHCQ!◆

Jean-Pierre Desbiens
Collège François-Xavier-Garneau
Président de l'APHCQ, 2000-2002

3. De huit membres présents en 1999, nous sommes maintenant plus de 20 membres bon an mal an, et ce en dépit des tempêtes de neige qui sévissent toujours au moment de notre brunch. Nous accueillons maintenant même des membres-associés, des professeurs non membres, ou provenant de collèges situés ailleurs que dans la région de Québec.

Martine Dumais

Bernard Dionne, Danielle Nepveu, Lorne Huston et Jean-Pierre Desbiens, nos anciens présidents.

La présidence 2002-2004 : de la tranquillité au tumulte

Demander au président sortant de parler de son mandat, des faits marquants et des dossiers importants qui ont donné le ton pendant les deux dernières années reste une chose difficile. C'est difficile pour deux raisons. La première est le manque de recul face à ce qui s'est passé. Tout est encore beaucoup trop frais. On ne peut regarder et analyser l'impact réel de chacun des dossiers. La deuxième est que mes mandats correspondent à deux années où les choses ont peu bougé, où il n'y a pas eu de dossiers majeurs ou qui vont marquer l'histoire de notre association. Faire le bilan des deux dernières années, c'est un peu écrire sur le train-train quotidien d'une association qui se porte bien.

Christian Gagnon

Jean-Louis Vallée au pré-congrès 2004.

2002-2003,
UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

Alors que l'assemblée générale de l'APHCQ rassemble de nombreux enseignants et enseignantes connus et reconnus, le congrès au Cégep de Rosemont se clôturait avec l'élection à la présidence d'un inconnu. À part les membres du comité du bulletin, à peu près personne ne me connaissait. Rares étaient ceux et celles qui avaient étudié avec moi à l'Université Laval qui s'en souvenaient. Qui était-ce ? L'élection s'est faite tellement rapidement que je n'ai même pas eu le temps de me présenter, de faire connaître les grands objectifs que je voulais atteindre.

L'année qui a suivi fut plutôt tranquille. Pas de grands dossiers à traiter, si ce n'est l'augmentation du nombre de membres, essayer de créer des ponts avec de nouveaux partenaires et aider à organiser un congrès à Québec. J'ai eu la chance de travailler avec trois équipes extraordinaires. À l'exécutif, les membres occupaient des fonctions depuis quelques années et faisaient un travail fantastique. À peine besoin de faire autre chose que de créer des liens. Tout se faisait presque tout seul. L'équipe du bulletin, à laquelle je participais pour la deuxième année, était menée de main de maître par celle qui avait ce dossier. La troisième équipe, celle du congrès, était fluctuante mais dynamique. Après une session, 3 ou 4 membres avaient quitté parce qu'ils n'étaient plus disponibles aux dates prévues, autant s'ajoutaient au noyau représentant 5 cégeps. Ce fut toute une expérience mais qui valait la peine d'être vécue.

Si on oublie l'organisation du congrès, cette année fut donc tout ce qu'il y a de plus tranquille. Les activités régulières ont été organisées par des gens habitués de les faire. La qualité se maintenait ou s'améliorait grâce à la compétence et à l'expérience de celles et de ceux qui avaient à les faire. Au point de vue pédagogique, les professeurs d'histoire implantaient la première année d'un programme réformé (sciences humaines), alors que d'autres travaillaient à l'élaboration d'un nouveau programme d'histoire et civilisation. C'est l'année suivante qui serait plus importante puisque nous devrions vivre avec les effets de cette réforme et organiser nos cours en conséquence. Pour l'instant, faire des plans cadres, réformer les cours étaient des préoccupations qui se vivaient semaine par semaine, une session à la fois.

Déjà, nous voyions se profiler ce que 2004 allait nous annoncer : une plus grande autonomie des collèges, des disparités non pas de contenu, mais de cours là où nous étions habitués à voir des similitudes. Passer d'un cégep à un autre à l'intérieur du programme de sciences humaines allait devenir plus difficile, entre autres à cause des cours d'histoire.

Du côté du nombre de membres, on pouvait espérer atteindre le chiffre magique de 100. À la mi-session d'hiver 2004, ce chiffre était atteint, puis dépassé.

Civilisation occidentale (qui pouvait changer de nom selon le collège, mais était reconnaissable par sa compétence exclusive) restait à la majorité des endroits ce qu'il avait toujours été. Par contre, à d'autres, il passait de 45 heures à 60. Le cours n'était plus pareil ! Comment allait être gérée cette distinction ? On se le demande encore ! Dans d'autres cégeps, c'était un autre cours d'histoire qui prenait des heures. Pour plusieurs, rien ne changeait en histoire. Et la réforme, comment se vivait-elle dans nos cours ? Passer de l'objectif à la compétence avait-il eu un impact sur notre enseignement ? Lors du congrès 2003, nous avons posé la question à nos membres. La réponse fut généralement la même : « Aucun changement important dans la salle de cours. Sans le savoir, la mutation à la compétence, le travail sur les documents, avait déjà fait son nid ».

Les résultats de ma première année à la tête de l'APHCQ furent ce que tous connaissent déjà. Le congrès 2003 fut un succès qui nous a permis de faire des efforts ciblés pour augmenter le nombre de nos membres. Plus de 75 personnes s'étaient inscrites au congrès, et ce en plus de la dizaine de membres (individus, bibliothèques et organismes) qui renouvelaient sans être présents au Collège Mérici. L'organisation du congrès avait été efficace, le fruit était beau et bon, intéressant. L'équipe élue lors de l'assemblée générale était la même que l'année précédente, un petit nouveau en plus. On pouvait commencer une nouvelle année.

2003-2004,
UNE ANNÉE DE CRAINTES

La seconde année de mon mandat commençait donc de manière intéressante. Du côté du nombre de membres, on pouvait espérer atteindre le chiffre magique de 100. À la mi-session d'hiver, ce chiffre était atteint, puis dépassé. L'APHCQ acceptait de participer à un nouveau concours possédant un aspect historique, cette fois-ci organisée par l'ACNU. Chantal Paquette, en acceptant de prendre en charge le dossier, permettait à notre association de travailler avec des organismes beaucoup plus gros et reconnus que nous, nous donnait une couverture publicitaire très intéressante. Mais la question qui se posait toujours était : « est-ce que le projet va vraiment fonctionner » ? « Est-ce que nous allons être capables, en tant qu'association, de donner le support nécessaire à sa réalisation » ? La réponse, nous la connaissons maintenant. Le projet a été une réussite, et principalement à cause de la responsable de dossier. Ceci confirme une grande leçon de présidence. Il faut savoir s'entourer de personnes de qualité. Et ce fut la caractéristique de

mes deux mandats. Les gens qui m'entouraient savaient faire progresser un dossier. Tous les dossiers étaient entre des mains compétentes et travaillantes. Il ne restait qu'à superviser.

Mais la grande peur allait nous tomber dessus à la fin de l'automne. Au brunch de Québec, au début novembre, personne ne pensait qu'une bombe allait nous tomber dessus. Rien ne nous avait préparés à ce que nous allions apprendre. Pour inaugurer le nouveau site Internet de l'APHCQ, pour donner du «punch» au forum des professeurs d'histoire, Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal) envoyait un simple message, rapidement repris par plusieurs, comme un cri de détresse: «Avez-vous lu le rapport Bédard pour la Fédération des commissions scolaires? Il demande l'abolition des cégeps, le transfert de la première année du préuniversitaire au secondaire et de la deuxième à l'université. Ceux dont le nom commence par les lettres A à L se retrouveraient à l'université, pour les autres, ce serait le secondaire,» lançait-t-il en farce. La farce a fait boule de neige, mais nos membres étaient inquiets.

Nous devions donc organiser un moyen pour défendre nos idées. Le forum de l'APHCQ était intéressant pour brasser des idées, mais pas idéal pour faire une réflexion. L'exécutif a donc décidé d'organiser deux rencontres d'une demi-journée afin de tâter le pouls de nos membres et afin de faire connaître, via un mémoire au ministère de l'Éducation, notre position face à l'avenir des cégeps. Après avoir consulté les professeurs d'histoire, il restait à attendre les questions qui serviraient de base à la réflexion élaborée dans notre mémoire. Plus le temps passait, plus la session avançait, moins nous avions le temps pour travailler le mémoire. Finalement, l'arrivée du «forum virtuel sur l'avenir des cégeps» allait nous donner l'information pertinente sur ce qui serait à traiter. Il faut alors produire le mémoire en catastrophe. Nous avons longuement (peut être trop longuement) hésité à envoyer un mémoire en catastrophe. Par contre, pour le respect de ceux et celles qui ont été consultés, qui se sont déplacés dans des conditions climatiques pas toujours très intéressantes, nous devions le faire, quitte à envoyer un texte moins élaboré que prévu.

À la date limite de remise des mémoires, l'APHCQ envoyait son court texte de 14 pages qui reprenait en gros l'essentiel de nos discussions à Montréal et à Québec. Ce mémoire fut bien vu par des collègues professeurs dans d'autres disciplines des sciences humaines et de plusieurs collèges. Nous avons donné notre opinion sur un sujet qui nous tenait à cœur. Malgré ses limites, notre écrit faisait état des positions de nos membres et montrait que nous ne voulions pas rester au quai à regarder le train passer.

En attendant de savoir ce que le ministre allait faire de tous ces mémoires, il nous fallait terminer l'année. Il nous restait un congrès prometteur pour bien finir une année qui fut, somme toute, plutôt mouvementée. Ce congrès, cette fois-ci organisé à Saint-Jean-sur-Richelieu par une équipe dynamique, fut à la hauteur de nos attentes. Un thème intéressant et bien ciblé, adapté aux lieux, fit en sorte que cette expérience fut plus qu'agréable. Une fois encore, le succès et l'intérêt étaient au rendez-vous. À cette occasion, nous fêtions les 10 ans de l'APHCQ et j'en profitais pour briser la tradition établie. Je demandais et obtenais un troisième mandat, mais cette fois-ci avec une équipe pratiquement nouvelle. Seule Martine Dumais (Cégep Limoilou) restait pour s'occuper du *Bulletin* et de d'autres dossiers. De nouveaux défis nous attendent maintenant: continuer d'étendre notre présence dans les cégeps, percer de nouveau les cégeps anglophones, maintenir nos liens avec nos partenaires et nos membres, maintenir et consolider nos acquis et préparer une relève.◆

Jean-Louis Vallée
C.E.C. de Montmagny, Cégep de La Pocatière
Président de l'APHCQ, 2002-2005

APHCQ... 10 ans d'histoire

PRÉSIDENCE	EXÉCUTIF	CONGRÈS
1. Bernard Dionne 1994-1995	Danielle Nepveu, Louis Lafrenière	Collège Lionel-Groulx (Ste-Thérèse) • Du 30 mai au 1er juin 1995 Conférencier d'ouverture: Jean-Claude Germain
2. Bernard Dionne 1995-1996	Danielle Nepveu, Louis Lafrenière, Éric Douville, Yves Tessier	Collège François-Xavier-Garneau (Québec)• Du 29 au 31 mai 1996 Conférencier d'ouverture: Jacques Dufresne
3. Danielle Nepveu 1996-1997	Bernard Dionne, Luc Lefebvre, Louis Lafrenière, Éric Douville	Cégep du Vieux-Montréal (Montréal)• Du 11 au 13 juin 1997 Conférencier d'ouverture: Micheline Dumont
4. Danielle Nepveu 1997-1998	Luc Lefebvre, Bernard Dionne, Géraud Turcotte, Louise Lapicerella,	Cégep Édouard-Montpetit (Longueuil) •Du 2 au 4 juin 1998 Conférencier d'ouverture: Gérard Bouchard
5. Lorne Huston 1998-1999	Bernard Dionne, Danielle Nepveu, Géraud Turcotte, Lucie de Bellefeuille	Cégep de Ste-Foy (Ste-Foy) • Du 9 au 10 juin 1999 Conférencier d'ouverture: André Ségal
6. Lorne Huston 1999-2000	Patrice Régimbald, Joceline Chabot, Géraud Turcotte, Jean-Pierre Desbiens	Ile-Perrot (Île-Perrot) • Du 24 au 25 mai 2000 Conférencier d'ouverture: Louis Rousseau
7. Jean-Pierre Desbiens 2000-2001	Patrice Régimbald, Chantal Paquette, Hermel Cyr, Lorne Huston	Cégep Limoilou (Québec) • Du 30 au 31 mai 2001 Conférencier d'ouverture: Jacques Mathieu
8. Jean-Pierre Desbiens 2001-2002	Rémi Bourdeau, Martine Dumais, Chantal Paquette, Luc Lefebvre	Collège de Rosemont (Montréal) • Du 30 au 31 mai 2002 Conférencier d'ouverture: Jean-René Chotard
9. Jean-Louis Vallée 2002-2003	Martine Dumais, Chantal Paquette, Luc Lefebvre, Jean-Pierre Desbiens	Collège Mérici (Québec) • Du 28 au 30 mai 2003 Conférencier d'ouverture: Jocelyn Létourneau
10. Jean-Louis Vallée 2003-2004	Martine Dumais, Chantal Paquette, Luc Lefebvre, Jean-Pierre Desbiens, Nicolas-Hugo Chébin	Cégep St-Jean-sur-Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu) Du 2 au 4 juin 2004 Conférencier d'ouverture: Roch Legault
11. Jean-Louis Vallée 2004-2005	Martine Dumais, Julie Gravel-Richard, Marco Macchabée, Bernard Olivier	Cégep Bois-de-Boulogne • 2005

Bilan de l'édition 2003-2004 du Concours *l'ONU ET VOUS*

Le *Concours l'ONU et vous* s'est terminé le 3 mai dernier. Seize travaux, provenant de trois collèges différents (Collège François-Xavier-Garneau, Collège Laflèche et Cégep André-Laurendeau), ont été reçus. Les trois membres du jury, Pierre Ross, René Del Magro et Louise Lacour, que je souhaite chaleureusement remercier ici, ont terminé leur travail de correction pour le 24 mai.

La remise des prix s'est tenue, en grande pompe, à l'Hôtel de ville de Montréal le 16 juin, en présence notamment de M. Paul Gérin-Lajoie, le premier ministre de l'Éducation au Québec en 1964. À cette occasion, les prix suivants ont été remis aux gagnantes.

Ariane Leduc, du Cégep André-Laurendeau, s'est méritée le premier prix, d'une valeur de 500 $, avec son texte «Le massacre de Srebrenica: les raisons de l'échec de l'ONU» (que vous trouverez d'ailleurs publié dans ce numéro). Les deux prix de deuxième place, au montant de 300 $, ont été attribués à Vicky Noël du Collège Laflèche (Trois-Rivières) et à Stéphanie Rondeau du Cégep André-Laurendeau. En troisième place, avec un prix de 200 $ chacun, nous retrouvons Stéphanie Bacon du Collège Laflèche (à qui a aussi été décernée la bourse de 250 $ du *Réseau Droits et Démocratie* pour avoir abordé la question des droits de l'Homme), Charlotte Landry et Joannie Aubé, ces dernières du Collège François-Xavier-Garneau. Des livres des éditions HMH ont été aussi expédiés en prix de participation à six autres étudiants et étudiantes.

Il serait assurément à souhaiter que plus de professeurs et de collèges encouragent leurs étudiantes et étudiants à participer à ce concours formateur et stimulant. Faites connaître le concours autour de vous, auprès de vos collègues d'histoire mais aussi des autres disciplines, car le thème de cette année (voir le texte de M. Michel Brûlé) se prête à des approches multidisciplinaires fort variées.

Chantal Paquette

Ariane Leduc, du Cégep André-Laurendeau, gagnante du premier prix.

Pour ma part, j'ai fort apprécié mon travail de collaboration avec l'ACNU et je souhaite à Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brébeuf) qui prendra la relève pour l'édition 2004-2005, tout aussi de plaisir. Je ne saurais terminer sans remercier les membres de l'exécutif 2003-2004 pour leur soutien constant dans l'élaboration du concours.◆

Chantal Paquette
Cégep André-Laurendeau

Association canadienne pour les Nations Unies-Montréal

United Nations Association in Canada-Montreal

Concours *l'ONU et vous* 2004-2005: contributions du Canada à l'ONU

«... il serait difficile d'imaginer l'ONU sans le Canada et j'irais même jusqu'à dire qu'il serait difficile d'imaginer le Canada sans l'ONU....».

Ces mots du Secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan, devant le parlement du Canada, le 9 mars 2004, témoignent éloquemment des apports de notre pays à l'édification des Nations Unies et des liens qui nous y relient depuis 60 ans.

Tant pour la mémoire collective que pour l'avenir, il est primordial que les nouvelles générations connaissent le rôle qu'ont joué et, que jouent encore, les Canadiennes et les Canadiens dans le système des Nations Unies. Aussi, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'ONU, l'ACNU propose aux étudiants et aux étudiantes du collégial d'examiner, dans le cadre d'une dissertation, une ou plusieurs des contributions du Canada à l'Organisation depuis 1945. Les modalités du concours 2004-2005 seront affichées ultérieurement sur le site Internet de l'ACNU: www.unac.org/montreal. Le concours sera officiellement lancé au mois de septembre prochain et il se terminera au mois de mai 2005. Plus de 6 000 $ en bourses et prix seront offerts.

Voici quelques exemples de la grande variété de sujets qu'offre l'édition 2004-2005:

- La consolidation de la paix et la sécurité humaine.
- La non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement.
- L'élimination des mines antipersonnel.
- Le développement économique et social.
- L'environnement et le développement durable.
- Les droits de la personne.
- La promotion et la protection des droits des femmes.
- Le renforcement du respect des droits des enfants.
- Les libertés fondamentales et les droits des Autochtones.
- La société de l'information.
- La biodiversité.
- La diversité culturelle.
- La bioéthique.

Pour plus d'information sur les contributions du Canada, voir notamment les sites du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (www.dfait-maeci.gc.ca/canada_un/cdn_un-fr.asp) et de la Commission canadienne pour l'Unesco (www.unesco.ca).

Michel Brûlé
Vice-président de l'ACNU

Dissertation gagnante du Concours ACNU 2004

INTRODUCTION

Tel que le mentionne l'article 1 de la Charte des Nations Unies, le mandat principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU) est de «(...) maintenir la paix et la sécurité internationale et à cette fin: prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix (...)»[1]. Or, bien que les mesures adoptées par l'ONU aient parfois été efficaces, elles ont aussi connu des ratés qui ont mené à l'échec de certaines missions. C'est ce qui est arrivé à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, en 1995. Malgré le fait que cette ville ait été déclarée «zone de sécurité» par l'ONU, plus de 7000 personnes trouvèrent la mort dans l'un des épisodes les plus sanglants de la guerre en ex-Yougoslavie. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie vient d'ailleurs tout juste de déclarer le massacre de Srebrenica comme étant un génocide.[2] Devant l'échec évident du mandat de protection de l'ONU face aux populations en danger, une question se pose: Quelles sont les principales causes qui peuvent expliquer l'échec de la mission de la Forpronu lors du massacre de Srebrenica, en ex-Yougoslavie, en juillet 1995?

Schlosser[3] soutient que l'ONU et les pays occidentaux partagent la responsabilité du massacre. Il affirme que les événements de Srebrenica étaient sus et acceptés de tous. Katz et Pellet[4] abondent dans le même sens et vont même jusqu'à rejeter la faute sur certains responsables de l'ONU. Ils réclament que la chaîne de commandement des Nations unies soit simplifiée. Ils dénoncent aussi l'inertie de certains pays occidentaux qui refusent de reconnaître leurs erreurs. Liégeois[5] dénonce principalement les limites du concept de «zone de sécurité», alors que Tréan[6] et Jagger[7] dénoncent elles aussi le laisser-faire des pays occidentaux et la coopération avec les Serbes du bataillon néerlandais posté à Srebrenica.

Bref, deux constantes reviennent chez la plupart des auteurs: les principales causes qui expliquent l'échec de la mission de la Forpronu, lors du massacre de Srebrenica en ex-Yougoslavie en juillet 1995 sont: le manque de soutien des pays occidentaux et les incohérences liées à l'intervention de l'ONU à Srebrenica, c'est-à-dire principalement les contradictions du mandat de la Forpronu face aux zones de sécurité, de même que la complexité de la chaîne de commandement de l'ONU.

Le déroulement du massacre de Srebrenica sera d'abord brièvement présenté, suivi des preuves du manque de soutien des pays occidentaux à l'intervention onusienne, pour finalement aboutir sur les incohérences qui ont marqué l'intervention de l'ONU à Srebrenica.

1.0 LE MASSACRE DE SREBRENICA

La ville de Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, est tristement célèbre pour le massacre qui s'y est déroulé entre le 6 et le 21 juillet 1995, durant la guerre qui opposait les Serbes, les Croates et les Musulmans en ex-Yougoslavie. Portrait de ce massacre.

1.1 Déroulement des événements

Les réfugiés de la guerre d'ex-Yougoslavie affluaient à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, depuis la première vague d'«épuration ethnique» de la guerre, effectuée en 1992-1993 par les Serbes envers les Musulmans, et on évaluait à environ 60 000 personnes[8] la population de la ville. Nahoum-Grappe définit la purification ethnique pratiquée comme suit: «(...) les massacres de masse, les tortures, les viols, la déportation systématique des populations et leur échange, le vol total de leurs biens.[9]» Les femmes et les jeunes filles furent aussi victimes de viols collectifs, souvent en présence de membres de leur famille.[10] Le mardi 11 juillet 1995, les troupes serbes du général Ratko Mladic prennent donc possession de Srebrenica. Ils demandent d'abord aux réfugiés de se séparer: les femmes, vieillards et enfants d'un côté, les hommes en âge de combattre de l'autre. Ils sont forcés de quitter l'enclave. Les premiers, au nombre de 25 000[11], se rendent à Potocari, à 5 km au nord de Srebrenica, et s'agglutinent autour de la base de la Forpronu, alors que les seconds formeront la «colonne de la mort», qui marchera des jours durant dans les forêts environnantes dans l'espoir d'atteindre la zone gouvernementale de Tuzla. La grande majorité des hommes sera soit faite prisonnière ou alors sera victime des nombreuses embuscades et exécutions planifiées par les Serbes tout au long du chemin.

1.2 Bilan des victimes

Les 25 000 civils ayant rejoint Potocari ne trouvèrent aucun secours auprès des casques bleus hollandais. Ils furent victimes du général Mladic, qui permit l'évacuation des femmes et des blessés, mais qui sépara les hommes restants (enfants et vieillards inclus) pour les faire prisonniers, souvent aux mêmes endroits que les capturés de la colonne de la mort, preuve, selon Schlosser, «(...) de la bonne organisation et de la préméditation du massacre.»[12] Des 15 000 hommes partis à pied, 12 000 étaient toujours portés disparus en 1998 et l'on croyait

1. ORGANISATION DES NATIONS UNIES. Charte des Nations Unies, (page consultée le 17 février 2004), [En ligne], adresse URL: http://www.un.org/french/aboutun/charte/
2. «Le massacre de Srebrenica est un génocide, juge le TPI», *La Presse*, vol. 120, n° 178, (20 avril 2004), p. A15.
3. François SCHLOSSER, «Le massacre qu'on a laissé faire», *Le Nouvel Observateur*, n° 1619, (16 novembre 1995), p. 4. et «Srebrenica: chronique d'un massacre accepté», *Le Nouvel Observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 34-35.
4. Claude KATZ et Alain PELLET, «Srebrenica: un massacre sans responsables?», *Le Monde, Sélection hebdomadaire*, n° 2802, (20 juillet 2002), p. 7.
5. Michel LIÉGEOIS. «Maintien de la paix et diplomatie coercitive: le cas de la Bosnie», *Revue Études internationales*, vol. 29, n° 4, (décembre 1998), p. 867-887.
6. Claire TRÉAN. «Délit de non-assistance à un peuple en péril», *Le Monde, Sélection hebdomadaire*, n° 2489, (18 juillet 1996), p. 10.
7. Bianca JAGGER. «Le scandale Srebrenica», *Courrier international*, n° 375, (8 février 1998), [En ligne], (page consultée le 19 mars 2004), adresse URL: http://www.courierinternational.com/numeros/ 375/037503501.asp?TYPE=archives
8. C. KATZ et A. PELLET, *op. cit.*, p. 7.
9. Véronique NAHOUM-GRAPPE, «Srebrenica: il y a un an», *Esprit*, n° 7, (juillet 1996), p. 10.
10. Aude CERATO et Frédéric STEPANOFF. «L'attente des femmes de Srebrenica: pourquoi l'oubli», *Esprit*, n° 1, (janvier 1998), p. 188.
11. François SCHLOSSER, «Le massacre qu'on a laissé faire», *Le Nouvel Observateur*, n° 1619, (16 novembre 1995), p. 4.
12. F. SCHLOSSER, *op. cit.*, p. 6.

que certains étaient utilisés comme esclaves dans des mines.[13] Aujourd'hui, le nombre total de victimes du massacre est évalué à environ 7 000.[14]

2.0 LE MANQUE DE SOUTIEN DES PAYS OCCIDENTAUX À L'INTERVENTION ONUSIENNE

Les pays occidentaux ont joué un rôle prépondérant dans les événements ayant mené au massacre de Srebrenica. Dans un premier temps, il faut savoir que l'ONU dépendait de l'OTAN au niveau des interventions militaires. De plus, le « groupe de contact », composé des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la Russie, préparait déjà la fin de la guerre et tentait de trouver des solutions au conflit lorsque survinrent les événements de Srebrenica.[15] L'intervention onusienne à Srebrenica n'est donc pas dissociable du rôle des pays occidentaux. Or, ce rôle est fortement critiqué : ceux-ci étaient parfaitement informés de ce qui se déroulait à Srebrenica, mais ont choisi de ne pas intervenir.

2.1 Avant le massacre

Grâce aux révélations effectuées après le massacre, tout porte à croire, aujourd'hui, que les pays occidentaux savaient ce que les troupes serbes préparaient à Srebrenica avant que le massacre ne se produise. Le dossier de la CIA contient des photos aériennes prises trois semaines avant le massacre illustrant un rassemblement, à proximité de l'enclave, de camions et de bus qui ont servi à évacuer les réfugiés lors du massacre.[16] De plus, dès le mois de mars, le général Rupert Smith, alors commandant de la Forpronu en Bosnie-Herzégovine, annonce qu'une attaque sur les « zones de sécurité » est imminente et qu'il n'a pas assez d'hommes et d'armes pour défendre celles-ci. En mai, le général Bernard Janvier, commandant de la Forpronu en ex-Yougoslavie, abonde dans le même sens et suggère d'évacuer les enclaves[17] et le projet d'abandonner celles-ci est ouvertement discuté au Conseil de Sécurité de l'ONU.[18] Pire, des conversations furent captées entre les hauts commandants de la Forpronu et les dirigeants serbes au sujet des zones de sécurité. Le 4 juillet, soit deux jours avant le début du massacre, la décision de ne pas user de frappes aériennes contre l'armée serbe était déjà prise, suite à une entente conclue entre Janvier et Ratko Mladic, dirigeant de l'armée serbe, et cette décision servit de monnaie d'échange pour la libération de 300 Casques bleus détenus en otage par l'armée serbe.[19] Bref, « (...) pas de frappes aériennes pour protéger les populations, mais seulement en cas de menace sur les casques bleus. »[20] Rien n'est donc fait avant le massacre pour tenter d'éviter celui-ci, bien au contraire.

2.2 Pendant le massacre

L'épuration ethnique et les exécutions commencent sur le terrain dès le 6 juillet. Là non plus, rien n'est fait pour freiner les offensives serbes. Premièrement, le bataillon néerlandais de la Forpronu chargé de protéger Srebrenica ne tente aucune intervention afin de protéger la population de l'enclave. Non seulement aucun coup de feu n'a été tiré par les 350 soldats de la Forpronu présents[21], mais en plus, ceux-ci collaborent avec les militaires serbes. Ils ont notamment participé au tri des réfugiés, ont établi une liste des hommes en âge de porter des armes qui fut remise à Mladic et ont fourni du carburant pour les bus chargés de futures victimes.[22] Des photos de Mladic serrant la main du commandant hollandais et trinquant avec lui[23] firent aussi le tour du monde.[24]

Des photos aériennes permirent par ailleurs aux pays occidentaux, États-Unis en tête, de suivre un massacre en direct le 13 juillet 1995.[25] Les Américains détenaient aussi des photos de fosses communes fraîchement creusées[26], qui ont été présentées à l'ONU seulement un mois après le massacre. Malgré l'évidence du carnage qui se déroulait quasiment sous leurs yeux, les appuis aériens sont toujours refusés aux Hollandais qui les réclament de plus en plus intensément à partir du premier jour des exécutions, soit le 11 juillet. C'est ainsi que, dès la semaine suivante, dans l'indifférence générale, l'enclave de Zepa subit un sort semblable à celui de Srebrenica et tombe aux mains des Serbes le 25 juillet.[27]

2.3 Après le massacre

Pourquoi toute cette indifférence de la part des pays occidentaux ? Tout d'abord, les exécutions se sont produites à Srebrenica alors que les gouvernements négociaient les accords de Dayton qui furent conclus en novembre 1995 et qui mirent fin à la guerre dans les Balkans. L'abandon de la zone de sécurité était prévu dans le plan de paix[28] et le refus de bombarder s'explique par la volonté d'éviter une attaque sur les Casques bleus.

Cependant, encore aujourd'hui, les pays occidentaux manifestent un détachement évident face aux conséquences des événements de Srebrenica. Les principaux responsables du massacre, Ratko Mladic et Radovan Karadzic, sont toujours impunis, malgré les actes d'accusation qui pèsent contre eux au Tribunal Pénal International. Karadzic et Mladic « courent toujours, en raison de (...) la pusillanimité des dirigeants politiques occidentaux, et l'aide au retour des réfugiés et à la reconstruction fait toujours cruellement défaut. »[29] Par ailleurs, le silence est toujours maintenu dans les pays occidentaux face à ce massacre. Depuis la réunion de Londres, tenue le 21 juillet 1995, Srebrenica semble avoir été effacée de la mémoire collective, alors que les victimes réclament la reconnaissance et refusent de tomber dans l'oubli.[30] Un seul pays, les Pays-Bas, tient lieu d'exception. Suite à un rapport dévastateur publié par des historiens en 2002, le premier ministre Wim Kok et le commandant en chef de l'armée de

13. A. CERATO et F. STEPANOFF, op. cit., p. 188.
14. Alain FRANCO, « Bosnie : première condamnation pour génocide par la justice internationale », *Le Monde, sélection hebdomadaire*, n° 2753, (11 août 2001), p. 3.
15. François SCHLOSSER. « Srebrenica : chronique d'un massacre accepté », *Le Nouvel Observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 34.
16. V. NAHOUM-GRAPPE, *op. cit.*, p. 6.
17. François SCHLOSSER. « Srebrenica : chronique d'un massacre accepté », *Le Nouvel observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 34.
18. François SCHLOSSER, « Le massacre qu'on a laissé faire », *Le Nouvel Observateur*, n° 1619, (16 novembre 1995), p. 7.
19. B. JAGGER. *op. cit.*
20. François SCHLOSSER. « Srebrenica : chronique d'un massacre accepté », *Le Nouvel Observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 34.
21. C. KATZ et A. PELLET, *op. cit.*, p. 7.
22. B. JAGGER, *op. cit.*
23. Voir annexe I.
24. Jean-Arnault DÉRENS et Catherine SAMARY. *Les 100 Portes des conflits Yougoslaves*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2000, p. 362.
25. C. TRÉAN. *op. cit.*, p. 10.
26. Voir annexe II.
27. François SCHLOSSER. « Srebrenica : chronique d'un massacre accepté », *Le Nouvel Observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 35.
28. François SCHLOSSER, « Le massacre qu'on a laissé faire », *Le Nouvel Observateur*, n° 1619, (16 novembre 1995), p. 7.
29. C. KATZ et A. PELLET, *op. cit.*, p. 7.
30. A. CERATO et F. STEPANOFF, op. cit., p. 189.

terre, Ad van Baal, ont démissionné de leurs fonctions, reconnaissant ainsi leur responsabilité dans les atrocités commises à Srebrenica.

L'apathie quasi-totale qu'ont manifestée les pays occidentaux à l'égard du massacre de Srebrenica est donc l'une des causes principales de l'échec du mandat de protection de l'ONU. Les preuves accablantes s'accumulent et il ne fait aucun doute aujourd'hui que : (...) pour des raisons politiques et diplomatiques : 1) l'enclave de Srebrenica a été volontairement abandonnée aux Serbes par les puissances occidentales ; 2) rien n'a été fait pour sauver du massacre les milliers d'habitants musulmans auxquels la communauté internationale avait promis et garanti la protection, c'est-à-dire avant tout la vie sauve ; 3) les grandes puissances ont tout fait pour cacher le plus longtemps possible l'ampleur du massacre.[31]

3.0 LES OBSTACLES LIÉS AU MANDAT DE L'ONU À SREBRENICA

Or, les pays occidentaux ne sont pas seuls responsables de l'échec de la Forpronu à Srebrenica. De nombreuses contradictions, incohérences et difficultés à l'intérieur même du mandat adopté par l'ONU sont aussi à l'origine du fiasco en Bosnie-Herzégovine.

3.1 Le maintien de la paix depuis la fin de la guerre froide

La fin de la guerre froide au début des années 1990 a amené l'organisation des Nations Unies (ONU) à aborder les opérations de maintien de la paix sous un angle différent. En effet, plutôt que de se limiter à intervenir pour préserver la paix déjà acquise dans un pays ou une région donnée, l'ONU est aujourd'hui impliquée dans des conflits qui ne sont pas encore arrivés à terme.[32] De plus, le type de guerres pour lesquelles l'intervention de l'ONU est sollicitée a aussi changé. Ainsi, la décennie 1990 a fait place à de nombreuses guerres civiles, plutôt qu'à des affrontements impliquant plusieurs États.[33] Ces conflits civils amènent non seulement l'ONU à intervenir dans des situations floues, où la paix n'est pas nécessairement acquise, mais aussi à reconsidérer ses méthodes traditionnelles, devenues inefficaces (d'où la promotion de la «diplomatie préventive» plutôt que du développement des missions de «maintien de la paix»)[34]. De plus, les pays occidentaux n'étant pas directement impliqués dans ces conflits, «le problème du maintien de la paix dans le monde relève maintenant de la compassion»[35], ce qui pourrait aussi expliquer l'indifférence de ceux-ci.

3.2 L'inopérant concept des «zones de sécurité»

À la base, l'adoption du concept de «zone de sécurité» est effectuée sous la contrainte politique.[36]» En avril 1993, le général Philippe Morillon, dans un geste d'autodéfense, proclame Srebrenica sanctuaire protégé par l'ONU, bien que cela outrepasse son mandat. La France et l'ONU n'ont cependant pas le choix de le soutenir et adoptent le 16 avril 1993 la résolution 819 du Conseil de sécurité qui créé le concept de «zone de sécurité». Au départ, aucune mesure coercitive n'est prévue en cas d'attaque sur l'enclave. Cependant, les membres du Conseil de sécurité se retrouvent encore une fois contraints de s'engager plus profondément dans la guerre en ex-Yougoslavie en mai 1993, alors qu'ils adoptent la résolution 824 étendant les «zones de sécurité» aux autres enclaves musulmanes de Bosnie : Zepa, Tuzla, Sarajevo, Gorazde et Bihac.[37] Finalement, le concept de zone de sécurité est encore modifié en juin 1993 alors qu'est adoptée la résolution 836. Cette dernière permet l'utilisation de la force par la Forpronu en cas d'attaque et prévoit le soutien aérien par l'OTAN. Cette résolution étend aussi le mandat de la Forpronu. Celle-ci est désormais chargée de :

- dissuader les attaques contre les zones de sécurité ;
- contrôler le cessez-le feu
- favoriser le retrait des unités militaires ou paramilitaires ne relevant pas du Gouvernement de la République de Bosnie-Herzégovine
- occuper quelques points essentiels sur le terrain
- participer aux opérations d'assistance humanitaire à la population[38]

Non seulement le concept de zone de sécurité est changeant, mais celles-ci ne sont pas clairement délimitées, ni démilitarisées. Le concept de zone de sécurité porte donc en lui-même le germe de sa propre destruction et n'est pas perçu de la même façon par les autorités bosniaques et serbes[39]. C'est donc une source de tensions supplémentaire entre les deux camps.

3.3 L'impossible mission de la Forpronu

La mission de la Forpronu à Srebrenica, telle que décrite ci-haut, prévoit la coexistence d'une mission d'aide humanitaire et d'une mission de protection. «Or, demander à la même force de distribuer de l'aide le jour et de livrer une bataille défensive le lendemain signifiait nécessairement que les deux tâches seraient mal accomplies.»[40] Freedman nuance ses propos en affirmant qu'en fait, ce qui rend ce double mandat impossible est de le réaliser sans effectifs supplémentaires. Il y avait si peu d'hommes postés à Srebrenica que tout effet dissuasif aurait été éliminé et que jamais la Forpronu n'aurait été en mesure de dépasser la simple mission humanitaire. Pire, «la Forpronu et Boutros Boutros-Ghali[41] n'ont jamais pu obtenir les forces nécessaires pour assurer une protection, même minimale, de l'enclave.»[42] Finalement, le recours à la force était très mal planifié. Les contingents de la Forpronu étant placés sous l'autorité de leur pays d'origine, la chaîne de prise de décisions est extrêmement complexe. Schlosser affirme même que la décision d'abandonner les enclaves a été prise par «(...) des responsables d'échelons intermédiaires»[43]. Cela ramène donc le débat sur la nécessité de reconnaître une autorité exclusive aux Nations Unies (...). Aussi longtemps que les contingents composant les forces militaires de l'ONU demeureront, en fait sinon en droit, sous commandement national, l'entrecroisement des irresponsabilités demeurera tel qu'à Srebrenica.[44]

---

31. François SCHLOSSER. «Srebrenica : chronique d'un massacre accepté», *Le Nouvel Observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 34.
32. Afsané BASSIR POUR et Alain FRACHON. «Nations Unies, le temps du réalisme», *Le Monde, sélection hebdomadaire*, n° 2395, (29 septembre 1994), p. 1.
33. Maurice BERTRAND. «À propos de la réforme du Conseil de sécurité», *Revue Études internationales*, vol. 30, n° 2, (juin 1999), p. 417.
34. M. LIÉGEOIS. *op. cit.*, p. 888.
35. M. BERTRAND, p. 421.
36. M. LIÉGEOIS, *op. cit.*, p. 876.
37. *Ibid.*, p. 877.
38. *Ibid.*, p. 879.
39. *Ibid.*, p. 881.
40. Lawrence FREEDMAN. «Bosnie : le soutien à la paix a-t-il un sens ?», *Revue de l'OTAN*, vol. 43, n° 6, (novembre 1995), p. 20.
41. Boutros Boutros-Ghali était secrétaire-général de l'ONU lors des événements de Srebrenica.
42. François SCHLOSSER, «Le massacre qu'on a laissé faire», *Le Nouvel Observateur*, n° 1619, (16 novembre 1995), p. 7.
43. François SCHLOSSER. «Srebrenica : chronique d'un massacre accepté», *Le Nouvel Observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 34.
44. C. KATZ et A. PELLET, *op. cit.*, p. 7.

CONCLUSION

En conclusion, il est tout d'abord clair que les pays occidentaux ont volontairement abandonné Srebrenica. L'ONU étant fortement tributaire des décisions des États membres, le désintérêt des pays les plus puissants ont donc forcément contribué à l'échec de la mission de la Forpronu. Les nombreuses photos aériennes dont disposaient les Occidentaux, de même que les divers avertissements qu'ils ont reçus à l'effet qu'un massacre allait se produire, ne sont que quelques preuves qui expliquent que le manque de soutien de leur part est l'une des principales raisons qui explique la déconvenue de la mission onusienne à Srebrenica. L'autre cause majeure de l'échec du mandat de protection des réfugiés de l'enclave est la présence de nombreuses incohérences et difficultés à l'intérieur même de l'intervention de l'ONU. La principale est probablement la contradiction évidente dans la mission des Casques bleus postés dans la zone de sécurité : ceux-ci devaient faire coïncider une mission d'aide humanitaire à une mission défensive. Les événements de Srebrenica remettent aussi en question la chaîne de commandement de l'ONU, trop complexe selon la plupart des auteurs consultés.

Le fiasco de Srebrenica relance aussi un débat autour de la souveraineté des États. D'une part, les États devraient-ils céder une part de leur souveraineté et accorder à l'ONU l'autorité dans certaines situations ? D'autre part, Srebrenica est un exemple de la problématique du droit d'ingérence. La communauté internationale, représentée par l'ONU, a-t-elle le doit d'intervenir dans les affaires internes d'un État ? Une entrave au principe de la souveraineté des États est-elle acceptable sous prétexte qu'elle peut sauver des vies ? ◆

Ariane Leduc
Cégep André-Laurendeau

ANNEXE I

Cette photo datant du 12 juillet 1995 montre le principal responsable du massacre de Srebrenica, le général Ratko Mladic (à gauche), trinquant en compagnie de Tom Karreman (deuxième à partir de la droite), commandant des Casques bleus hollandais.[45]

ANNEXE II

Photo aérienne de juillet 1995 montrant des emplacements possibles de charniers[46]

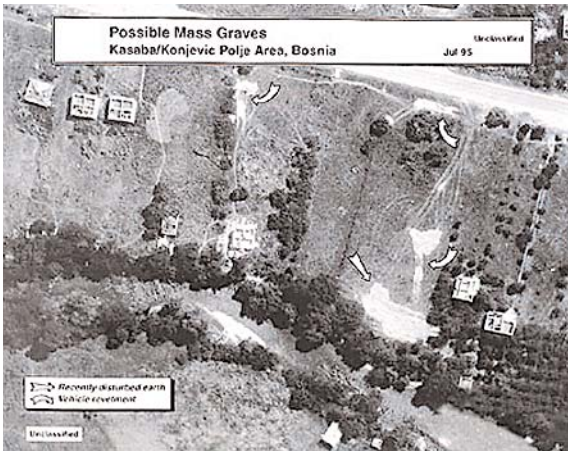

45. Source : François SCHLOSSER, « Le massacre qu'on a laissé faire », *Le Nouvel Observateur*, n° 1619, (16 novembre 1995), p. 8.

46. Source : David ROHDE, « What the US Knows and Won't Reveal », *Chrsitian Science Monitor*, (16 novembre 1995), (page consultée le 20 avril 2004), [En ligne], adresse URL : http://www.csmonitor.com/atcsmonitor/specials/bosnia/p-11161.html

BIBLIOGRAPHIE

Document officiel

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Charte des Nations Unies*, (page consultée le 17 février 2004), [En ligne], adresse URL : http://www.un.org/french/aboutun/charte/

Livre

DÉRENS, Jean-Arnault et Catherine SAMARY. *Les 100 Portes des conflits Yougoslaves*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2000, 427 pages.

Articles de périodiques

BASSIR POUR, Afsané et Alain FRACHON. « Nations Unies, le temps du réalisme », *Le Monde, sélection hebdomadaire*, n° 2395, (29 septembre 1994), p. 1-2.

BERTRAND, Maurice. « À propos de la réforme du Conseil de sécurité », *Revue Études internationales*, vol. 30, n° 2, (juin 1999), p. 413-422.

CERATO, Aude et Frédéric STEPANOFF. « L'attente des femmes de Srebrenica : pourquoi l'oubli », *Esprit*, n° 1, (janvier 1998), p. 188-190.

FRANCO, Alain. « Bosnie : première condamnation pour génocide par la justice internationale », *Le Monde, sélection hebdomadaire*, n° 2753, (11 août 2001), p. 3.

FREEDMAN, Lawrence. « Bosnie : le soutien à la paix a-t-il un sens ? », *Revue de l'OTAN*, vol. 43, n° 6, (novembre 1995), p. 19-23.

JAGGER, Bianca. « Le scandale Srebrenica », *Courrier international*, n° 375, (8 février 1998), (page consultée le 19 mars 2004), [En ligne], adresse URL : http://www.courierinternational.com/numeros/375/037503501.asp ?TYPE=archives

KATZ, Claude et Alain PELLET. « Srebrenica : un massacre sans responsables ? », *Le Monde, Sélection hebdomadaire*, n° 2802, (20 juillet 2002), p. 7.

LIÉGEOIS, Michel. « Maintien de la paix et diplomatie coercitive : le cas de la Bosnie », *Revue Études internationales*, vol. 29, n° 4, (décembre 1998), p. 867-887.

« Le massacre de Srebrenica est un génocide, juge le TPI », *La Presse*, vol. 120, n° 178, (20 avril 2004), p. A15.

NAHOUM-GRAPPE, Véronique. « Srebrenica : il y a un an », *Esprit*, n° 7, (juillet 1996), p. 5-14.

ROHDE, David. « What the US Knows and Won't Reveal », *Chrsitian Science Monitor*, (16 novembre 1995), (page consultée le 20 avril 2004), [En ligne], adresse URL : http://www.csmonitor.com/atcsmonitor/specials/bosnia/p-11161.html

SCHLOSSER, François. « Le massacre qu'on a laissé faire », *Le Nouvel Observateur*, n° 1619, (16 novembre 1995), p. 4-10.

SCHLOSSER, François. « Srebrenica : chronique d'un massacre accepté », *Le Nouvel Observateur*, n° 1653, (11 juillet 1996), p. 34-35.

TRÉAN, Claire. « Délit de non-assistance à un peuple en péril », *Le Monde, Sélection hebdomadaire*, n° 2489, (18 juillet 1996), p. 10.

Congrès 2004

Je me souviens… d'un congrès à Saint-Jean-sur-le-Richelieu

Soir de banquet

La visite du Fort de l'Île-aux-noix.

Un soldat, Mario Lussier (Cégep Lévis-Lauzon), lors de la visite du pré-congrès

Exécutif 2004-2005 de l'APHCQ – J.-L. Vallée, J. Gravel-Richard, B. Olivier, M. Dumais et C. Gagnon.

Des discussions fort intéressantes au Salon des exposants.

Patrick Baker (conférencier, Université Laval), Danier Massicotte (Comité-organisateur, Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu) et quelques participants.

Exécutif 2003-2004 de l'APHCQ lors de l'assemblée générale – J.-P. Desbiens, C. Paquette, M. Brûlé (ACNU/invité spécial), J.-L. Vallée, L. Lefebvre, N.-H. Chebin, et M. Dumais.

« La famille de l'APHCQ » au retour de la belle ballade à l'Île-aux-noix.

Daniel Massicotte et notre guide Mathieu (Parcs Canada).

Des lauréats du Prix du Ministre heureux : Lorne Huston et Louis Lafrenière.

L'atelier sur Chronos a su captiver Chantal Paquette et Luc Giroux.

Des sourires de satisfaction lors d'un autre excellent atelier.

Un comité organisateur qui met au point les derniers détails Andrée Dufour, Daniel Massicotte, Christian Gagnon et Isabelle Tanguay.

SAUVEGARDEZ RAPIDEMENT SUR VOTRE DISQUE DUR
LES VERSIONS COULEUR DE CES PHOTOS
ET PLUSIEURS AUTRES !
http://membres.lycos.fr/congresaphcq2004/aphcq2004.html

Toutes les photos ont été prises par **Christian Gagnon**
(Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu)

Les concepts de la guerre froide de 1947 à 1990
Principes, lignes de force et ruptures

Dans un contexte où l'on s'interroge sur la représentation de la guerre et des conflits de l'histoire, cet atelier (10e Congrès de l'APHCQ – Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu – Le 3 juin 2004) a pour objet d'identifier les concepts de base ayant défini les principes des orientations de la politique extérieure des Etats-Unis et de l'Union soviétique de 1947 à 1990. À travers l'étude des différentes phases de la Guerre froide (confrontation, coexistence pacifique, Détente, retour à la confrontation et dialogue renouvelé), nous étudierons les lignes de force (par exemples: la bipolarité, l'activisme global, la sécurité nationale, l'anticommunisme, l'expansionnisme, l'endiguement) qui se sont maintenues dans l'histoire de cette longue paix armée.

Le 22 février 1946, George F. Kennan, le chargé d'affaires américaines à Moscou, affirmait dans le télégramme #511 de plus de 6000 mots envoyé au Département d'État: «il est clair que le principal élément de n'importe quelle politique des Etats-Unis à l'égard de la Russie soviétique doit être de contenir avec patience, fermeté et vigilance ses tendances à l'expansion. Il importe cependant de noter qu'une telle politique n'implique ni menace, ni bravades, ni gestes superflus d'une inflexibilité apparente».[1]

En contrepartie, le 27 septembre 1946, Nikolai Novikov, l'ambassadeur soviétique à Washington, déclarait dans un télégramme adressé à Moscou: «The foreign policy of the United States, which reflects the imperialist tendencies of American monopolistic capital, is characterized in the postwar period by a striving for world supremacy».[2] C'est en rappelant cette polémique que l'on constate que l'impasse se mit en place et que s'élabore, dès lors, en 1947, la rivalité que l'on en vint à surnommer la Guerre froide.

Dans le contexte de l'après-guerre des Etats-Unis avec l'Irak en 2003, nous sommes en droit de s'interroger sur la représentation de la guerre et des conflits de l'histoire. Par cet essai de synthèse, nous cherchons à identifier les concepts de bases ayant défini les principes des orientations de la politique extérieure des Etats-Unis et de l'Union soviétique de 1947 à 1990.[3] À travers l'étude des différentes phases de la Guerre froide (confrontation, coexistence pacifique, Détente, retour à la confrontation et dialogue renouvelé mettant fin à la Guerre froide), nous étudierons les lignes de force qui se sont maintenues, et les ruptures qui se sont produites dans l'histoire de cette longue paix armée.[4] Dans quelle mesure une étude conceptuelle (à la place d'une étude factuelle) peut-elle faciliter les apprentissages portant sur la Guerre froide? Nous croyons que ce type d'étude des stratégies élaborées par les pôles de décisions américano-soviétiques peut nous permettre une meilleure compréhension de la première moitié et de la fin du XXe siècle, et du début du XXIe siècle. Plus spécifiquement, elle cerne l'évolution de ces transformations, et surtout, permet de mieux saisir et intégrer les enjeux majeurs de cette guerre latente. Comme le mentionna Kennan dans son «approche particulière» du Policy Planning Staff #23 du 24 février 1948: «In all areas of the world, we still find ourselves the victims of many of the romantic and universalistic concepts with which we emerged from the recent war».[5]

LA PHASE D'INCUBATION DE LA GUERRE FROIDE

En 1945, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, on assiste à la disparition du système multipolaire des grandes puissances (France, Angleterre, Prusse, Autriche et Russie) de Westphalie. Le nouveau système **bipolaire** qui émerge à la fin de la Seconde Guerre mondiale apporte alors une reconfiguration géopolitique de l'Europe et une importante redéfinition du système international tout comme en 1648.[6]

La **Guerre froide** entre 1947 et 1990, peut se définir comme un état des relations qui seront tendues, d'hostilités et de luttes entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, et ce, aux niveaux idéologique, politique, militaire, économique, diplomatique et culturel. Ce conflit s'envenima par des guerres par puissances interposées comme en Corée et au Vietnam et coûta huit trillions de dollars, en faisant plus de vingt millions de morts.[7] Cette guerre froide naquit de l'ours soviétique prêt à conquérir le monde et, de l'aigle américain, prêt à tout pour défendre ses intérêts économiques et ses influences politiques.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique sortent grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, les Américains avec leur potentiel économique jamais égalé et le monopole de la bombe atomique, et les Soviétiques avec leur nouveau glacis de l'Europe de l'Est mais, pendant le Second conflit mondial, les Etats-Unis et l'Union soviétique collaborèrent et firent front commun contre le Troisième *Reich*. Cependant, l'ouverture d'un Deuxième front, la partition de l'Allemagne, le non partage du secret de la bombe atomique, les délais dans le Prêt-bail, le partage de sphères d'influence, les questions polonaises et de l'Europe de l'Est en général, avaient miné le terrain d'entente au préalable.

---

1. Lilly MARCOUX, *La Guerre froide, l'engrenage*, Éditions Complexe, 1987, p. 241.
2. K. M., JENSEN, *Origins of the Cold War, The Novikov, Kennan, and Roberts' Long Telegrams of 1946*, United States Institute of Peace Press, 1993, p. 3.
3. Pour une brève analyse des concepts en histoire, voir Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, 1996, p.125-144 et Maurice ANGERS, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 3e édition, CEC, 2000, p.49-54.
4. John L. GADDIS, *The Long Peace, Inquiries Into the History of the Cold War*, Oxford University Press, 1987, p.215-246.
5. Russil WVONG, *PPS/23: Review of Current Trends in US Foreign Policy, February 24, 1948*, (page consultée le 15 mai 2004), [En ligne], adresse URL: http://www.j-bradford-delong.net/movable_type/archives/000567.html
6. John MEARSHEIMER, *The Tragedy of Great Power Politics*, W.W. Norton and Company, 2001, p. 339-341.
7. Sur les origines de la Guerre froide voir Ralph B. LEVERING *et al., Debating the Origins of the Cold War, American and Russian Perspectives*, Rowman and Littlefield Publishers, 2002, p.1-64, p.85-154 et pour les sources primaires portant sur la période, voir le *Cold War International History Project*, (page consultée le 12 mai 2004), [En ligne], adresse URL: http://wwics.si.edu/index.cfm?topic_id=1409&fuseaction=topics.home et *Documents Relating to American Foreign Policy, The Cold War*, (page consultée le 12 mai), [En ligne], adresse URL: http://www.mtholyoke.edu/acad/intrel/coldwar.htm.

Puis, à la suite du décès du président Roosevelt le 12 avril 1945, nous assistons à une nouvelle ère dans les relations internationales. La politique étrangère idéaliste de Roosevelt sera remplacée par la politique réaliste de Truman. À partir de cette époque, les Etats-Unis vont défendre avec acharnement leur sécurité nationale en prévenant les gains du communisme. La nouvelle *Pax Americana* sous la nouvelle présidence impériale tente également, selon certains auteurs, de profiter d'une expansion économique et géographique pour ouvrir des marchés et accéder à des matières premières.[8]

De son côté, dans une Europe ravagée, l'Union soviétique occupe maintenant le glacis de l'Europe de l'Est pour sa propre sécurité nationale et vit toujours dans la psychose de l'invasion allemande de 1941. Elle y impose son système politique et socioéconomique. Ce nouvel **expansionnisme,** caractéristique première de la politique soviétique, possède une idéologique révolutionnaire, un important développement militaire et une soif territoriale visant même une domination mondiale.[9]

C'est dans cette perspective que se développent des **conflits d'intérêts** par rapport aux orientations et aux buts des deux grandes puissances après 1945. On constate rapidement qu'il ne peut y avoir de compromis ou de réconciliation possible sur certains points d'intérêts comme l'Allemagne et l'Europe de l'Est. Malgré le fait qu'à l'avènement de Truman, il y eut quelques ouvertures réciproques pour la poursuite de la collaboration de la «Grande alliance», les relations se détériorent malencontreusement lors des premières rencontres du Conseil des ministres des affaires étrangères de Londres et de Moscou à l'automne 1945.[10] On en était bel et bien à se demander si l'on assisterait à la poursuite de la paix ou à une confrontation inédite?

En l'occurrence, on conçoit que la **Guerre froide** trouve ses **origines** dans une panoplie de facteurs comme des idéologies antagonistes, les impérialismes et l'expansionnisme économique, territorial et militaire au niveau de la géopolitique, des erreurs mutuelles lors de certaines crises et de graves problèmes de perception. Certains politologues vont jusqu'à considérer que l'incompatibilité et la différence de ces systèmes se traduit dans une partie dont les termes sont la somme zéro (d'un gain ou d'une défaite), à cause de certains concepts dont spécifiquement celui de l'idéologique.[11]

Dans le cadre de cette brève analyse conceptuelle, notons d'abord l'interventionnisme ou **l'internationalisme** des Etats-Unis (l'activisme global), signifiant le rejet de l'isolationnisme géostratégique (qui n'était cependant pas économique) où les États-Unis se donnaient une nouvelle responsabilité de direction dans les affaires internationales en fonction de leur puissance, le tout débouchant sur des conflits localisés par puissances interposées.[12]

La **propagande idéologique** peut également être considérée comme un concept de choix car elle a été une des stratégies déterminantes employées par les deux belligérants dans le cadre de cet affrontement. Ce combat d'opinions antinomiques, le libéralisme américain face au communisme soviétique, visait particulièrement à gagner les opposants comme les indécis à leur propre cause.[13]

Un autre concept primordial de cette nouvelle dynamique fut **l'anticommunisme** virulent des Américains qui prendra tout son sens dans l'épisode du mccarthysme, période d'anticommunisme et d'hystérie collective aux Etats-Unis.[14] Cet anticommunisme témoigne de la peur et du rejet viscéral de l'idéologie adverse, s'opposant à *l'American way of life*. Le communisme, selon le gouvernement américain, est un totalitarisme antidémocratique et anticapitaliste, menaçant les libertés et la prospérité du monde occidental. Alors, combattre et défaire le communisme devient le but ultime et même une fixation.[15]

Dans la même orientation, le concept de la **rhétorique acerbe** fut particulièrement utilisé lors des périodes de déclenchement de la Guerre froide, sous Truman à partir de 1945 et sous Reagan dès 1980. Le langage légendaire de Truman à l'égard des Soviétiques, comme celui utilisé dans sa lettre à son secrétaire d'état James F. Byrnes le 5 janvier 1946, reste la citation la plus mentionnée par les historiens de la Guerre froide.[16] Le même ton caustique fut utilisé par le président Reagan en mars 1983 à la *National Association of Evangelicals*, lorsqu'il qualifia l'URSS «d'empire du diable».[17]

---

8. William A. WILLIAMS, *The Tragedy of American Diplomacy*, Dell Publishing, 1972 et tous les auteurs révisionnistes comme Kolko, Paterson et LaFeber qui énoncèrent subséquemment le facteur de l'expansion économique américaine.
9. Martin MALIA, *La tragédie soviétique, Histoire du socialisme en Russie, 1917-1991*, Seuil, 1995, p.376-396, Vladislav ZUBOK et Constantine PLESHAKOV, *Inside the Kremlin's Cold War, From Stalin to Khrushchev*, Harvard University Press, 1996, p.78-109 et Dmitri VOLKOGONOV, *Autopsy for an Empire, The Seven Leaders Who Built the Soviet Regime*, The Free Press, 1998, p.103-110.
10. Arnold A. OFFNER, *Another Such Victory, President Truman and the Cold War, 1945-1953*, Stanford University Press, 2002, p. 22-47, Patricia DAWSON WARD, *The Threat of Peace, James F. Byrnes and the Council of Foreign Ministers, 1945-1946*, Kent State University Press, 1979, p.18-77 et Vladimir PETCHATNOV, «Foreign Policy Correspondence between Stalin and Molotov and other Politburo Members, September 1945 – December 1946», *Cold War International History Project*, Working Paper #26, September 1999, p.1-25.
11. Deborah WELCH LARSON, *Anatomy of Mistrust, U.S-Soviet Relations During the Cold War*, Cornell University Press, 1997, p.1-38, p.235-250 et William Curti WOHLFORTH, *The Elusive Balance, Power and Perceptions during the Cold War*, Cornell University Press, 1993, p.59-99, p.293-308.
12. Nicole VILBOUX, *Les stratégies de puissance américaines*, Ellipses, 2002.
13. Michel WINOCK, «Le schisme idéologique» dans *Le temps de la guerre froide, Du rideau de fer à l'effondrement du communisme*, Seuil, 1994, p. 95-112.
14. George BROWN TINDALL et David E. SHI, *America, A Narrative History*, Volume Two, W.W. Norton and Company, 1999, p.1468-1470.
15. John Earl HAYNES et Harvey KLEHR, *Venona, Decoding Soviet Espionage in America*, Yale University Press, 1999, Eric BREINDEL, *Venona Secrets: Exposing Soviet Espionage and America's Traitors*, Regnery Publishing, 2001, Nigel WEST, *Venona: The Greatest Secret of the Cold War*, Harper Collins, 2001. *Venona* fut un projet super secret des services de renseignement américains pour découvrir les activités d'espionnage soviétiques pendant la Deuxième Guerre mondiale. Même Truman n'en fut pas informé lors de sa présidence.
16. «Only one language do they understand-"How many divisions have you?" … I'm tired babying the Soviets», cité dans Robert L. MESSER, *The End of an Alliance, James F. Byrnes, Roosevelt, Truman, and the Origins of the Cold War*, The University of North Carolina Press, 1982, p.158.
17. Frances FITZGERALD, *Way Out There in the Blue, Reagan, Star Wars and The End of the Cold War*, Simon and Schuster, 2000, p. 25-26.

Sous le concept du militarisme, dans la conjoncture de l'après-guerre, la variable du nucléaire en vint à peser lourd dans la balance. Après son utilisation par les États-Unis contre le Japon en août 1945, la bombe atomique amena une nouvelle dimension dans les relations entre les deux opposants de la Guerre froide. Qu'il y ait eu chantage atomique des Américains ou non à l'origine, il reste qu'il est indéniable que la **nucléarisation** du conflit, à partir de l'avènement de la bombe atomique soviétique en 1949, tiendrait dorénavant un rôle déterminant dans l'élaboration des orientations futures des politiques des décideurs. Cette course aux armements, conventionnels comme nucléaires, allait mener à la notion de «l'équilibre de la terreur».[18]

Par opposition à ce concept périlleux, nous devons mentionner le concept du **désarmement** qui fut particulièrement énergique et respecté dans ses grandes lignes, et qui donna des résultats certains sous les duos antagonistes de Nixon-Brejnev et de Reagan-Gorbatchev.

Par extension, on peut songer également aux divers problèmes de **perception** face aux motivations adverses, comme le principe du reflet du miroir, démontrant des **peurs** et une anxiété réciproque, amenant des interprétations erronées face aux gestes posés par l'autre.[19]

Finalement, comme dernière constatation avant d'entreprendre l'analyse des phases de la Guerre froide, nous remarquons que chacune de ces périodes alterne de conflits intenses à des coopérations relatives, à la suite de certaines ouvertures.

LA GUERRE FROIDE CLASSIQUE, LA PREMIÈRE CONFRONTATION DE 1947 À 1953[20]

En 1946, après s'être rendu compte que les relations entre les deux puissances s'étaient détériorées à un point de non retour, Staline affirma dans un discours au théâtre *Bolshoï* que la guerre était inévitable entre les communistes et les capitalistes. C'était bel et bien la fin de la «Grande alliance» selon lui. C'est dans ce nouveau climat, devenant de plus en plus glacial, que la doctrine Truman fut proclamée le 12 mars 1947. La politique du *containment* ou de **l'endiguement,** une fusion d'anti-impérialisme et de pouvoir coercitif, était seule capable d'empêcher l'expansion et les agressions communistes.[21] Elle se traduisit concrètement par une aide économique et militaire de 400 millions de dollars à la Grèce et à la Turquie. Elle s'étendra même aux «peuples libres qui résistent à des tentatives d'asservissement par des minorités armées, ou des pressions venues de l'extérieur».[22] Cette doctrine créa d'abord et avant tout un fort consensus de la Guerre froide aux Etats-Unis. Mais paradoxalement, les États-Unis comprirent à tort qu'il fallait qu'ils augmentent leur puissance militaire pour préserver leur sécurité nationale, ce qui fut une incompréhension de leur part, selon George F. Kennan, le père même de cette doctrine.[23]

En complément, le plan Marshall du 5 juin 1947 et ses 13 milliards de dollars, qui fut offert à tous les pays du continent, devenait la phase B de cette nouvelle orientation révolutionnaire destinée à revigorer l'Europe qui avait subi les affres de la guerre. La réponse soviétique ne se fit pas attendre et les créations successives du *Kominform* (Bureau d'information des partis communistes) et du COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) amenèrent la doctrine Jdanov. Le troisième secrétaire du Parti communiste, dans un discours à Szklarska Poreba en Pologne, proclama que la planète était maintenant divisée en deux camps.

De leur côté, les Américains avec le document #68 du Conseil de sécurité nationale, nouveau plan et devis de la Guerre froide suggéré en 1950, en vinrent à la même époque à la même conclusion, soit que le monde est divisé en deux camps.[24]

Auparavant, en 1948, Kennan suggéra «l'approche particulière», le document du Policy Planning Staff # 23 qui énoncait: «We are still faced with an extremely serious threat to our whole security in the form of the men in the Kremlin. These men are an able, shrewd and utterly ruthless group, absolutely devoid of respect for us or our institutions. They wish for nothing more than the destruction of our national strength... This is a situation which warrants most careful study and foresight on our part».[25]

Le 4 avril 1949, les Etats-Unis dotait le bloc occidental d'un «parapluie» militaire, soit l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord ou l'OTAN, faisant suite aux traités de Dunkerke (1947) et de Bruxelles (1948). Sous le concept d'un **réseau d'alliances**, cette nouvelle structure allait englober plus de 16 pays et serait vue comme un moyen efficace pour enrayer toute tentative ou toute action négative de la part des Soviétiques à l'égard des Américains et de leurs alliés.[26]

À la suite de la partition de l'Allemagne après la conférence de Potsdam, ce qui était déjà un état de fait, l'évolution de ce problème entre 1945 et 1949 mena à un cul-de-sac. En septembre 1946, le discours du secrétaire d'État Byrnes à Stuttgart déclarait que les USA ne laisseraient pas l'Allemagne devenir un état satellite de l'URSS. La conférence de Moscou de mars et avril 1947 se solda par un échec à ce sujet. Le Blocus de Berlin de la part des Soviétiques en 1948-1949 avorta et mena finalement à la création de la RFA et de la RDA. Paradoxalement, c'est donc en Allemagne, à la suite de cette division, que

18. Bernard LEMELIN, «L'emploi de la bombe atomique contre le Japon en 1945: un aperçu de débat historiographique», *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 4, #4, Été 1996, p. 21- 35 et David HOLLOWAY, *Stalin and the Bomb, The Soviet Union and Atomic Energy, 1939-1956*, Yale University Press, 1994, p.196-252.
19. Melvin P. LEFFLER, *A Preponderance of Power, National Security, the Truman Administration, and the Cold War*, Stanford University Press, 1992, p.1-24, pour les peurs des USA et, entre autres, leur réponse économique.
20. Pour des études générales de la Guerre froide, voir SOUTOU, G.-H., *La guerre de Cinquante Ans, Les relations Est-Ouest 1943-1990,* Fayard, 2001, Sophie CHAUTARD, *Les éléments clés de la Guerre froide*, Jeunes éditions, 2001, Stanislas JEANNESSON, *La guerre froide*, La Découverte, 2002, HARBUTT, F. J., *The Cold War Era*, Blackwell Publishers, 2002 et McMAHON, R., *The Cold War, A Very Short Introduction*, Oxford University Press, 2003.
21. Les doctrines ont pour objectif d'interpréter les faits, orienter ou diriger l'action. Pour une étude approfondie de la conception théorique de l'endiguement, voir Richard L. RUSSELL, *George F. Kennan's Strategic Thought, The Making of an American Political Realist*, Praeger, 1999, p.134-142, p.161-163.
22. Lilly MARCOUX, *op. cit.*, p.90.
23. John Lewis GADDIS, *Strategies of Containment, A Critical Appraisal of Postwar American National Security Policy*, Oxford University Press, 1992, p.54-88 et Marc TRACHTENBERG, *A Constructed Peace, The Making of the European Settlement 1945-1963*, Princeton University Press, p.40-41.
24. Katherine A. S. SIBLEY, *The Cold War*, Greenwood Press, p. 150-153.
25. Wvong, *op. cit.*.
26. Don COOK, *Forging the Alliance: The Birth of NATO Treaty and the Dramatic Transformation of U.S. Foreign Policy Between 1945 and 1950*, Arbour House, 1989, p.222-250 et Yves-Henri NOUAILHAT, *Les États-Unis et le monde au 20e siècle*, Armand Colin, p.170-173.

commença la Guerre froide, et ce fut au même endroit qu'elle se termina. [27]

Finalement sous Truman, dans le processus de l'escalade de la course aux armements, le développement des bombes thermonucléaires, en 1952 pour les Etats-Unis et en 1953 pour l'Union soviétique, engendrera une nouvelle politique nucléaire encore plus rigoureuse sous Eisenhower[28].

LA COEXISTENCE PACIFIQUE DE 1953 À 1962

C'est au Premier secrétaire du Parti communiste ayant succédé à Staline, Nikita Khrouchtchev, que nous devons l'expression de la coexistence pacifique proclamée en 1956. Cette phase de dégel des relations américano-soviétiques signifiait le rejet de la guerre nucléaire comme instrument de la compétition des communistes face aux capitalistes. Dorénavant, la compétition entre les deux systèmes serait pacifique et résulterait dans la victoire du communisme selon Khrouchtchev, cela procurant une vie meilleure aux Soviétiques.[29]

À la même époque, sous la présidence d'Eisenhower, la Guerre froide devint plus profonde à cause de son expansion dans le monde. Cette phase de **globalisation** vit l'expansion du conflit en périphérie en Asie (en Corée, à Taiwan et au Vietnam), au Moyen-Orient (en Égypte), en Amérique latine (au Nicaragua et à Cuba) et en Afrique (au Congo).[30]

En l'occurrence, une nouvelle formulation de la politique de l'endiguement fut adoptée. Le *New Look* amena le ***Rollback***, c'est-à-dire le fait de refouler les Communistes là où il existait une menace. Cet endiguement adapté à une nouvelle conjoncture avait pour principal objectif de dissiper les peurs émanant de l'application de la théorie des dominos et de reprendre, si possible, le terrain perdu.

Sous Eisenhower, par rapport au concept du militarisme, dans la course aux armements nucléaires et spatiaux, la **doctrine des représailles massives** du 12 janvier 1954, le NSC 162/2 de John Foster Dulles, devint une intégration de la force nucléaire pour dissuader l'ennemi. Les alliés comme les adversaires des Etats-Unis devraient être convaincus de leur volonté d'utiliser immédiatement les armes nucléaires en cas d'agression contre le territoire américain ou contre celui de leurs alliés. Pour éviter tout malentendu, Washington devait indiquer clairement à Moscou et à Pékin l'étendue de ses engagements.[31] Aussi invraisemblable que cela puisse l'être, dans cette lancée, la conférence de Genève de 1955 créa un nouvel esprit de coopération qui s'avéra cependant éphémère.

En 1957, la **doctrine Eisenhower** stipula que les États-Unis interviendraient au Moyen-Orient, si n'importe quel gouvernement demandait de l'aide s'il était menacé par une prise de pouvoir communiste. Il s'agissait alors d'étendre la Doctrine Truman au Moyen-Orient.

Finalement, pour démontrer tout l'engagement américain dans sa lutte contre la menace soviétique, Eisenhower élargit l'horizon géopolitique des Etats-Unis par une nouvelle série d'alliances en complément de l'OTAN. Cette politique, qualifiée de «**pactomanie**», institutionnalisa dorénavant un réseau d'alliances militaires bilatérales et multilatérales en y incluant le Japon (1951), la Chine nationaliste (1951), la Corée du sud (1953) et le Vietnam du sud (1954). Conséquemment, la création de trois autres blocs militaires, l'ANZUS en 1951, l'OTASE en 1954 et le CENTO en 1959, visaient à rendre le camp occidental élargi plus hermétique, et cela eut pour conséquence d'encercler stratégiquement l'Union soviétique.

À la suite de la reconnaissance de la souveraineté de la République Fédérale Allemande par son réarmement et de son entrée dans l'OTAN en 1954, l'URSS réagit en créant le pacte de Varsovie en mai 1955, le bloc militaire de huit pays de l'Europe de l'Est, où «les pays membres du pacte accorderont une assistance militaire à tout autre membre victime d'une agression venue de l'extérieur».[32]

Sous le président Kennedy, la **doctrine de la riposte graduée** fut élaborée après la constatation pourtant erronée du *missile gap* (différence de missiles) avec l'URSS. Elle visait à proportionner et diversifier les représailles en fonction de la menace, par une plus grande panoplie d'armement nucléaire. Elle augmenterait, entre autres, le nombre de missiles intercontinentaux créant un ratio de 3:1 sur l'Union soviétique et il serait également question d'opérations clandestines pour déstabiliser les gouvernements suspects.

LA DÉTENTE DE 1962 À 1979[33]

Durant la période de la **Détente** (relative ou même profonde, selon l'expression de Wohlforth), qui fait référence à une diminution substantielle des tensions entre les deux superpuissances antagonistes après la crise majeure des missiles de Cuba d'octobre 1962, un rapprochement entre les deux Allemagnes se manifesterait et les accords d'Helsinki seraient entérinés dans les années 1970[34].

La **doctrine Johnson** énonça que les États-Unis pouvaient dorénavant utiliser la force militaire dans sa sphère d'influence de l'hémisphère occidental lorsqu'ils croyaient qu'il y avait une menace communiste imminente.

Du côté soviétique en 1968, la **doctrine Brejnev,** prônant la souveraineté limitée des états limitrophes de l'Europe de l'Est, fut mise en application comme dans le cas de la Tchécoslovaquie en 1968.

Ultérieurement, sous son homologue Nixon, une nouvelle doctrine présidentielle affirmait que les États-Unis tenteraient de se retirer du Vietnam, qu'ils procureraient du matériel aux nations qui avaient besoin d'aide pour se défendre par de l'assistance économique et militaire, mais sans faire usage de la présence des troupes américaines.

Dans le contexte de la possibilité d'une guerre nucléaire apocalyptique, la **doctrine de la destruction mutuelle assurée** fut adoptée à la fin des années 1960. Cette doctrine stratégique fut dessinée pour dissuader une première frappe par l'Union soviétique, en s'assurant que les populations civiles des deux géants soient à risques égaux dans l'éventualité d'une telle frappe. Elle mena au traité de Moscou de

27. Norman M. NAIMARK, *The Russians in Germany, A History of the Soviet Zone of Occupation, 1945-1949*, Belknap Press, 1997, p.318-352, Carolyn EISENBERG, *Drawing the line, The American decision to divide Germany, 1944-1949*, Cambridge University Press, 1996, p.411-459.
28. John Lewis GADDIS, *We Now Know, Rethinking Cold War History*, Clarendon Press, 1997, p.223-232.
29. William TAUBMAN, *Khrushchev, The Man and His Era*, W.W. Norton and Company, 2003, p.270-324.
30. Robert R. BOWIE, *Waging Peace: How Eisenhower Shaped an Enduring Cold War Strategy, Oxford University Press, 2000.*
31. NOUAILHAT, *op. cit.,* p.192-193.
32. Dominique ROY, *Histoire du XXe siècle, perspectives internationales*, Modulo, 2003, p.192.
33. *Ibid.*, p. 198. Le concept de Détente fut compris de façon différente par les deux camps. Pendant que les Etats-Unis semblaient satisfait et se contentaient du statu quo, l'Union soviétique pratiquait une Détente agressive par une expansion au Tiers-Monde et une augmentation substantielle de leur potentiel nucléaire.
34. Daniele GANSER, «Retour sur la Crise des missiles à Cuba», *Le Monde diplomatique*, #584, novembre 2002, p.i.

1963 (*Test Ban Treaty*) et en mai 1972, à l'accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT I).

Le tandem Nixon-Kissinger développa simultanément la **diplomatie des relations triangulaires** avec la Chine et l'URSS, laissant présager un retour à la multipolarité dans la conjoncture de la Guerre froide.[35]

Sous la présidence de Jimmy Carter, en complément de l'application de la stratégie du linkage ou le fait de lier toutes les questions à traiter, la **doctrine Carter** maintenait que n'importe laquelle des tentatives par l'Union soviétique de prendre le contrôle du Golfe persique et de ses ressources pétrolières serait vue comme un assaut contre les intérêts vitaux des Etats-Unis. Ces derniers seraient autorisés à utiliser la force militaire si nécessaire.

LE RETOUR À LA CONFRONTATION, LE DIALOGUE RENOUVELÉ ET LA FIN DE LA GUERRE FROIDE DE 1979 À 1990[36]

L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en 1979, jumelée à l'élection du président républicain Ronald Reagan, fit en sorte que l'on assista alors à une régénération de la **Guerre froide**. Ce retour à une guerre froide classique se matérialisa d'abord par la rhétorique acerbe de Reagan. De 1980 à 1983, l'ascendance de la tension passa tour à tour par des opérations clandestines et par une remilitarisation intensive avec, entre autres, le projet du bouclier spatial américain (*Strategic Defense Initiative*) de mars 1983. Le point culminant fut atteint à l'automne, lorsqu'une série de crises successives fit de cette période une, sinon la plus dangereuse de la Guerre froide.[37]

La **Doctrine Reagan** soutenait que la politique extérieure américaine allait promouvoir activement la démocratie à travers le monde en supportant des «combattants de la liberté» et en apportant de l'aide humanitaire et militaire pour aider les révolutions démocratiques où elles surviendraient, afin de renverser les régimes communistes au Tiers-Monde.

En 1985, le nouveau Premier secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, s'engagea dans une **restructuration** de son économie (*perestroïka*) et dans une **transparence** de l'information dans la vie publique (*glasnot*). Cette «**Nouvelle pensée**» se voulait une réévaluation révolutionnaire de la politique extérieure soviétique pour combler un retard économique et scientifique chronique. Elle signifia le rejet complet de l'idée de la compétition entre le communisme et le capitalisme, en faveur de relations normalisées entre les États et d'une coopération pour solutionner les problèmes mondiaux. Suivant quelques ouvertures diplomatiques, de part et d'autres, un dialogue renouvelé vit le jour à la stupéfaction de l'auditoire de cette compétition qui durait depuis près d'un demi siècle. Cette percée historique, après la conférence de Reykjavik de 1986, mit de l'avant des réductions des forces militaires nucléaires et conventionnelles, solutionnant presque la confrontation.

À l'automne de 1989, l'on s'attaqua à régler la question allemande après les épisodes de la libéralisation du glacis soviétique et de la chute du mur de Berlin. Ce qui avait permis cette révolution fut la **doctrine Sinatra,** remplaçant la doctrine Brejnev, qui devint la nouvelle politique soviétique sous laquelle les Européens de l'Est eurent la possibilité de poser des gestes selon leur bon vouloir, l'Union soviétique n'intervenant pas pour sauver les régimes communistes de cette région. Finalement, c'est dans cette conjoncture de vacillation de l'Union soviétique, que l'on s'accorda pour la réunification de l'Allemagne et que se concrétisa la fin de la Guerre froide en 1990, à l'endroit même où elle avait commencé.[38]

CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons faire ressortir certaines considérations dans deux champs d'interprétations, soit au niveau des concepts de bases ayant défini les principes des orientations de la politique extérieure des Etats-Unis et de l'Union soviétique pendant la Guerre froide, et au niveau de leurs apprentissages à des fins pédagogiques.

Dans un premier temps, nous croyons que les concepts de la Guerre froide sont de deux types. D'abord, les concepts de longues durées, qui furent élaborés dans la phase d'incubation et dans la première phase de confrontation, se sont maintenus pendant tout le conflit et représentent les principales lignes de force. Par l'étude spécifique des doctrines, nous identifions des continuités dans les grandes orientations des politiques, particulièrement l'expansionnisme soviétique et l'endiguement américain.

Puis, nous avons identifié des concepts de courtes durées, qui furent énoncés à chacune des périodes en fonction des actions et des réactions des deux opposants. Mais dans les deux cas, les conceptions divergentes et les perceptions différentes ont fait en sorte que la confrontation ne pouvait pas trouver de dénouement et dura pendant cinquante ans. On conçoit que chaque participant tenta, par l'utilisation de ses propres concepts fondamentaux, d'imposer son système à l'adversaire. Au niveau de la géopolitique, toutes les régions du monde, les Amériques, le Moyen-Orient (pour les ressources pétrolières), l'Asie, le Tiers-Monde et l'Europe, furent convoitées et sujet de crises. La grande énigme historique de la responsabilité de l'affrontement trouve sa source dans la combinaison du rôle fondamental des personnages et des forces profondes de l'histoire.[39] La fin de la Guerre froide, cette victoire par défaut selon Gaddis, marqua le passage d'un système bipolaire à un système en redéfinition, faisant parfois même regretter la stabilité

35. Raymond L. GARTHOFF, *Détente and Confrontation, American-Soviet Relations From Nixon to Reagan*, The Brookings Institution, 1985, p.199-247 et Chen JUAN, *Mao's China and the Cold War*, University of North Carolina Press, 2001, p.238-276.

36. Raymond L. GARTHOFF, *The Great Transition, American-Soviet Relations and the End of the Cold War*, The Brookings Institution, 1994, Don OBERDORFER, *From the Cold War to a New Era, The United States and the Soviet Union, 1983-1991*, The John Hopkins University Press, 1998, Geir LUNDESTAD, «Imperial Overstretch, Mikhail Gorbatchev, and the End of the Cold War», *Cold War History*, Vol. 1, #1, August 2001, p. 1-20 et Richard NED LEBOW, *Ending the Cold War: Interpretations, Causation, and the Study of International Relations*, Palgrave Macmillan, 2004.

37. En septembre, l'avion espion sud-coréen KAL 007 fut abattu. En octobre, les Américains envahirent la Grenade. En novembre, l'opération *Able Archer* fut une simulation informatisée d'une attaque nucléaire de l'OTAN contre l'URSS et en décembre, les Etats-Unis entreprirent le déploiement des Euromissiles Cruise et Pershing.

38. Philip ZELIKOW et Condoleezza Rice, *Germany Unified and Europe Transformed, A Study in Statecraft*, Harvard University Press, 1997,, p.39-62, p.364-372, Jeremi SURI, «Explaining the End of the Cold War: A New Historical Consensus?», *Journal of Cold War Studies*, Vol. 4, #4, Fall 2002, p. 60-92 et Odd Arne WESTAD, *Reviewing the Cold War, Approaches, Interpretations, Theory*, Frank Cass, 2000, p.343-368.

39. «Qui forge l'histoire? Le poids des choses ou la volonté des hommes?», Jacques De SÉDOUY, *Le Congrès de Vienne, L'Europe contre la France 1812-1815*, Paris, Perrin, 2003, p.15.

dangereuse du système. Depuis, l'on fait référence à l'hyperpuissance américaine et l'on pose maintenant la question du sort de son empire.[40]

Au niveau de leurs apprentissages à des fins pédagogiques, nous pensons qu'une étude conceptuelle peut faciliter les apprentissages sur cette lutte armée. Ce modèle d'enseignement nous paraît bien adapté, d'abord puisque la Guerre froide est terminée. Puis, l'utilisation de concepts abstraits et moins concrets, agencée avec un contenu factuel adéquat, devrait permettre de concevoir des conjonctures problématiques et de suggérer des activités pédagogiques originales et diversifiées. Par cette démarche, après avoir défini les concepts de base retenus et établi l'interrelation de ceux-ci, une meilleure intégration de toute la dynamique et des enjeux de la Guerre froide est possible et favorisée.[41]

Bref, l'étude de la Guerre froide est pertinente pour expliquer les origines des guerres et des conflits actuels. Il serait maintenant intéressant d'identifier et d'analyser les concepts à la source des nouvelles orientations de la Russie et des Etats-Unis sur l'échiquier mondial depuis les événements du 11 septembre 2001.◆

Jacques Pincince
Professeur d'histoire
Collège de Rosemont et
chargé de cours au Département
d'Histoire et de sciences politiques
à l'Université de Sherbrooke

40. Depuis cinq ans, la majorité des essais historiographiques de la Guerre froide porte justement sur la fin du conflit, en fonction de l'intérêt du sujet et des sources disponibles. On dénote une nouvelle volonté de rattacher l'épisode aux périodes antérieures et ultérieures. C'est dans cette optique que les analyses du statut de l'Empire américain sont débattues. Voir sur cette importante question : Emmanuel TODD, Après l'Empire, *Essai sur la décomposition du système américain*, Gallimard, 2002, p.9-33, G. John IKENBERRY, « Illusion of Empire, Defining the New American Order », *Foreign Affairs*, Volume 83, #2, March/April 2004, p.144-154 et John L. GADDIS, *Surprise, Security, and the American Experience*, Harvard University Press, 2004.

41. Nicole LEBRUN, « Difficultés des concepts, implications pour l'enseignement des sciences humaines », *Traces*, Vol. 33, #6, Novembre-Décembre 1995, p.16-20.

Tableau synoptique des concepts de la Guerre froide

CONCEPTS DE LONGUE DURÉE :

Phase d'incubation : 1945-1947

- Bipolarité versus multipolarité
- Expansionnisme et impérialisme
- Internationalisme
- Propagande idéologique
- Anticommunisme (espionnage)
- Rhétorique acerbe
- Conflits d'intérêt
- Course aux armements
- Nucléarisation
- Désarmement
- Problèmes de perception
- Peur
- Réalisme versus idéalisme
- Sécurité nationale

CONCEPTS DE COURTE DURÉE :

1re confrontation • 1947-1953 (compétition)

- L'endiguement (doctrine Truman et Plan Marshall)
- Division du monde en deux camps (discours de Staline, discours de Churchill, doctrine Jdanov)
- Division de l'Allemagne (discours de Byrnes)
- Mccarthysme (anticommunisme)
- Course aux armements atomiques et thermonucléaires
- Réseaux d'alliances : OTAN

Coexistence pacifique • 1953-1962 (dégel)

- Globalisation
- *New Look : Rollback* : NSC 68
- Course aux armements nucléaires
- Équilibre de la terreur
- Dissuasion nucléaire
- Doctrine des représailles massives
- Doctrine Eisenhower : endiguement au Moyen-Orient
- Alliances, pactomanie (ANZUS, OTASE, CENTO versus Pacte de Varsovie)
- *Missile gap,* Doctrine de la riposte graduée

Détente • 1962-1979 (diminution des tensions)

- Doctrine Johnson : utilisation de la force militaire en Occident
- Doctrine Brejnev : souveraineté limitée en Europe de l'Est (intervention en Tchécoslovaquie)
- Doctrine Nixon : aide extra-européenne
- Désarmement (SALT I)
- Destruction mutuelle assurée (MAD)
- Diplomatie triangulaire
- Doctrine Carter : utilisation de la force militaire pour le Golfe persique

Retour à la confrontation et dialogue renouvelé • 1979-1990 (nouvelles relations normalisées)

- Rhétorique acerbe
- Remilitarisation : projet du bouclier spatial (SDI)
- Doctrine Reagan : utilisation de la force militaire pour le Tiers-Monde
- Restructuration et transparence
- Nouvelle pensée : coopération à la place de la compétition
- Doctrine Sinatra : libéralisation permise de l'Europe de l'Est

Une nouvelle formule pour le voyage d'études en histoire au Collège Montmorency

L'Odyssée méditérranéenne 2004

En 1992, Paul Dauphinais, professeur d'histoire au Collège Montmorency, mettait sur pied un voyage d'études dans le cadre du cours d'initiation à l'histoire de la civilisation occidentale (330-910-91). Depuis, il a été réalisé deux années sur trois au plus grand bonheur des huit cohortes d'étudiants (293) qui ont parcouru la Grèce, l'Italie et la France. Du 31 mai au 26 juin 2004, 36 «Montmorenciens», accompagnés de leurs professeurs, Viviane Gauthier et Boris Déry, découvriront à leur tour les richesses historiques et architecturales de ces trois pays au coeur de l'Occident. Pendant 27 jours, ils visiteront plus de 25 sites historiques et musées dans une quinzaine de villes.

UN COURS D'APPROFONDISSEMENT ET D'APPLICATION

L'organisation, les objectifs et le déroulement du voyage ont été repensés afin de le rendre conforme au nouveau programme d'études en sciences humaines, implanté à l'automne 2002. Ainsi, les participants doivent désormais suivre au préalable le cours d'*Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale* (330-910 RE) avant d'**approfondir** et d'**appliquer** les compétences acquises dans un nouveau cours d'histoire dont les objectifs nécessitent absolument une présence sur le terrain: l'*Odyssée méditerranéenne* (330-143 MO). Les principaux objectifs de ce nouveau cours sont les suivants:

- Reconnaître, dans une perspective historique, les principaux héritages intellectuels, politiques, économiques et culturels d'un passé lointain et en retracer les origines.
- Dégager l'importance du cadre physique et de certains éléments de l'environnement qui ont façonné l'être humain méditerranéen.
- Expliquer la pertinence du choix des sites dans l'établissement des forteresses, palais, villes, sanctuaires et cathédrales.
- Expliquer les diverses conceptions, les articulations et le caractère fonctionnel de l'urbanisme grec et romain.
- Retracer, à travers les œuvres observées dans les musées et sur les sites, l'évolution des canons de la beauté dans la peinture, l'architecture et la sculpture.
- Dégager les valeurs sociales, les conditions de vie et les philosophies de l'homme, du monde et de l'au-delà qui nous sont révélées, directement ou indirectement, à travers les témoins appartenant à diverses époques.
- Confronter ses connaissances avec cette forme de connaissance empirique que constitue l'observation en voyage.

DES ÉTUDIANTS MOTIVÉS POUR UN PROJET STIMULANT

Les modalités d'évaluation sont adaptées aux conditions particulières de ce cours-voyage. Les étudiants accumulent 50% de la note avant le départ (évaluation d'un journal de bord, exposés oraux, examen d'étape et travail de recherche individuel sur un site historique) et 50% pendant le voyage (journal de bord complété quotidiennement, deux examens et réalisation d'une visite guidée en équipe). Parce qu'ils ont préalablement suivi le cours d'histoire de la civilisation occidentale, les voyageurs seront appelés à faire eux-mêmes la recherche sur les sites visités et à y guider leurs compagnons: c'est la principale innovation

Groupe qui s'est envolé le 31 mai 2004.

Les chefs-d'œuvre visités ou admirés pendant «L'Odyssée»

L'ANTIQUITÉ (3 500 anè à 476)
- Le Pont du Gard ou Aqueduc de Nîmes
- Le Colisée de Rome
- Le Forum romain
- Le Panthéon
- Pompéi
- La cité d'Agamemnon: forteresse de Mycènes
- L'Acropole d'Athènes et son Parthénon
- Le Musée national d'archéologie d'Athènes
- Le Sanctuaire d'Apollon à Delphes
- La cité d'Akrotiri à Santorin

MOYEN ÂGE (476 à 1453)
- Les Hospices de Beaune
- Le Palais des papes à Avignon
- La Cité fortifiée de Carcassonne
- Le Palazzo Vecchio
- Le Duomo de Florence (Basilique Sainte-Marie-des-Fleurs)
- Le Palais des Doges
- La Basilique Saint-Marc
- La Cathédrale de Notre-Dame de Paris
- La Sainte-Chapelle

MONDE MODERNE (1453 à 1789)
- La Forteresse vénitienne de Palamède à Nauplie
- La Basilique Saint-Pierre et la Chapelle Sixtine
- Le Musée des Offices à Florence
- Le Louvre
- Le Château de Versailles

PÉRIODE CONTEMPORAINE (1789 à ...)
- La Tour Eiffel
- Le Musée d'Orsay
- L'Arc de Triomphe de Napoléon Bonaparte (de l'Étoile)

pour l'édition 2004. Voici quelques exemples des sujets abordés cette année. Devant la Cathédrale Notre-Dame de Paris, une équipe expliquera la place de l'Église au Moyen-Âge et plus particulièrement de la cathédrale dans la cité. Puis, pendant la visite de Notre-Dame, ils nous présenteront les principales caractéristiques de l'architecture gothique dont témoigne la cathédrale. Un autre groupe présentera l'importance sociale et culturelle des jeux de foule dans les vestiges du Colisée de Rome. Dernier exemple, après avoir compris le rôle politique de la tragédie et de la comédie dans la société grecque ancienne, nous assisterons à un extrait d'*Œdipe Roi* de Sophocle joué par des étudiants-acteurs dans le théâtre d'Épidaure!

Viviane Gauthier et Paul Dauphinais au Colisée de Rome

En relevant le défi que suppose un exposé sur le terrain et une importante recherche préparatoire, les étudiants s'engagent activement dans leur apprentissage et partagent leur savoir. Il ne s'agit donc pas seulement d'un voyage culturel, mais d'un véritable stage d'études. Seuls des étudiants motivés acceptent volontiers d'assister à 11 rencontres préparatoires avant le départ en plus des heures de cours pendant le voyage! Voilà une longue préparation dont ils savoureront les fruits durant leur Odyssée méditerranéenne.◆

Viviane Gauthier
Collège Montmorency

Étudiant qui fait la lecture de son guide de voyage devant le temple de Poséidon pendant que le soleil se couche sur le Cap Sounion.

Un petit cours d'histoire au théâtre d'Épidaure.

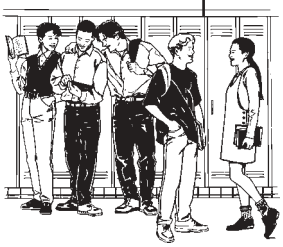

Interjeunes

InterJeunes, le programme vedette de Historica à l'intention des élèves du secondaire et du collégial, est un projet d'apprentissage coopératif sur Internet qui vise à établir des liens entre les élèves, du Canada et de l'étranger. Grâce à Internet, InterJeunes permet à ces derniers de travailler ensemble et ouvre un portail par lequel des élèves d'autres pays peuvent apprendre et échanger avec des élèves canadiens. Ce programme qui connaît un énorme succès existe depuis maintenant quatre ans. Plus de 400 institutions scolaires du Canada et de l'étranger y participent. On peut accéder au site Web à l'adresse suivante: www.histori.ca/interjeunes.

InterJeunes amène les élèves à recueillir de l'information, à la traiter, à l'analyser et à développer une argumentation qu'ils devront mettre à l'épreuve auprès de leurs pairs d'autres régions et d'autres pays. La possibilité de publier le fruit de leur travail dans un magazine en ligne pousse les jeunes à la réflexion et au dépassement. Les groupes de discussions thématiques offrent des possibilités d'apprentissage concrètes qui permettent aux élèves d'utiliser différemment les connaissances qu'ils viennent d'acquérir. InterJeunes est un programme gratuit pour les enseignants et les élèves. Il est offert en français et en anglais.

DES APPRENTISSAGES SIGNIFICATIFS EN LIGNE!

Les enseignants cherchent souvent des idées afin d'intégrer de nouvelles stratégies pédagogiques ainsi que les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) à leur enseignement. Ainsi, InterJeunes a développé des buts et objectifs clairs qui permettent aux enseignants de combiner ces deux exigences. InterJeunes permet entre autres choses de:

- développer une approche constructive face aux apprentissages.
- former l'esprit critique des élèves.
- faciliter l'usage des TIC.
- fournir aux enseignants des ressources utiles qui font appel à diverses stratégies d'enseignement à appliquer en classe.
- offrir aux élèves l'occasion de collaborer à des projets qui leur tiennent à cœur.
- encourager la motivation des élèves.
- encourager la communication et la socialisation entre les élèves afin de favoriser la compréhension et le respect.
- offrir une expérience éducative qui aborde les vrais problèmes mondiaux, ce qui constitue une excellente façon pour les jeunes de participer aux dossiers importants et contemporains.
- promouvoir une meilleure compréhension des problèmes régionaux et de leurs répercussions à l'échelle nationale et internationale afin de former des citoyens mieux informés et plus responsables.
- offrir la possibilité d'élaborer un plan d'action regional traitant des problèmes d'envergure mondiale.

DU NOUVEAU SUR LE SITE!

InterJeunes a fait peau neuve! En voici les principales modifications:

- Le site se divise maintenant en deux sections. L'une est consacrée aux enseignants et l'autre est réservée aux élèves.
- La section «Enseignants» suggère des guides utiles pour l'utilisation d'InterJeunes en classe et une foule d'autres ressources pour faciliter votre enseignement et l'apprentissage des élèves. Vous y trouverez également des plans de leçons ainsi que des grilles de corrélation entre le contenu du site et les différents programmes d'études (classés par année et par province/territoire) pour chacun des modules.
- La section «Élèves» propose aux jeunes de nombreuses activités ludo-éducatives telles des jeux, des sondages, des questionnaires en ligne pour chaque module, des groupes de discussions, etc..

HISTOR!CA

InterJeunes

www.HISTORI.ca

Un univers d'apprentissage coopératif en ligne ouvert sur le monde et gratuit!

SOMMET INTERJEUNES!

La fondation Historica a accueilli plus de 100 élèves à son premier Sommet InterJeunes qui s'est déroulé du 11 au 17 mai dernier à l'Université de Moncton. Le sommet avait pour thème **Le choc des cultures** et il a été organisé dans le cadre du 400e anniversaire de l'arrivée de Samuel de Champlain en Acadie.

Des délégués de la 10e à la 12e année (neuf élèves de chaque province et trois de chaque territoire) ont étudié l'histoire des voyages de Champlain, de ses explorations et des colonies comme point de départ d'une discussion sur l'actualité au Canada et dans le reste du monde. Les discussions traitaient du module Champlain en Acadie de Historica (www.histori.ca) et visaient à répondre aux quatre questions suivantes:

- **Exploration/mondialisation** Qui profite de la mondialisation?
- **Rencontre des cultures** *La rencontre entre les Français et les Micmacs: collaboration ou exploitation?*
- **Conflits et guerres** *En période de crise, est-ce que les gouvernements ont le droit de restreindre les droits de la personne?*
- **Rapprochement** *Est-ce que de tels chocs mènent nécessairement à des conflits ou est-il possible d'y faire face de façon pacifique?*

Au cours des différents ateliers offerts durant toute la semaine du sommet, les élèves ont discuté de ces questions et ont fait preuve de leadership afin de proposer des façons d'aborder le choc des cultures au sein de leur école, de leur communauté et auprès des décideurs. En compagnie de professionnels, les élèves ont élaboré leurs réponses à l'aide d'un des médias/médiums suivants: film documentaire, film d'animation, cybermagazine, radio, presse écrite et théâtre.

Historica offrira peut-être un second Sommet InterJeunes en 2005 en Alberta!

UN CONTENU INTÉRESSANT!

InterJeunes propose actuellement quatre modules qui encadrent les plans de cours et les activités pédagogiques. Le module traitant de la sécurité humaine a été préparé par l'Université Queens, celui portant sur l'expérience de l'immigration a été élaboré par l'Université York et le module intitulé Paix et conflits a été préparé par l'Université de Sherbrooke. À l'aide de ces modules, InterJeunes offre la possibilité de naviguer à travers des dossiers historiques et des dossiers d'actualité tout en consultant des plans de leçons sur Internet et en utilisant des ressources qui s'inscrivent non seulement dans les différents programmes d'études provinciaux et territoriaux, mais également dans l'actualité, tout en reflétant le contexte historique canadien. Les outils pédagogiques qui y sont proposés permettent aux enseignants d'intégrer à leur pratique le développement de plusieurs compétences transversales et disciplinaires. En participant à InterJeunes, les élèves sont appelés à développer leurs habiletés d'analyse, leur esprit critique, leurs aptitudes au travail d'équipe et à la résolution de problèmes ainsi que leur compréhension d'importants enjeux mondiaux. De plus, afin de souligner les célébrations du 400e anniversaire de l'arrivée de Samuel de Champlain en Acadie, la fondation Historica offre un tout nouveau module intitulé Champlain en Acadie. Développé par l'Université de Moncton, ce nouveau module traite, entre autres choses, de la situation des colons français du 17e siècle lors des premières tentatives d'établissement en Amérique du Nord, de la perspective des Micmacs par rapport aux premiers contacts avec les Européens, de la colonisation, des enjeux globaux de l'époque, etc. ◆

Ève Duchesne
Historica

Comment participer?

Rien de plus facile! Inscrivez-vous à InterJeunes directement en ligne en visitant www.histori.ca/interjeunes. L'enseignant doit absolument s'inscrire avant ses élèves. Sur la page d'accueil du site, repérez sur la bande de droite les deux étapes à suivre pour vous inscrire. Dès que vous aurez envoyé un formulaire de demande d'inscription, vous recevrez pas courriel votre mot de passe et vous aurez ensuite à choisir votre nom d'usager de même que votre mot de passe personnel. Vous recevrez également un mot de passe pour votre classe qui servira à l'inscription de vos élèves. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Eve Duchesne, gestionnaire du programme InterJeunes par courriel à educhesne@histori.ca ou par téléphone au 1-800-567-1867, poste 233.

Qu'est-ce qui distingue InterJeunes des autres programmes d'apprentissage en ligne?

1. **Facilité d'utilisation:** les activités sont développées de façon à ce que la préparation de l'enseignant soit minimale. Les plans de cours, les outils d'évaluation et les liens vers des ressources permettent à ce dernier de limiter le temps qu'il doit consacrer à la préparation. Il est présenté aux enseignants de façon logique et exhaustive et nous offrons, au besoin, un soutien à la fois technique et logistique.

2. **S'inscrit dans les programmes d'études:** InterJeunes a été conçu de façon à s'inscrire dans les programmes d'études provinciaux et repose sur d'excellentes bases pédagogiques. Des grilles de corrélation pour chacun des modules sont présentées sur le site Web. De cette façon, les enseignants peuvent déterminer les cours (par année et par province/territoire) et où ces modules s'inscrivent le mieux afin d'atteindre les objectifs du programme. Cela est particulièrement important pour le premier public cible du projet: les enseignants. En outre, les programmes d'études provinciaux allient de plus en plus les diverses disciplines scolaires à l'emploi des technologies. De par ses attributs multimédias, InterJeunes tente de répondre à cette nouvelle tendance en matière d'éducation.

3. **Interaction avec les pairs:** les élèves participent à un projet d'apprentissage interactif et coopératif qui leur offre la possibilité d'échanger avec des camarades et d'établir des réseaux avec ces derniers, qu'ils soient au pays ou à l'étranger.

4. **Facilité d'accès:** le projet peut attirer une très vaste clientèle. En effet, le contenu et la technologie sont accessibles aux écoles qui disposent d'une connexion Internet. Même si toutes les écoles du Canada sont reliées à Internet, cette connexion ne se rend pas toujours jusque dans les salles de classe. Le programme InterJeunes peut être entrepris par des classes qui ont un accès sporadique ou régulier à un laboratoire informatique. L'accessibilité n'est pas un obstacle à la participation.

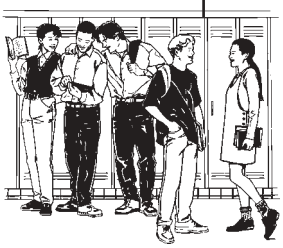

Océanie

Vaste espace que l'Océanie, où quelque 10 000 îles s'égrènent dans l'océan Pacifique entre l'Asie et l'Amérique. C'est à une découverte des archipels du Pacifique et des multiples sociétés qui y vivent et y ont vécu que nous convie l'exposition Océanie. Près de 200 objets s'offrent à notre regard. La plupart ont été rapportés par des navigateurs et explorateurs italiens qui, au cours du 19e siècle, ont visité ces îles aux noms évocateurs que sont la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'île de Pâques, la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji, les îles Salomon et Tahiti.

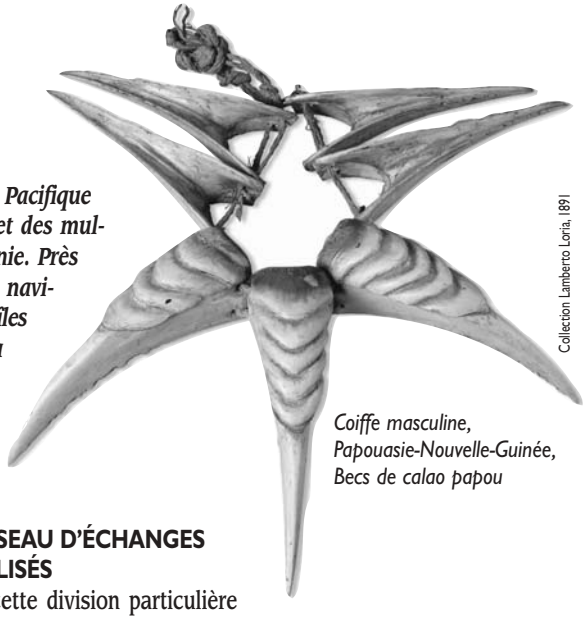

Collection Lamberto Loria, 1891

Coiffe masculine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Becs de calao papou

Plongeant le visiteur dans un environnement bleu de mer, l'exposition dresse un tableau de la vie des différentes populations des îles du Pacifique, plus diversifiées qu'on le pensait jadis, et présente des pièces reliées aux échanges, à la vie spirituelle, à la maison des hommes, aux rites de passage, à la guerre et à la vie des femmes. Ces peuples qui n'ont connu le métal qu'à la suite de leurs contacts avec les Européens ont utilisé les ressources du milieu, qu'il s'agisse de bois, de coquillages, de dents de requin, de cachalot, de plumes d'oiseaux ou encore d'os humains pour confectionner les objets d'usages tantôt rituels, tantôt usuels.

DANS LA «MAISON DES HOMMES»

Dans de nombreuses sociétés océaniennes on trouve une «maison des hommes». Réservée aux initiés et interdites aux femmes et aux enfants, cette maison, qui souvent servait d'entrepôt d'armes, est avant tout l'espace où avaient lieu les sacrifices offerts aux esprits du clan et aux ancêtres, parfois représentés sous la forme de planches sculptées et peintes. L'exposition nous donne à voir certains boucliers cérémoniels, dont les motifs fautes de recherches sur le terrain, demeurent inexpliqués.

Lamberto Loria, 1889-1897

Jeune fille de Bula (peinture du corps), Nouvelle-Guinée

LE QUARTIER DES FEMMES

Si les femmes ne sont pas admises dans les «maisons des hommes», elles n'en possèdent pas moins leurs propres quartiers réservés. De nombreuses sociétés océaniennes sont matrilinéaires. Les femmes y détiennent le pouvoir suprême. Capables de donner la mort tout comme la vie, les femmes assurent la survie du clan par les enfants qu'elles donnent. Elles peuvent aussi causer la perte de la maison ou de l'homme avec lequel leur sang menstruel entrerait en contact. Aussi celles-ci doivent se retirer pendant leurs menstruations et pour les accouchements dans un quartier leur étant réservé et où elles mènent une vie entre elles.

UN RÉSEAU D'ÉCHANGES RITUALISÉS

Outre cette division particulière des sociétés océaniennes, l'exposition permet de découvrir le *kula*. Afin de préserver des rapports tribaux cordiaux, le kula est un réseau d'échanges particulier qui sert en quelque sorte de substitut à la guerre. Cette pratique repose sur un principe de réciprocité et permet par un jeu d'échanges d'objets – essentiellement des bracelets et des colliers – d'instaurer un système global d'échange et de stabilité sociale, économique et psychologique.

L'exposition permet également aux visiteurs de faire une incursion dans l'univers spirituel des Océaniens, de saisir certains rites de passage vers la puberté marqués par le port d'ornements, ou encore de parures. Parmi ces rites, le tatouage demeure l'un des plus importants. Il confirme l'appartenance à un lignage ou à un clan. Le tatouage qui débutait souvent dès l'âge de six ans se poursuivait tout au long de la vie afin de marquer la progression du statut de l'individu.

Océanie révèle ainsi des sociétés qui, depuis que Magellan a traversé la région, n'ont cessé de fasciner les Occidentaux.

Exposition réalisée par Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et par le Musée national de préhistoire et d'ethnographie «Luigi Pigorini» de Rome.

Du 18 mai au 17 octobre 2004. Pour information (514) 872-9150.◆

Michael Rutherford
Professeur Collège Gérald Godin et guide à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Archives E.H. Gigliolì

Chef Maori, Nouvelle-Zélande

Deux conférences auront lieu en lien avec l'exposition.

- Le dimanche 19 septembre 2004, *La vision du monde des Océaniens*, par M. Pierre Maranda, département d'anthropologie, Université Laval.
- Le dimanche 26 septembre 2004, *Collecting Cultures : Pacific Island Encounters in the 18th and 19th centuries*, par Mme Barbara Lawson, conservatrice, ethnologie, Musée Redpath, Université McGill.

Réflexion sur l'histoire

Comment approcher la foi médiévale?

Ce texte résulte de notes préparées pour deux causeries à Radio-Galilée, en août 2003. À la demande de Martine Dumais, je les ai relues et légèrement retouchées pour cette publication. Elles n'en ont pas moins gardé un caractère oral et spontané. J'ai, en effet, renoncé aux nombreuses notes infra-paginales qui eussent précisé et justifié ce texte. Privilège de retraité!

La foi des sociétés médiévales surprend l'homme moderne. Certains l'admirent. D'autres s'en offusquent. Spiritualité sublime ou superstitions barbares? On pense tantôt à la lumière des cathédrales et à la paix des cloîtres, tantôt à la sauvagerie des croisés et à l'intolérance des inquisiteurs. Attirante ou répulsive, la «foi» des sociétés médiévales fait partie d'images mentales que nous transmettons sans les valider.

Comment aborder ce problème en historien, c'est-à-dire avec l'attention sympathique que méritent les sociétés humaines et la prudence critique qui protège des mythes et des manipulations? C'est l'objet de ces deux causeries d'introduction. Chemin faisant, comme l'effort de rationalité n'empêche pas l'historien d'être lui-même engagé dans son temps, je n'occulterai pas mes propres convictions.

Au point de départ, d'ailleurs, deux observations essentielles à la méthode. Primo, toute religion est le produit d'une société déterminée. Secundo, l'historien appartient à une autre société que celle qu'il étudie. Ainsi, bien que nous vivions dans une société profondément marquée par le christianisme, ce christianisme n'est plus celui du moyen âge, pas plus que le christianisme médiéval n'était celui des Grecs, des Romains, des Slaves ou des Arméniens

Je voudrais d'emblée reporter à la seconde causerie les aspects politiques du religieux: les institutions ecclésiastiques, les débats de pouvoir et l'utilisation de la foi des masses au service d'ambitions particulières, pour réserver la première causerie aux questions de rites et de croyances.

RITES ET CROYANCES

Au cours des millénaires, les sociétés ont produit de multiples procédés économiques: pâtures, cultures, mines, moulins, bateaux, banques, ordinateurs. Elles ont produit de multiples rapports sociaux, tribus patriarcales, familles conjugales, nations, coopératives, classes sociales et des systèmes politiques de tout genre avec des gouvernements autoritaires, communautaires, démocratiques, ploutocratiques.

Ces sociétés ont aussi produit des connaissances mythiques, pratiques, scientifiques, des écritures, des littératures, des œuvres d'art, des idées, des représentations et des explications du monde. Elles ont produit des croyances et des rites, bref des religions, c'est-à-dire des rapports sociaux avec l'au-delà. Ces productions économiques, politiques, culturelles, religieuses sont étroitement liées entre elles et constituent dans chaque société un tout complexe qui évolue sans cesse et que l'on nomme parfois «civilisation».

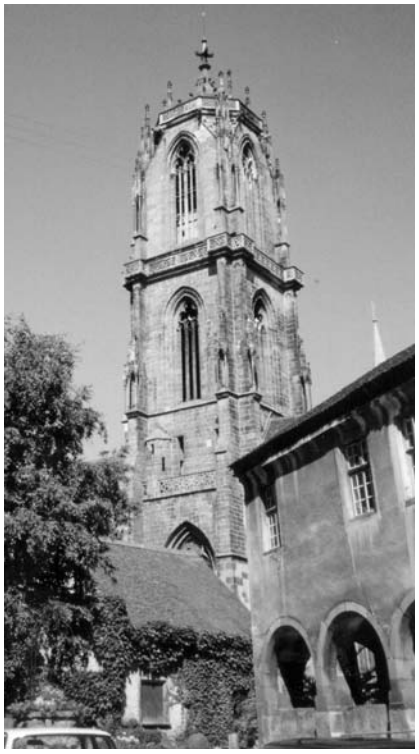

Martine Dumais

Église Saint-Georges à Sélestat (France).

La civilisation de l'Occident au moyen âge a évolué vite et profondément. Pour simplifier, nous nous situerons vers 1200, bien après le grand démarrage économique et démographique de l'an mil, mais bien avant les premières crises du quatorzième siècle. À ce moment la sensibilité romane est encore vivante, mais le style gothique s'affirme déjà. Le temps des grandes réformes monastiques est terminé, mais les ordres mendiants (Dominicains, Franciscains) ne sont pas encore fondés. Le régime économique et politique est encore seigneurial, mais la culture dominante est déjà urbaine. Jérusalem est perdue,

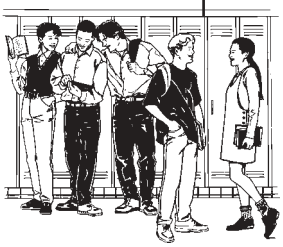

Martine Dumais

Église romane Sainte-Foy à Sélestat (France).

mais des croisés en rêvent encore, tandis que les marchands italiens maîtrisent la Méditerranée et contribuent à l'unité commerciale de l'Europe..

Dans cette Chrétienté, les croyances et les rites populaires sont encore assez **diversifiés**. N'oublions pas que le christianisme médiéval est à la fois aux origines du christianisme réformé (protestant) et du christianisme romain (catholique). De multiples mouvements religieux traversent la société et se confrontent, certains plus institutionnels, d'autres plus prophétiques. Les diversités régionales de l'art roman répondent aux diversités régionales de la sensibilité religieuse, alors que l'unité du gothique accompagnera l'uniformisation de la foi.

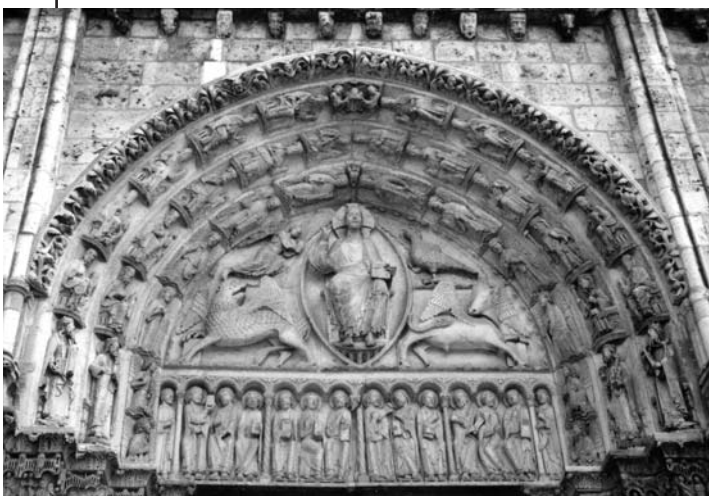

Martine Dumais

Portail royal de la Cathédrale de Chartres.

En esprits modernes, nous sommes tentés de distinguer les rites des croyances, ceux-ci étant les signes de celles-là. Au contraire, la sensibilité médiévale associe intimement le rite et la croyance, le geste et la foi. Les gestes et les paroles sacrées sont à la fois signes et sources de la réalité religieuse: ce sont des sacrements. D'ailleurs les théologiens se préoccupent de préciser la notion et le nombre des sacrements: ils n'y incluent pas l'adoubement, ni le serment vassalique, ni le sacre royal, ni les vœux monastiques, mais ils y instituent le mariage (~1140).

La foi du peuple chrétien en Occident est donc **sacramentelle**. Elle s'incarne dans des paroles (serments) et des gestes (sacrements) consacrés par la tradition. Pour le commun des croyants, ces paroles et ces gestes ont-ils un sens? Certes, leur signification échappe en grande partie au plus grand nombre, surtout quand les paroles – latines – ne sont accessibles qu'aux lettrés, aux clercs. Par contre l'encadrement clérical explicite sans relâche le sens des rites et les relie à l'Écriture sainte dont les images sont partout présentes. Les croyances populaires s'étirent donc entre la superstition (l'accomplissement de rites «insensés») et la spiritualité (la communion de l'esprit avec l'au-delà) à laquelle accèdent des laïcs et, particulièrement, des femmes.

Cette foi sacramentelle née des rites et des croyances naturelles, dites païennes, est de plus en plus nourrie de représentations **apostoliques**. Pendant le douzième siècle, les représentations du Christ enseignant, celles de la Vierge mère et des principaux compagnons, Jean, Pierre, Paul, Jacques, Madeleine ont envahi l'imaginaire du peuple. Elles ont quelque peu occulté les innombrables saints locaux dont les dévotions populaires faisaient grand cas. Le peuple fantastique des forêts recule aussi avec ses êtres mystérieux, bénéfiques ou maléfiques, animaux ou humains, arbres ou sources sacrées. La sorcellerie les fera réapparaître dans une certaine mesure à l'approche des temps modernes. Le goût du fantastique est par ailleurs bien servi par les représentations du diable et de multiples démons que le clergé tolère ou encourage.

Sacramentelle et apostolique, la foi de ce temps est aussi fortement **dualiste**. La place de Satan dans l'imaginaire et le rôle important que lui confère la prédication morale induisent le peuple à voir le monde partagé en deux, celui du bien et du mal, celui de la chair et de l'esprit, celui de Dieu et de Lucifer, mis en quelque sorte sur un pied d'égalité dans un combat pour la conquête de l'âme des humains. On ne s'étonne donc pas du succès des prédicateurs manichéens, les Cathares, dans de nombreuses régions, surtout dans le midi, ni de la lutte acharnée du pouvoir ecclésiastique pour déraciner cette «hérésie». La croisade contre les Albigeois (1209-1229) en fut l'illustration la plus tragique.

Ces caractéristiques de la foi du peuple à la fin du douzième siècle reflètent l'état de la société. On y décèle partout les traces de la «féodalité». Le maître est le seigneur, c'est le nom qu'on donne au Seigneur Jésus; l'épouse du maître est la dame, c'est le nom qu'on donne à Notre-Dame. Les gestes du vassal prêtant serment à genoux, les mains jointes dans celles de son seigneur, sont devenus des gestes de la prière. Et quand les juristes ont commencé à soupeser les preuves et à calibrer les sentences selon la gravité des fautes, quand les marchands ont appris au peuple à compter, c'est-à-dire à introduire, eux aussi, une échelle entre tout et rien, le Purgatoire est né. Le Ciel et l'Enfer n'ont plus suffi. Le jugement de Dieu a perdu de son caractère simple et radical. La durée de la peine en Purgatoire a été calibrée selon la gravité des fautes. Commence ainsi une autre histoire celle des *indulgences* dont se servirent les marchands du temple et celle de l'Indulgence qui demeure une des valeurs de l'Occident actuel.

En effet, l'invention du purgatoire nous donne un excellent exemple de la complexité des évolutions religieuses. L'idée abstraite de «communion des saints» prit corps dans la solidarité des vivants et des morts. Non seulement les morts se soucient des vivants, mais les vivants peuvent désormais, par leurs actes vertueux, abréger la souffrance des morts qui sont en purgatoire. Parmi ces actes vertueux, les aumônes sont les plus mesurables. À partir du XIVe siècle, des prédicateurs accordèrent des indulgences tarifées selon la contribution à leur quête. Les abus se multiplièrent au point de devenir une des motifs de la révolte de Luther et de la réforme protestante. Par contre, la représentation de l'indulgence de Dieu qui résultait d'un certain adoucissement des mœurs favorisa à son tour les progrès de la compassion et de la justice, dans les sociétés cruelles et brutales de la fin du moyen âge et du début des temps modernes. Cette idée n'est pas étrangère à l'avènement, en Occident, des droits de la personne.

Mais alors, si croyances et rites sont des produits sociaux, créations de l'homme donc, **l'historien peut-il être croyant**, lui-même? Peut-il être chrétien en Occident, musulman dans l'Islam, bouddhiste en Orient? À cette question complexe, tentons une réponse simplifiée en trois niveaux.

D'abord les religions sont des faits historiques et sociaux importants ; les croyances et les rites constituent la trame de beaucoup de sociétés et en sont des facteurs d'explication éclairants. L'étude et la compréhension la plus intime possible de ces faits est une tâche incontournable de l'historien. Quelle que soit la civilisation et la période qui l'intéresse, l'historien doit en maîtriser la culture religieuse. Par exemple, un médiéviste comme Jacques Le Goff possède une connaissance extrêmement étendue et précise de la foi de ce temps et de la théologie.

Certes la connaissance intime de la foi n'est pas la foi, mais elle n'est pas non plus le rejet. Elle conduit à relativiser les confessions religieuses. L'historien de foi ou de culture chrétienne sait que né dans une famille japonaise ou iranienne, il baignerait dans d'autres croyances et les partagerait sans doute. Il est capable d'identifier parmi les rites et croyances, ceux qui sont accidentels ou superficiels et ceux qui constituent la trame profonde d'une civilisation. Il ne supporte ni exclusion, ni intolérance, même s'il peut les expliquer. Autrement dit, si l'historien peut être croyant, il ne peut endosser ni superstition, ni fanatisme.

Mais peut-il vraiment être un croyant, adhérer à une communauté religieuse et puiser de l'énergie dans un rapport avec l'au-delà ? Peut-il croire que dans le rapport avec l'au-delà que suppose toute religion, il y a un répondant, que l'être transcendant auquel s'adresse la religion existe véritablement de quelque manière et se manifeste aux hommes. La réponse est positive comme l'ont illustré un grand nombre d'historiens rigoureusement rationnels dans la pratique de leur métier et profondément croyants par ailleurs. En effet considérer les faits et les idées religieuses comme des produits sociaux historiquement explicables, n'exclut pas de croire qu'une force surnaturelle travaille les sociétés. Dans les religions historiques, celles du livre, Judaïsme, Christianisme, Islam, des textes originaires ont été sacralisés, Bible, Évangile, Coran. Aucune raison n'interdit de **croire** que ces textes produits par un milieu social déterminé ont été inspirés par Dieu. Il est simplement impossible de le **savoir.**

Personnellement, je trouve dans l'Évangile une puissance d'inspiration dont j'ai le sentiment qu'elle vient d'ailleurs. Je ne sais pas si Dieu existe, mais s'il existait j'aimerais qu'il ressemble à Jésus-Christ. Je suis cependant bien conscient que le texte évangélique et que l'image du Christ ont été produits, reproduits, transformés, interprétés, balisés par de multiples générations, selon des valeurs et des intérêts divers et que la lecture personnelle que je peux en faire résulte, elle aussi, de ma propre histoire.

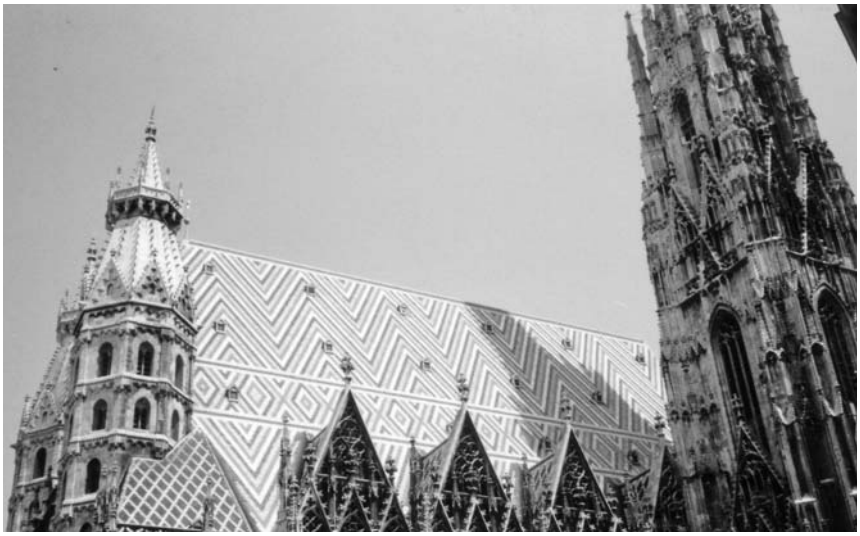

Martine Dumais

Cathédrale Saint-Etienne à Vienne (Autriche).

On voit donc ici que la distinction entre savoir et croire est essentielle. Or ce sont précisément les premiers intellectuels, ceux des douzième et treizième siècles, dans les écoles et les universités, qui ont appris à distinguer la foi de la raison, cherchant cependant toujours à les concilier. Cette distinction a permis le lent développement des sciences et même finalement de la science historique. Auparavant les hommes cherchaient dans la religion l'explication de tout. Petit à petit, les progrès du savoir ont réduit et approfondi le champ des croyances. Dans certains milieux et dans certaines sociétés subsistent cependant encore des communautés pour lesquelles certaines croyances religieuses l'emportent sur des savoirs scientifiques. On dit de ces communautés qu'elles sont fondamentalistes ou même intégristes.

POUVOIR ET FOI

Chacun a certes ses croyances et ses pratiques, mais nous n'avons pas défini la religion comme un fait individuel. Chaque personne ne produit pas une religion. La religion est un produit social, collectif. Toute religion est liée à une communauté de croyants. Dans la tradition chrétienne, on désigne ces communautés sous le nom d'églises. Les membres de la communauté ou de l'église partagent de mêmes croyances et participent aux mêmes rites. Ils adhèrent aussi généralement à de mêmes valeurs éthiques. Selon les communautés, ces croyances, ces rites et ces préceptes moraux sont plus ou moins contraignants et plus ou moins intégrés à la vie personnelle.

Avant 1200, la foi chrétienne avait un caractère fortement communautaire, mais relativement peu contraignant. Dans la suite, les tendances à l'individualisation et le renforcement des contraintes ont provoqué des tensions entre individus et pouvoirs. Les communautés religieuses étaient aussi des communautés sociales. De plus en plus, tous les membres de la société ont partagé une foi commune. En fait, il n'y avait pas de distinction entre la société et l'église. Le mot latin « ecclésia » signifie d'ailleurs « société ». Cette identité entre la communauté sociale et la communauté religieuse demeure encore très forte dans certaines sociétés, particulièrement dans le monde islamique. Pour les sociétés de religion chrétienne, il est pratique de désigner cette identité sous le nom de Chrétienté. Jusqu'au milieu du vingtième siècle, la société canadienne-française était encore une chrétienté.

La distinction entre la société civile et la société religieuse (entre l'État et l'Église) s'est imposée petit à petit depuis le XVIIIe siècle. Dans la plupart des pays d'Occident, cette distinction a résulté dans la séparation entre l'une et l'autre. Autour de 1200 cependant, il

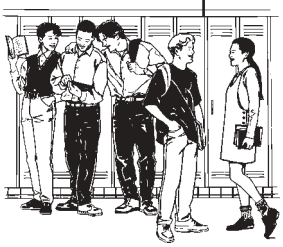

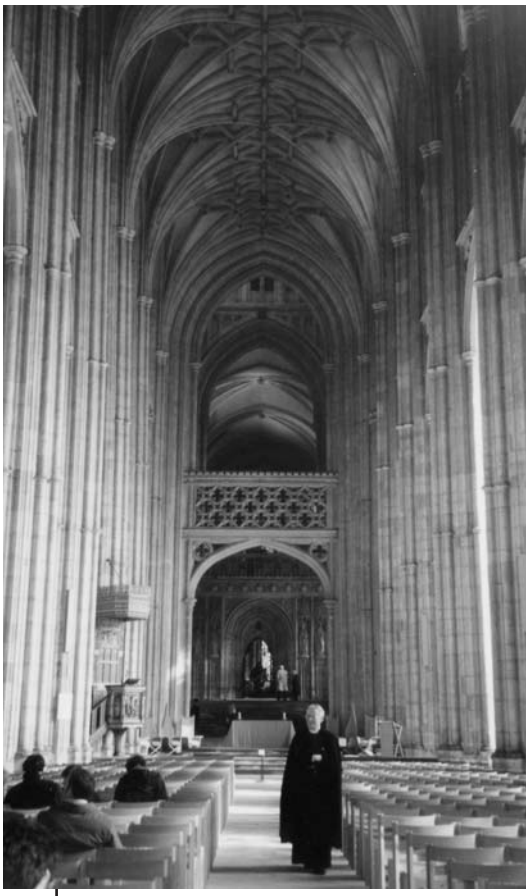

Martine Dumais

Cathédrale de Canterbury (Grande-Bretagne).

n'y avait ni distinction (intellectuelle), ni séparation (juridique). La foi chrétienne était le fondement de toute la vie sociale, culturelle, économique, politique. Les communautés qui ne partageaient pas cette foi étaient exclues. Ce fut le cas des Juifs, marginalisés d'abord, tolérés ensuite, persécutés souvent.

Comme les religions sont des réalités collectives, elles se donnent une organisation. Elles engendrent un pouvoir. Longtemps en Occident comme dans bien d'autres civilisations, ce pouvoir fut confondu avec le pouvoir politique. Les rois et surtout les empereurs détenaient un pouvoir religieux autant que judiciaire ou militaire. Ils défendait la foi, codifiaient la liturgie et nommaient les évêques. Toutefois, la société médiévale s'était donné très tôt un clergé, un corps d'intellectuels, sachant écrire et lire le latin. Ceux-ci avaient le mandat de présider aux rites, d'instruire les laïcs, d'assurer des fonctions administratives. Les moines, d'abord retirés du monde, furent progressivement assimilés aux clercs. C'est une des caractéristiques les plus importantes et les plus originales de la société féodale (1050-1200), que l'existence de **deux aristocraties** à la fois liées et concurrentes, celle des seigneurs laïques (rois, ducs, comtes...) et celles des seigneurs ecclésiastiques (évêques, abbés, chanoines...)

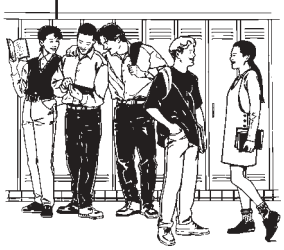

À partir du onzième siècle, des moines et des clercs réformateurs commencèrent à revendiquer l'autonomie des clercs envers les princes laïques. Vers 1050, les évêques de Rome, s'appuyant sur le privilège d'être les successeurs de Pierre, le chef des apôtres, prirent la tête de cette réforme. Progressivement, Rome imposa son autorité à tout le clergé et institua un pouvoir distinct de celui des laïques. En effet le pouvoir spirituel est désormais réservé aux seigneurs et aux princes ecclésiastiques et le pouvoir temporel partagé avec les seigneurs et les princes laïques. C'est une des origines lointaines de la séparation moderne entre l'Église et l'État. Au douzième siècle, cependant, il n'y avait aucune séparation des pouvoirs. Au contraire, la Papauté tenta de les hiérarchiser, faisant prévaloir la supériorité du pouvoir spirituel sur celui les princes temporels.

C'est autour de 1200, sous le pontificat d'Innocent III que, pour une courte période, fut réellement appliqué le principe théocratique et que les papes firent accepter leur autorité et leur arbitrage aux rois. En ce temps, les empereurs Hohenstaufen, adversaires déterminés de la théocratie pontificale, étaient hors jeu. Frédéric I Barberousse était mort en 1190 et son petit-fils, Frédéric II, ne reprit la lutte que vers 1225. Quand, après 1300, la théocratie pontificale s'effondra, ce furent les rois qui imposèrent leur autorité au clergé de leurs royaumes (Portugal, Castille, Aragon, France, Angleterre, etc.) Ils devinrent les chefs et garants des églises «nationales». Après la Réforme, Rome tenta de reconquérir une certaine autorité dans des pays restés catholiques. Dans certains, comme le Canada français, elle y réussit particulièrement bien.

Ce regard simplifié sur la structure politique de la Chrétienté occidentale explique que la foi des fidèles servait d'assises et d'enjeux dans les luttes politiques. Les rivaux faisaient appel aux Écritures et à la Tradition, pour se condamner mutuellement. Ils tentaient de soulever les croyants contre leurs adversaires, au nom de la «vraie» foi et de les faire passer pour hérétiques. Les empereurs déposaient des papes et des papes excommuniaient des princes laïques. Autour de 1200, le pouvoir pontifical n'en exerça pas moins une profonde influence sur la société toute entière et particulièrement sur les orientations de la vie religieuse.

Ce pouvoir s'était bâti sur le modèle politique dominant. Les papes entourés de la curie, comme les rois entourés du conseil, exerçaient le pouvoir de manière monarchique. Ce pouvoir personnalisé, les papes le centralisèrent. Il s'appliquait directement aux États pontificaux (tout le centre de l'Italie de Ravenne à Rome et quelques autres possessions). Il s'appliquait indirectement sur toute la chrétienté par l'intermédiaire des évêques et des légats pontificaux qui les contrôlaient. En 1200, le pouvoir pontifical était cependant organisé d'une manière beaucoup plus efficace que celui des royaumes les plus avancés. En effet, Rome disposait de ressources financières prélevées dans tous les diocèses de la chrétienté et surtout de ressources intellectuelles très abondantes. Les papes recrutaient pour leur service les clercs les plus brillants sortis de toutes les écoles épiscopales et bientôt ils disposèrent aussi des universitaires de Bologne et de Paris, surtout des Dominicains et des Franciscains. L'administration financière et judiciaire de la Papauté était supérieurement organisée.

Quels furent les effets de la puissance politique de la papauté sur la vie religieuse et morale des fidèles? J'insisterai sur trois aspects, les mœurs du clergé, la signification de la pauvreté, l'unification des croyances. Auparavant, soulignons la jonction des termes «religieuse» et «morale». Dans toute société, il existe une relation entre les croyances et les valeurs morales. Toutefois cette relation peut être relativement lâche et variable. Les sociétés n'offrent pas toujours une image de cohérence entre leurs mœurs et leur conception de l'au-delà. Une des entreprises pontificale efficace fut de susciter une police des mœurs et de définir les prescriptions morales de la foi. Cette entreprise fut d'ailleurs soutenue par les pouvoirs laïques, si bien que le treizième siècle apparaît comme un temps de crainte et de renforcement des contraintes, tandis que le douzième nous semble avoir été plus libre et plus inventif.

À partir du milieu du onzième siècle, une des préoccupations les plus constantes de l'Église romaine concerna les mœurs du clergé, particulièrement les comportements sexuels. Le modèle monastique avait un grand prestige auprès de la population, non pas tant en raison des vœux de pauvreté

individuelle ou d'obéissance, mais en raison du vœu de chasteté qui apparaissait comme proprement héroïque. Dans cette société brutale où la violence passait souvent par le rapt et le viol des femmes, la chasteté devint bientôt un des signes les plus éloquents de la sainteté. Chez les moines, le rejet de la sexualité était devenu obsessif et l'image de la femme y était associée au démon. Par contre, chez les clercs séculiers, bien que le célibat fut depuis longtemps recommandé, les comportements étaient fort libres. Certains étaient établis avec une compagne et avaient des enfants, d'autres vivaient une sexualité débridée, d'autres enfin respectaient une austérité quasi monastique. La première bataille de la réforme pontificale fut – on l'a dit – de rendre le clergé indépendant du pouvoir laïque, la seconde fut d'instaurer l'obligation du célibat, sinon pour tous les clercs, du moins pour les prêtres et de faire appliquer cette obligation. Après deux siècles d'efforts, cette bataille fut-elle gagnée? Certainement sur le plan du principe, désormais incontesté; moins, sans doute sur le plan des pratiques.

Les richesses abusives et la rapacité financière du haut clergé féodal faisaient aussi problème, surtout dans une société où la réforme apostolique valorisait la pauvreté. La papauté parvint à limiter les excès les plus criants, particulièrement le trafic des sacrements et la corruption dans les élections épiscopales. Toutefois la période autour de 1200 fut lourde d'ambiguïtés sur ce plan. L'enrichissement des marchands et le prêt à intérêt étaient condamnés comme abusifs et usuraires par les théologiens, alors que la pratique pastorale y était devenue très tolérante. Beaucoup de mouvements laïques qui prônaient la pauvreté furent condamnés comme hérétiques, ainsi les Vaudois. Par contre la prédication de François d'Assise fut validée par la reconnaissance de l'ordre des Franciscains. Dans la suite, cependant, ceux des frères mineurs qui défendaient la pauvreté absolue suscitèrent la méfiance de Rome et furent pourchassés. Bref, dans une société en plein essor économique, la valorisation de la pauvreté resta fort ambiguë.

L'autorité, que conférait au pape la force et l'étendue de son pouvoir politique, servit à préciser et à imposer des interprétations rigoureuses de la foi chrétienne. On définit les dogmes et on pourchassa les dérives. Cela eut pour effet d'uniformiser les croyances ou, du moins, leurs manifestations. Cela eut aussi pour effet d'instituer, outre une police des mœurs, une police des croyances. La chasse à l'hérésie prit une ampleur considérable, plus grande même que la chasse aux désordres sexuels. Elle aboutit même à lancer des croisades, non plus contre les infidèles de l'extérieur, mais contre des communautés chrétiennes tout entières soupçonnées d'hérésie. La plus dramatique se déroula dans le pays occitan, surtout dans le comté de Toulouse. La Papauté avait appelé les seigneurs de France à y poursuivre les hérétiques. Il y eut de terribles massacres et la culture occitane, originale et brillante, fut petit à petit francisée.

Martine Dumais

Portail de l'Église abbatiale de Nonnberg à Salzbourg (Autriche).

Les religions, tissus de croyances et de rites, résistent en général fort bien aux institutions qui les encadrent et prétendent les orienter. Toutefois, entre 1175 et 1225, la Papauté exerça une influence exceptionnelle sur la foi chrétienne en Occident, tendant à y uniformiser mœurs et croyances. Même si le pouvoir pontifical s'est ensuite effrité, son action a laissé des traces, d'autant plus tenaces qu'à partir du milieu du seizième siècle, après les réformes protestantes, l'Église romaine a restauré un même type d'emprise sur la moitié de l'Occident chrétien, surtout dans les pays latins, y retardant l'essor de la liberté de conscience et de l'alphabétisation.

◆ ◆ ◆

Le christianisme de l'Occident médiéval fut bien le produit complexe et mobile de toute une société. Il portait la marque des rapports dits «féodaux», de la réflexion des marchands et des juristes, du pouvoir monarchique. Savoir cela permet de comprendre mieux les formes actuelles du christianisme, d'en discerner les strates apportées par l'évolution sociale proche ou lointaine. Cela éloigne le citoyen autant des adhésions naïves que des ignorances méprisantes. Car la fonction sociale de la culture historique n'est-elle pas de rendre le présent plus intelligible?

Cet effort de rationalité laisse entièrement ouverte la question de la foi. Existe-t-il un Dieu qui ressemble à l'image que s'en font les hommes, les inspire-t-Il, les entend-t-Il, leur répond-t-Il? Je ne le sais pas, mais il m'arrive de l'espérer. Pour les Occidentaux, en tout cas, le Christ offre une image attachante de Dieu qui a traversé les siècles, malgré les superstitions et les abus de pouvoir multiples qui l'ont défigurée. Même l'historien le plus rigoureux peut aimer ce visage et y trouver la source d'une vie plus lumineuse.◆

André Ségal
Professeur retraité d'histoire
Université Laval

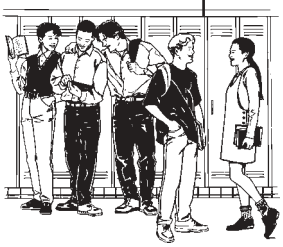

La classe à l'Âge des empires

Dans notre série d'articles sur l'utilisation pédagogique de différents jeux qui simulent différents moments historiques, voici une description de «L'Âge des empires». Il s'agit d'un jeu de création d'empire très populaire (Microsoft soutient avoir vendu plus de 15 millions de copies des différentes versions). À toutes heures du jour, nous retrouvons habituellement plus de cinq mille Internautes jouant à l'une des quatre versions disponibles sur la toile (www.zone.com).

En temps réel, chaque joueur, seul ou en équipe, à la tête de l'une des civilisations offertes par le jeu, doit ériger un empire puissant empreint de certaines caractéristiques des civilisations antiques ou médiévales et dominer les autres civilisations concurrentes. Pour ajouter de la variété dans le jeu, chaque civilisation comporte des forces et des faiblesses que l'on doit utiliser pour gagner. Par exemple, les Byzantins sont doués pour la défense: ils construisent des murs plus solides; les ports vikings sont moins dispendieux; les fermes chinoises sont plus productives. À ce jour, il existe six versions de ce jeu. Pour obtenir une description de chacune de ces versions, consultez www.ensemblestudios.com/aoc.htm. Outre le contenu ludique et stratégique de ces jeux, les *Age of Empires* offrent une bibliographie de plus d'une vingtaine de références, ou encore un lexique d'une cinquantaine d'entrées (chacune des 13 civilisations, l'organisation des armées médiévales, le contrat féodal, l'évolution des châteaux, la chute de Rome...).

Selon Pierre Corbeil (Cégep de Drummondville), spécialiste des jeux pour l'enseignement et la formation, le meilleur usage des jeux de création d'empires, comme *Age of Empires,* est de faire jouer simultanément plusieurs équipes à partir des mêmes paramètres, donc avec la même civilisation, et de comparer les résultats obtenus. On peut réfléchir utilement sur le rôle de variables comme le terrain, les ressources, les décisions des dirigeants (les joueurs), le hasard bien sûr, qui est très important dans les évènements historiques (à cet égard, il faut lire Stephen Jay Gould, dont **La Vie est belle**, traduction de **Wonderful Life**, New York, W.W. Norton, 1989 ou encore **Full House**, New York Harmony Books, 1996), une gestion plus ou moins stratégique des effectifs militaires et d'autres. Nous pouvons préparer une série de questions auxquelles les participants répondront et qui servira de point de départ pour une discussion. Il est également possible de s'interroger sur le développement des civilisations maritimes, le maintien de grandes armées selon la situation géographique, l'impact d'une invention dans les rapports de force, l'importance d'une bonne communication et coordination entre partenaires afin d'orchestrer des stratégies militaires efficaces, etc.

Toujours selon Pierre Corbeil, les descriptions de civilisations dans le jeu, comme dans les autres du même genre, ne sont pas très utiles comme portrait de la civilisation historique. Néanmoins, il s'avère possible de s'interroger sur ce contenu. Voilà peut-être une belle occasion de solliciter l'esprit critique des étudiants. Par ailleurs, la présentation en classe d'un tel jeu peut aiguiser chez les néophytes l'appétit pour ce type de jeu et conforter l'engouement de ceux qui le pratiquent déjà. Il est fort à parier que les initiés manifesteront un vif intérêt pour connaître différents éléments de l'histoire de ces civilisations. Il est fréquent de constater que les gens qui passent des heures à jouer à *Age of Empires* développent un intérêt pour l'histoire. De plus, les différentes campagnes proposées aux débutants pour apprendre à jouer s'inspirent toujours d'évènements et personnages historiques (Jeanne d'Arc, Genghis Khan, Saladin, Frédéric Barberousse...). Somme toute, jouer à *Age of Empires* peut certainement favoriser la motivation pour l'apprentissage de l'histoire.◆

Sylvain Bélanger
Membre-associé

Collaboration spéciale de
M. Pierre Corbeil
Cégep de Drummondville

Pour en savoir davantage...

- Pierre Corbeil, «Les jeux de simulation: des outils pour une formation variée et efficace», *Info ressources humaines,* février/mars 1996.
- Pierre Gobeil (Pierre Corbeil: les éditeurs font des erreurs!) «Le jeu de la simulation», *Traces (revue de la SPHQ)* 28:5, novembre-décembre 1990.

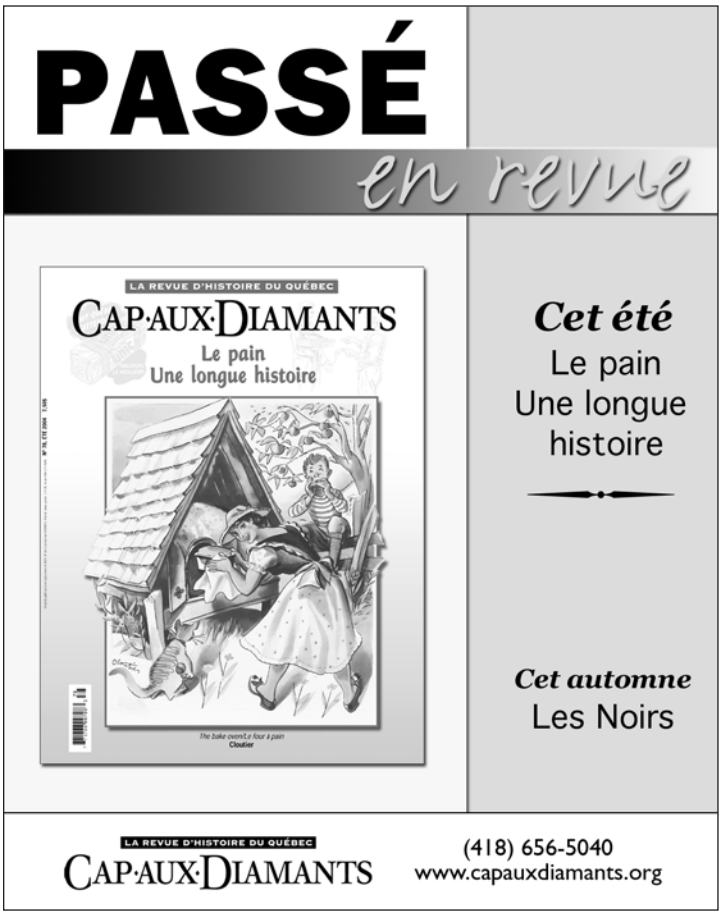

MARC TURCOTTE

HISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE

DEUXIÈME ÉDITION

Nouveautés de la deuxième édition

- Un glossaire courant proposant des définitions, historiques ou plus générales, des mots techniques ou importants
- Questions de révision à la fin des chapitres
- Amélioration des cartes
- Un texte plus fluide, plus pédagogique, épuré de ses passages trop savants
- Certains passages remplacés par des tableaux-synthèse
- Les illustrations de l'encart couleurs de la première édition ont été incorporées au texte (en noir et blanc)
- Mise à jour des suppléments culturels
- Itinéraires touristiques en fin de volume

Programme multimédia sur CD-ROM

Un programme d'accompagnement est offert sans frais sur adoption du manuel; il comprend, pour chaque chapitre du volume :

- Les cartes historiques du manuel, présentées en couleurs
- Les mêmes cartes, en noir mais muettes, que le professeur pourra importer dans un traitement de texte et éditer à sa guise
- Des documents iconographiques (art et architecture) en couleurs
- Des plages musicales illustrant l'histoire de la musique de l'époque étudiée

ISBN : 2-89137-263-8 – 466 pages – 41,95 $

DÉCARIE ÉDITEUR
233, avenue Dunbar, bureau 201
Téléphone : (514) 342-8500
Télécopieur : (514) 342-3982

Félicitations !

Beauchemin souligne
le 10e anniversaire de l'APHCQ

Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec

Nous partageons votre
passion pour l'histoire.

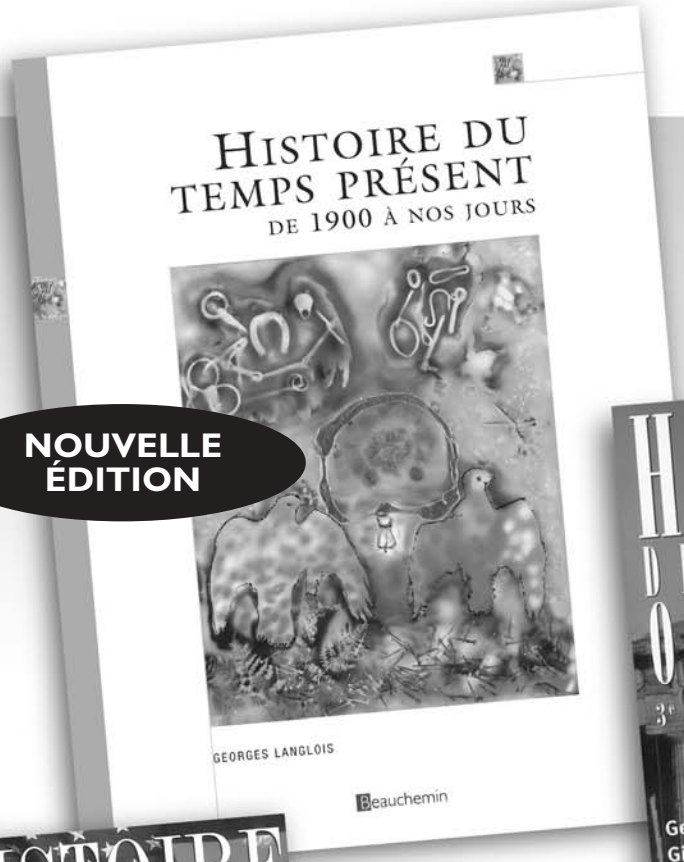

NOUVELLE ÉDITION

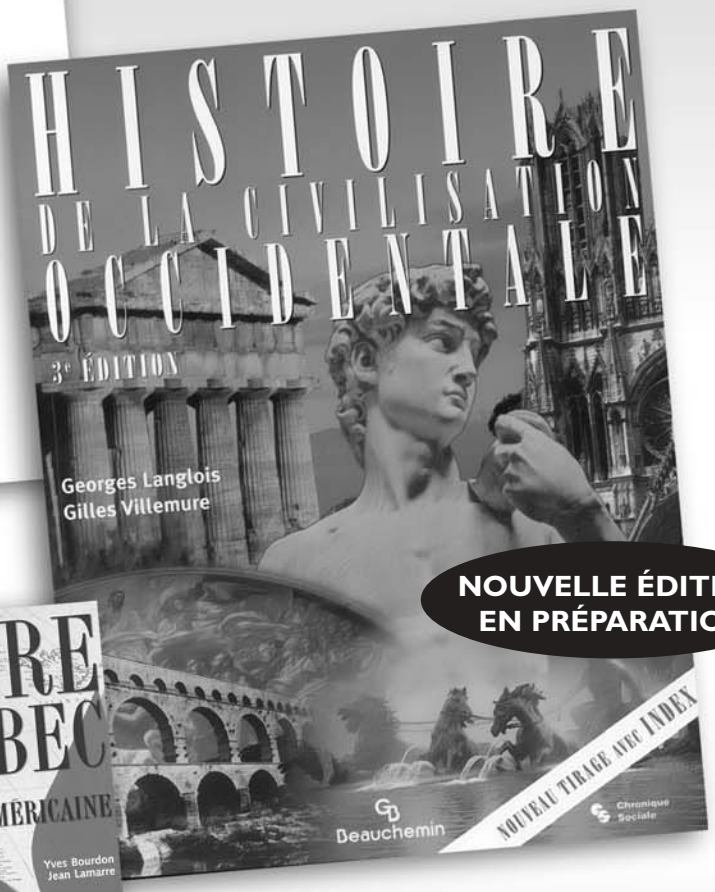

NOUVELLE ÉDITION EN PRÉPARATION

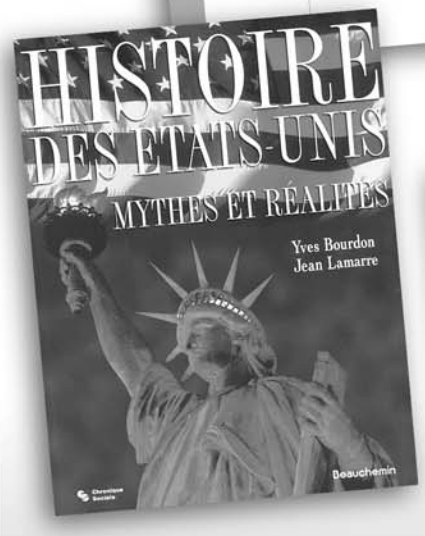

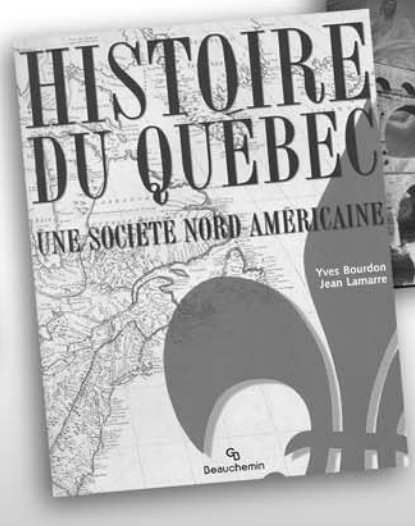

Beauchemin
maître éditeur depuis 1842

Service d'information pédagogique :
(514) 334-5912, poste 243 ou 1 800 361-4504.

www.beauchemineditEur.com